

Recensement  
des Équipements Sportifs,  
espaces et sites de pratiques



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre Olympiade 2008 / 2012



*Étude réalisée en partenariat  
entre les Ligues et Comités  
Régionaux, le Conseil  
Régional, la Direction  
Régionale de la Jeunesse et  
des Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

Région  
  
Centre



MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS ET DE  
LA VIE ASSOCIATIVE

CROS  
CENTRE  
MOUVEMENT SPORTIF

# Sommaire

1. Comité Régional d'Aéromodélisme Centre
2. Comité Régional Aéronautique du Centre
3. Ligue du Centre d'Athlétisme
4. Comité Régional du Sport Automobile Centre
5. Ligue du Centre d'Aviron
6. Ligue du Centre de Badminton
7. Comité Bouliste Régional Centre
8. Comité de Boxe Région Centre
9. Comité Régional du Centre de Canoë-kayak
10. Comité Régional du Centre des Clubs Alpains Français
11. Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire
12. Ligue du Centre de Golf
13. Ligue du Centre de Handball
14. Ligue Touraine Berry Orléanais Judo
15. Comité Régional de la F.F Montagne et Escalade du Centre
16. Ligue Motocyclisme Régionale du Centre
17. Comité du Centre de Natation
18. Ligue Régionale de Parachutisme Sportif du Centre
19. Comité Régional de Pêche Sportive au Coup
20. Ligue du Centre de Roller Skating
21. Comité Régional du Centre de Rugby
22. Ligue Centre Bourgogne de Squash
23. Ligue du Centre de Tennis
24. Ligue Régionale de Tir du Centre
25. Ligue du Centre de Voile
26. Comité Régional Sportif de Vol à Voile de Région Centre
27. Ligue du Centre de Volley Ball

# Editorial

Le recensement des équipements sportifs est une opération structurante et prioritaire du Ministère en charge des sports. Il constitue à la fois un préalable à l'élaboration de politiques sportives publiques en matière de programmation des équipements sportifs ainsi qu'un outil de connaissance et d'expertise des territoires indispensable aux décideurs.

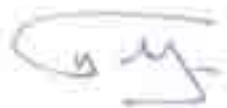
Grâce à l'action des services de l'Etat (DRDJS, DDJS) et à la collaboration des collectivités territoriales et du mouvement sportif, cet état des lieux a pu être réalisé en région Centre et la base de données maintenant disponible est actualisée en continu.

L'important désormais est de faire vivre ce recensement par des analyses sectorielles, thématiques ou géographiques et de le croiser avec des données socio-économiques.

C'est le sens des travaux conduits par la DRDJS, le Conseil Régional, le CROS et les ligues et comités régionaux autour des besoins en équipements pour chacune des activités sportives. Il en résulte la mise en forme de schémas directeurs sectoriels des équipements sportifs en région au service du développement des pratiques et de l'aménagement du territoire.

Nous souhaitons que ces outils permettent une analyse territoriale partagée et constituent une aide à la décision pour les financeurs dans une perspective d'aménagement du territoire sportif. A titre d'exemple, les projets d'équipements sportifs identifiés comme structurants par le mouvement sportif peuvent être portés et accompagnés par les Conseils Associatifs Sportifs de Pays.

Patrick BAHEGNE  
*Directeur Régional de la  
Jeunesse, des Sports et de  
la Vie Associative*



François DUMON  
*Vice-Président du Conseil Régional  
délégué aux Sports, au Tourisme  
et à la Jeunesse*



Jean-Louis DESNOUES  
*Président du Comité Régional  
Olympique et Sportif*



Comité de pilotage :

CROS : Yohan Korman.

Conseil Régional : Alexandra Bougard.

DRDJS : Céline Didier, Alexandre Dodu.

Merci à l'ensemble des présidents de ligues pour leur implication et les qualités des travaux fournis.

# Méthodologie d'élaboration des schémas directeurs d'équipements sportifs

La mise en place des schémas directeurs d'équipements sportifs s'inscrit dans le cadre réglementaire du **Code du Sport** au regard de l'article L.312-1. qui établit ces schémas dans le cadre du **schéma de services collectifs du sport**.

Cette démarche est également la déclinaison régionale de l'obligation de schémas directeurs d'équipements faite aux fédérations.

La réalisation de schémas directeurs d'équipements sportifs répond à un **double objectif** :

☞ D'une part, mettre en adéquation les besoins identifiés du mouvement sportif avec les projets d'équipement présentés par les différents maîtres d'ouvrages (communes, groupements de communes...).

☞ D'autre part, mettre à disposition un outil d'aide à la décision traduisant la volonté politique de développement des ligues en terme d'équipements, espaces, et sites de pratique.

Ces schémas directeurs résultent d'un **travail partenarial** entre :

- les ligues sportives et comités régionaux,
- l'Etat (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports),
- le Conseil Régional du Centre (Direction des Sports),
- le Comité Régional Olympique et Sportif du Centre.

Cette étroite collaboration renforce la volonté de cohérence en terme d'aménagement du territoire en offrant un **document unique** aux décideurs politiques et financeurs des équipements sportifs.

La **méthodologie** se décline en plusieurs étapes :

- Septembre à février 2008 : Élaboration de tableaux de bord recensant les lieux de pratique par discipline au regard du Recensement des Équipements Sportifs.
- Échanges entre la D.R.D.J.S, le Conseil Régional, le C.R.O.S et les ligues et comités régionaux pour actualisation, compléments d'informations et validation de ces données (de mars 2007 à juin 2008).
- Définition d'une trame commune de document (juin 2008).
- Organisation de réunions partenariales (de juin 2008 à avril 2009) pour validation finale.

*Ces réunions, regroupant les utilisateurs par type d'équipements sportifs (salles multisports, sites de pratique d'activités aériennes, salles spécialisées...), ont permis d'affiner les schémas directeurs. Ces entretiens constituent également un moment d'échange particulier entre mouvement sportif et partenaires institutionnels sur la thématique des équipements sportifs et des perspectives d'animation du territoire.*

Ce 1<sup>er</sup> classeur regroupe les schémas directeurs des équipements sportifs de 27 ligues et comités régionaux. Les autres ligues et comités feront l'objet d'un 2<sup>ème</sup> classeur en fin d'année 2009.

#### **Sources de données :**

↳ Ligues : équipements avec homologation fédérale, identification des projets, nombres de licenciés et de clubs actualisés...

↳ État : RES (Recensement des Équipements Sportifs), « Stats Infos » du ministère (nombre de licenciés), Étude Sports de Nature DRDJS CENTRE 2007,

↳ Conseil Régional : tableaux de bord de suivi des ligues

↳ CROS : Étude CROS/CESR Avril 2003

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité du Centre d'Aéromodélisme

### Le Comité du Centre d'Aéromodélisme

**Président** : Jacques BLANCHARD

**Adresse** : 7 impasse des Billaudes  
45 190 messas

**Tel** : 02.38.44.59.04

**Courriel** : cram3006centre@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

Les installations sportives nécessaires à la pratique de l'aéromodélisme sont fonction des disciplines pratiquées. Dans la région Centre, le vol libre et le vol radiocommandé sont pratiqués sur des sites en extérieur ou en salle.

Le vol libre particulièrement orienté vers la compétition, demande un dégagement de l'ordre du kilomètre. Les compétitions ont lieu sur des terres agricoles mises à disposition par des agriculteurs.

Le vol radiocommandé demande la réalisation d'une piste gazonnée ou en dur. Pour avoir un grand dégagement aérien, elles sont en général installées en dehors des zones urbanisées ou à proximité de pistes avion ou ULM. Certaines catégories demandent des pistes longues et en dur (jets, maquettes, grands modèles, etc....)

Le vol libre et le vol radiocommandé sont également pratiqués en salle. La radiocommande est en forte expansion du fait de la proximité des installations, de l'absence de bruit et de produits pétroliers, du confort de la salle (sanitaires et chauffage). Lors de la réalisation ou de la rénovation de certains gymnases, les besoins de l'aéromodélisme sont à prendre en compte (plafond plat, absence de câbles dans le volume de vol).

La rénovation des installations de l'Union Aéronautique du Centre à BOURGES, permettra à sa section d'aéromodélisme de développer son école de formation dans d'excellentes conditions.

Jacques BLANCHARD  
Président du Comité du Centre d'Aéromodélisme



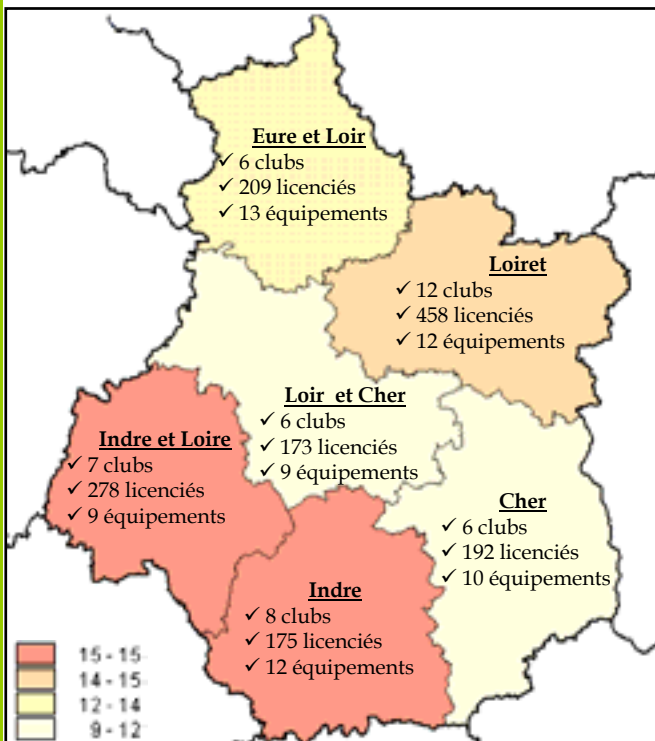
# Le Comité du Centre d'Aéromodélisme en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs d'aéromodélisme

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	10	10,17%	192	19,20	0,32	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	13	11,86%	209	16,08	0,31	421 114
<b>Indre</b>	12	25,42%	175	14,58	0,52	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	9	20,34%	278	30,89	0,16	580 312
<b>Loiret</b>	12	18,64%	458	38,17	0,19	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	9	13,56%	173	19,22	0,28	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>65</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 485</b>	<b>22,85</b>	<b>0,26</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>600</b>		<b>23 857</b>	<b>39,76</b>	<b>0,10</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (11 février 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 45 clubs recensés en 2007/2008

↪ 1 485 licenciés (effectif stable)

↪ 75 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 65 accueillant une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous les équipements disposant d'une pratique d'aéromodélisme avérée.

**Analyse** : La pratique en gymnase est en forte progression car non polluante, silencieuse et ludique. Seuls les clubs s'investissant fortement dans la formation des jeunes se développent.



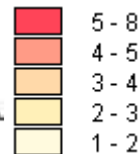


# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 79% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 53 % des équipements sont gérés par des communes et groupements de communes.



Source : MSS - RES (11 février 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJS - RES (18 février 2009)

Rappel : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



# Projet du Comité Régional d'Aéromodélisme du Centre

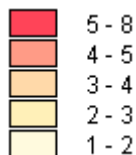
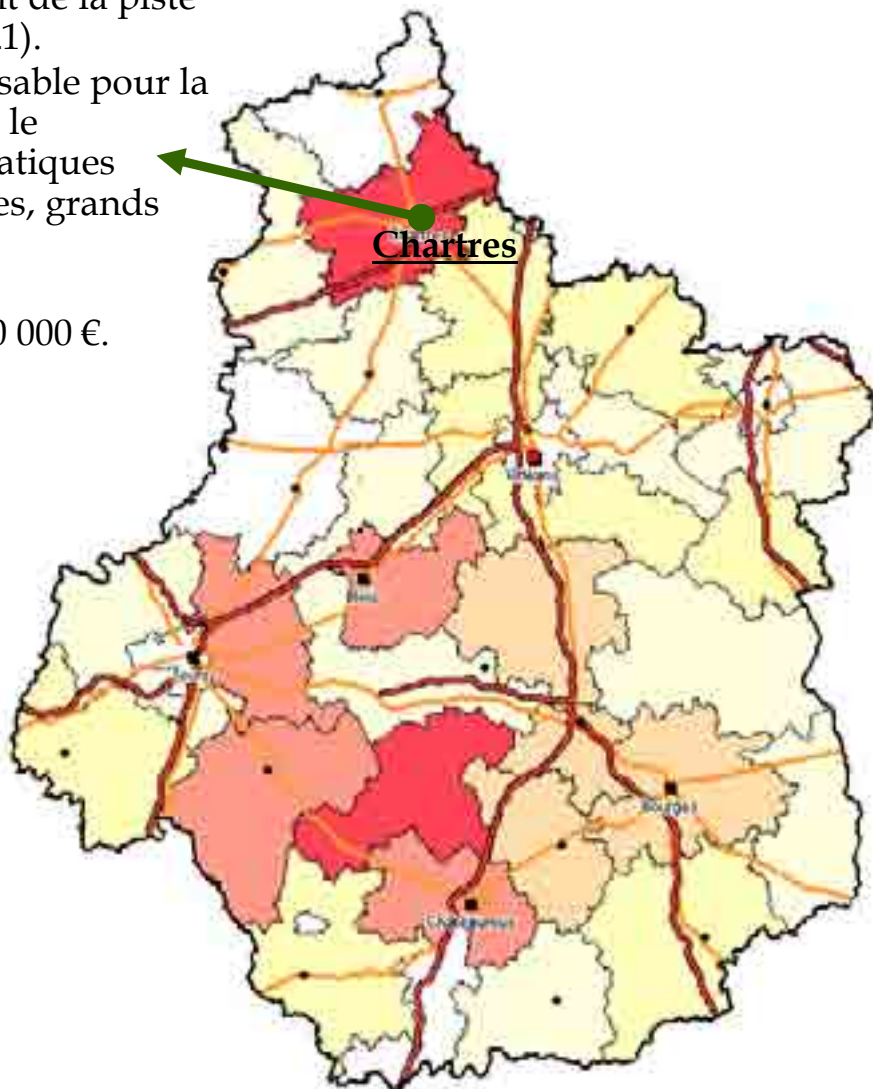
## Projet prioritaire soutenu par le comité 2008/2012

**Projet** : construction d'un bâtiment d'accueil et allongement de la piste du club de Chartres (921).

**Opportunité**: indispensable pour la formation des jeunes et le développement des pratiques nouvelles (jet, maquettes, grands modèles).

**Échéance** : 2010/2011.

**Coût Prévisionnel** : 200 000 €.





# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

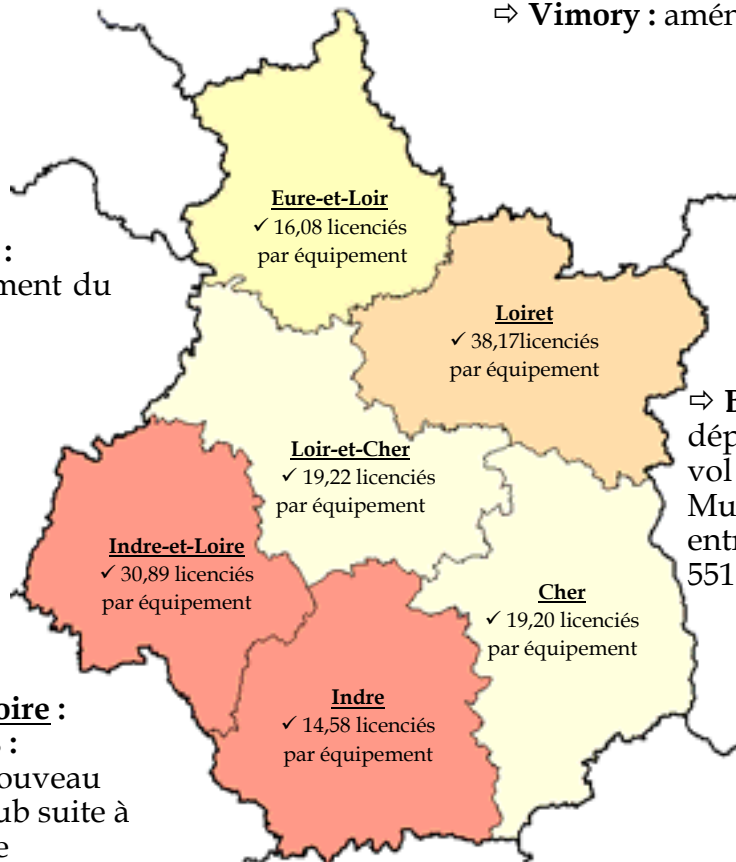
⇒ Pas de projet identifié.

### Loiret :

⇒ **Vimory** : aménagement du site (club 119).

### Loir-et-Cher :

⇒ **Blois** : aménagement du site (club 162).



### Cher :

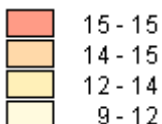
⇒ **Bourges** : déplacement du site de vol sur l'aérodrome. Mutualisation du site entre les clubs 107 et 551 de Bourges.

### Indre-et-Loire :

⇒ **Joué les Tours** : recherche d'un nouveau terrain pour le club suite à la construction de l'autoroute.

### Indre :

⇒ **Châteauroux** : aménagement du site (club 075).



Source : MSS - RES (11 février 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional Aéronautique du Centre

### Le Comité Régional Aéronautique du Centre

**Président** : Charles HAUTON

**Adresse** : Chemin de l'église  
Le Pont de vie  
61 120 Vimoutiers

**Tel** : 02.33.12.68.11

**Courriel** : hauton.charles@neuf.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

Le comité Régional Aéronautique du Centre compte 1793 membres adhérents à la Fédération Française Aéronautique. La discipline du vol moteur s'exerce sur 20 aérodromes, répartis sur les 6 départements de la région.

Les aéroclubs de la Région Centre possèdent une centaine d'avions de tous types : avions école, de perfectionnement pour les épreuves de rallye aérien, pilotage de précision et pour la compétition voltige. Ils réalisent environ 23 000 heures de vol. La formation des pilotes représente, quant à elle, 40 % de l'activité dont 30% pour les jeunes de moins de 25 ans.

Des pilotes de la discipline vol moteur participent aux championnats nationaux et internationaux, dans le pilotage de précision, le rallye aérien et la voltige. Pour cette année 2008, un équipage de Briare (Loiret) est vice-champion du monde de rallye aérien. Dans cette même discipline, deux équipages de la région Centre sont en classe élite. Un équipage d'Orléans est sélectionné pour participer aux championnats nationaux.

En 2007, un pilote de voltige d'Orléans, faisait partie de l'équipe de France, au championnat du monde en Espagne.

Pour assurer une continuité dans la formation et pour obtenir des résultats sportifs, il faut rénover certaines installations. D'abord, celle de l'aérodrome de Bourges avec un coût important, les hangars sont à reconstruire, le bâtiment d'accueil et la salle de formation sont inadaptés pour l'accès aux handicapés. Cette installation sert à trois activités : vol moteur, vol à voile, aéromodélisme.

Puis, dans même esprit, sur l'aérodrome de Châteauroux Villers qui reçoit tous les ans des équipes de voltigeurs pour des compétitions nationales, nous avons un besoin de rénovations sur toute la partie sanitaire.

Notre activité est très liée à la réglementation aérienne européenne. Les aéroclubs auront à faire face, dans les semaines à venir, à des dépenses obligatoires pour équiper les avions de nouvelles balises de détresse embarquées, le coût global sera d'environ 100 000 €. Dans l'avenir entre 2009 et 2010, il faudra rééquiper les avions avec des transpondeurs Mode S (ce matériel sert à identifier les aéronefs en vol, à l'aide d'un code). Le coût global sera de 120 000 €. Nous espérons vraiment avoir des aides pour réaliser la mise en conformité des avions afin de respecter la réglementation. Sinon je crains que notre activité, déjà très malmenée par le coût des carburants, régresse et se trouve en grande difficulté.

Sur les aérodromes de Vierzon, Châteauneuf/Cher, Dreux, Châteauroux-Villers... les installations de stockage et de distributions du carburant doivent être mises aux normes avant le 31.12.2010.

Cette mise aux normes représentera un coût par station, entre 60 et 100 000 €.

Que pouvons nous attendre comme aides pour sauver ces aérodromes ?

L'objectif du Comité Régional est de développer notre activité. Un des points importants concerne le coût de la formation de nos jeunes pilotes, ce qui implique le maintien du prix de nos heures de vols, voire même le diminuer. Mais c'est également la possibilité de se former dans les aéroclubs de nos régions, pour cela, nous devons maintenir nos infrastructures en état.

Voici pour les deux années à venir les difficultés auxquelles nous avons à faire face.

Charles HAUTON  
Président du Comité Régionale Aéronautique



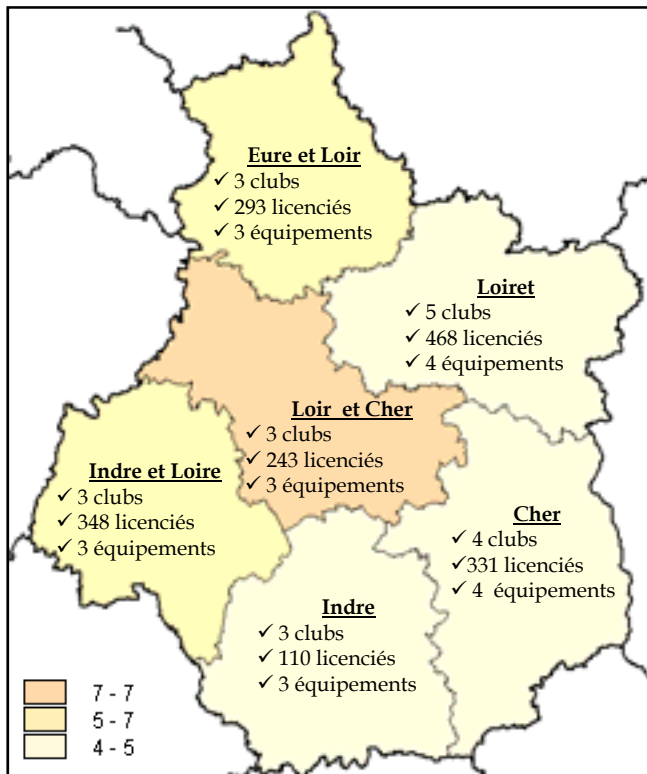
# Le Comité Régional Aéronautique du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs d'aéronautique

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	4	10,17%	331	82,75	0,13	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	3	11,86%	293	97,67	0,07	421 114
<b>Indre</b>	3	25,42%	110	36,67	0,13	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	3	20,34%	348	116,00	0,05	580 312
<b>Loiret</b>	4	18,64%	468	117,00	0,06	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	3	13,56%	243	81,00	0,09	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>20</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 793</b>	<b>89,65</b>	<b>0,08</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>517</b>		<b>42 730</b>	<b>82,65</b>	<b>0,08</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (5 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (5 janvier 2009)

↪ 21 clubs recensés en 2006/2007

↪ 1 793 licenciés

↪ 30 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 20 accueillant une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous des équipements disposant d'une pratique aéronautique avérée.

**Analyse:** Nos infrastructures sont suffisantes. Cependant, la mise aux normes de certaines installations et le coût des carburants a une incidence très importante sur le prix de l'heure de vol. Ce qui peut expliquer en partie la diminution en nombre de nos licenciés.

Il est important que dès maintenant, nous réalisons les projets d'investissement sur les aérodromes dont le potentiel de pratiquants est important et peut encore se développer, c'est le cas de Bourges.



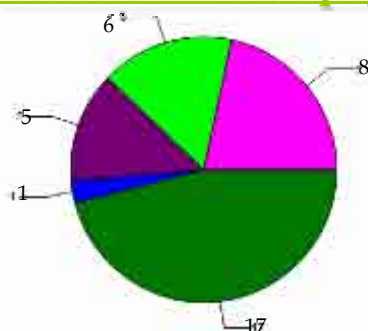
# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 81,5% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 63% des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1974
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 20 %

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJS - RES (5 janvier 2009)

Rappel : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.



# Projets du Comité Régional d'Aéronautique du Centre

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : Union Aéronautique du Centre.

**Opportunité** : mise aux normes et rénovation des infrastructures, accès handicapés.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 1 214 986,50 €.

**Projet** : Aéroclub de Châteauroux.

**Opportunité** : rénovation des sanitaires, accès handicapés.

**Échéance** : 2010.

**Coût Prévisionnel** : 18 000 €.







# Carte des projets des clubs

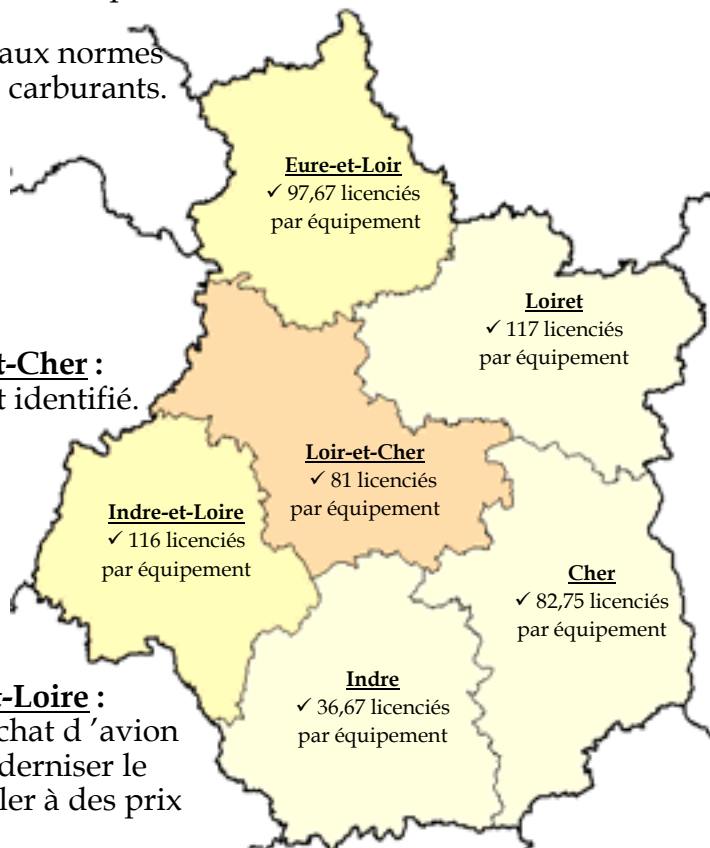
## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

- ⇒ **Chartres** : achat d'avions école, pour moderniser le parc afin de voler à des prix raisonnables.
- ⇒ **Dreux** : mise aux normes des installations carburants.

### Loiret :

- ⇒ Pas de projet identifié.



### Loir-et-Cher :

- ⇒ Pas de projet identifié.

### Cher :

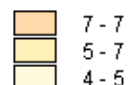
- ⇒ **Bourges** : mise aux normes et rénovation des infrastructures.
- ⇒ **Vierzon** : mise au normes des installations carburants.
- ⇒ **Châteauneuf sur Cher** : mise au normes des installations carburants.

### Indre-et-Loire :

- ⇒ **Amboise** : achat d'avion école, pour moderniser le parc afin de voler à des prix raisonnables.
- ⇒ **Sorigny** : achat d'avion école, pour moderniser le parc afin de voler à des prix raisonnables.

### Indre :

- ⇒ **Châteauroux** : mise aux normes des installations sanitaires.



Recensement  
des Equipements Sportifs,  
espaces et sites de pratiques



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre d'Athlétisme*

### La Ligue du Centre d'Athlétisme

**Président** : Jean-Pierre BOUTANT

**Adresse** : Maison des Sports  
1240 rue de la Bergeresse  
45160 Olivet

**Tel** : 02.38.49.88.40

**Fax** : 02.38.49.88.41

**Courriel** : [athle.centre@wanadoo.fr](mailto:athle.centre@wanadoo.fr)

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



Région  
  
Centre



# EDITO



## « Il était une fois les pistes d'athlétisme en région Centre »

La Ligue du Centre est née le 2 décembre 1962, succédant à celle de Touraine - Orléanais. A cette époque, il existe des pistes en cendrée où se déroulent les divers championnats (Tours, Orléans, Bourges, Châteauroux, Dreux, Aubigny-sur-Nère).

C'est en 1966 qu'apparaît la première piste synthétique - « un goudron noir nommé Rubkor à Amboise » - et puis les Jeux de Mexico en 1968 font chambouler l'ère moderne des nouvelles structures dites « Tartan » .

C'est en région Centre l'épanouissement des années 1970/1972 : stade de Bourges, 1973 - Lamotte Minsard à Orléans première piste « indoor » en France, 1975 - stade du Blanc, 1976 - stades d'Orléans La Source, de Buzançais, de Pithiviers, de Montargis.

Puis les années 1980 : les pistes d'Amilly en 1981, Châteaudun en 1980, Mainvilliers en 1982, Dreux, Chartres et Vierzon en 1986, Issoudun en 1987, Tours et Blois en 1988, Saran en 1989.

Un peu de calme ensuite : Epernon en 1991, Nogent le Rotrou et Orléans La Source en 1994 et puis l'après 2000 avec Vineuil, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre des Corps, Vendôme, Romorantin, Contres, Avoine, Gien, Château Renault...

Toutes ces structures sont de qualité, sont à reconstruire ou à moderniser, et puis d'autres sont à créer en priorité.

La Ligue du Centre, dans son projet 2008/2012, se doit d'être une région pilote en ayant dans les 6 départements des installations d'athlétisme de qualité et aussi une salle régionale adaptée et moderne pouvant accueillir les divers championnats régionaux et des compétitions de haut niveau. C'est mon vœux le plus cher, alors nous aurons enfin un vrai « Cœur de France compétitif ».



# La Ligue du Centre d'Athlétisme en quelques chiffres...

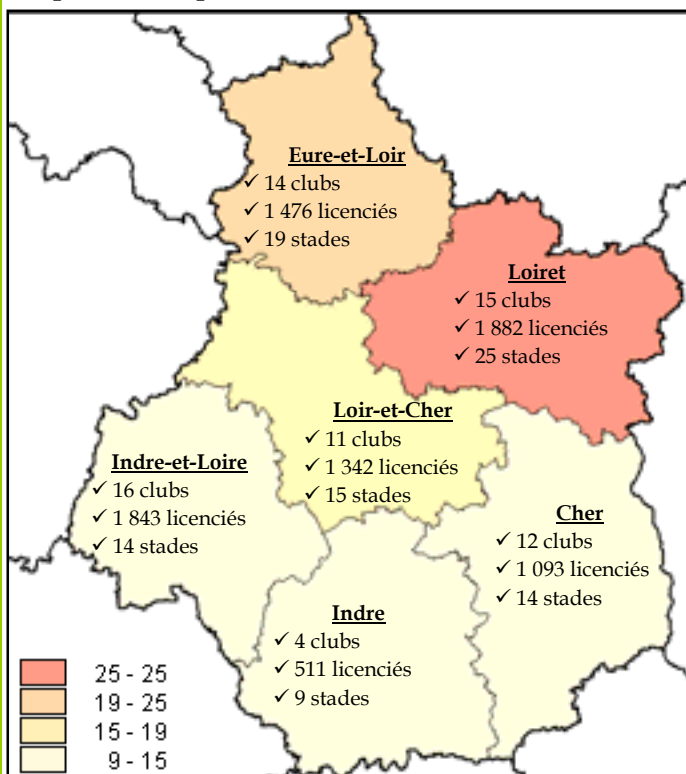
## Les licenciés et les équipements sportifs d'athlétisme

(Source : équipements du RES)

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip.	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	14	14,58%	1 093	78,07	0,44	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	19	19,79%	1 476	77,68	0,45	421 114
<b>Indre</b>	9	9,38%	511	56,78	0,39	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	14	14,58%	1 843	131,64	0,24	580 312
<b>Loiret</b>	25	26,04%	1 882	75,28	0,39	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	15	15,63%	1 342	89,47	0,46	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>96</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 147</b>	<b>84,86</b>	<b>0,38</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>2 297</b>		<b>172 198</b>	<b>74,97</b>	<b>0,37</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (11 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

- ↪ 72 clubs recensés en 2007/2008
- ↪ 8 147 licenciés (effectifs en progression)
- ↪ 96 stades recensés à travers le R.E.S

Les équipements répertoriés sont les stades d'athlétisme (les plateaux EPS, aires de lancers et aires de sauts ne sont pas intégrés dans le nombre d'équipement).

Afin d'affiner l'analyse et d'observer l'utilisation « associative » des équipements d'athlétisme, la prochaine diapositive fait état des sites de pratiques d'athlétisme homologués.



# La Ligue du Centre d'Athlétisme en quelques chiffres...

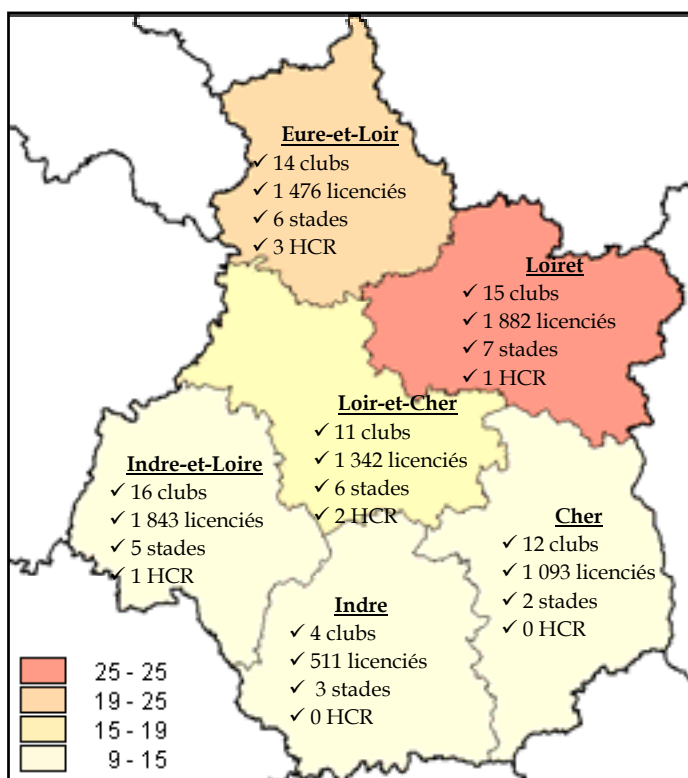
## Les licenciés et les équipements sportifs d'athlétisme

(Source : Ligue du Centre d'Athlétisme)

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip.	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	2	6,90%	1 093	546,50	0,06	314 675
Eure-et-Loir	6	20,69%	1 476	246,00	0,14	421 114
Indre	3	10,34%	511	170,33	0,13	232 959
Indre-et-Loire	5	17,24%	1 843	368,60	0,09	580 312
Loiret	7	24,14%	1 882	268,86	0,11	645 325
Loir-et-Cher	6	20,69%	1 342	223,67	0,18	325 182
Région CENTRE	29	100,00%	8 147	280,93	0,12	2 519 567

Source : Ligue du Centre d'Athlétisme (11 janvier 2009) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)  
et Ligue du Centre d'Athlétisme

↳ 29 stades homologués sont recensés par la Ligue du Centre d'Athlétisme dont 7 sont HCR (homologués pour les compétitions régionales).

### Analyse :

En ce qui concerne la répartition territoriale de ces équipements, des manques de sites de pratiques sont soulignés par la Ligue du Centre d'Athlétisme dans le Cher et dans l'Indre (les quatre autres départements de la région étant relativement bien structurés).

La Ligue souhaite que chaque département dispose d'au moins un stade d'athlétisme homologué pour les compétitions régionales (HCR).

La Ligue souhaite aussi une structure couverte d'athlétisme en région Centre (la fédération désirant également que chaque région dispose d'un site de pratique couvert d'athlétisme).

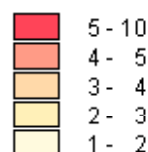


# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 82 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 79 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1981
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 21 %



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestibulaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Tribunes / gradins
- Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.  
Source : MSSJS - RES (11 janvier 2009)

**Rappel :**  
La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



## Projets de la Ligue du Centre d'Athlétisme

### Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : refonte totale du stade d'athlétisme de « Grandmont » à Tours.

**Opportunité** : stade ancien vétuste et obsolète.

**Échéance** : 2009.

**Coût Prévisionnel** : 1 350 000 €.

**Projet** : Construction d'une piste spécifique de 8 couloirs à Avord.

**Opportunité** : Besoin d'une piste homologuée et adaptée sur cette zone géographique.

**Échéance** : 2009.

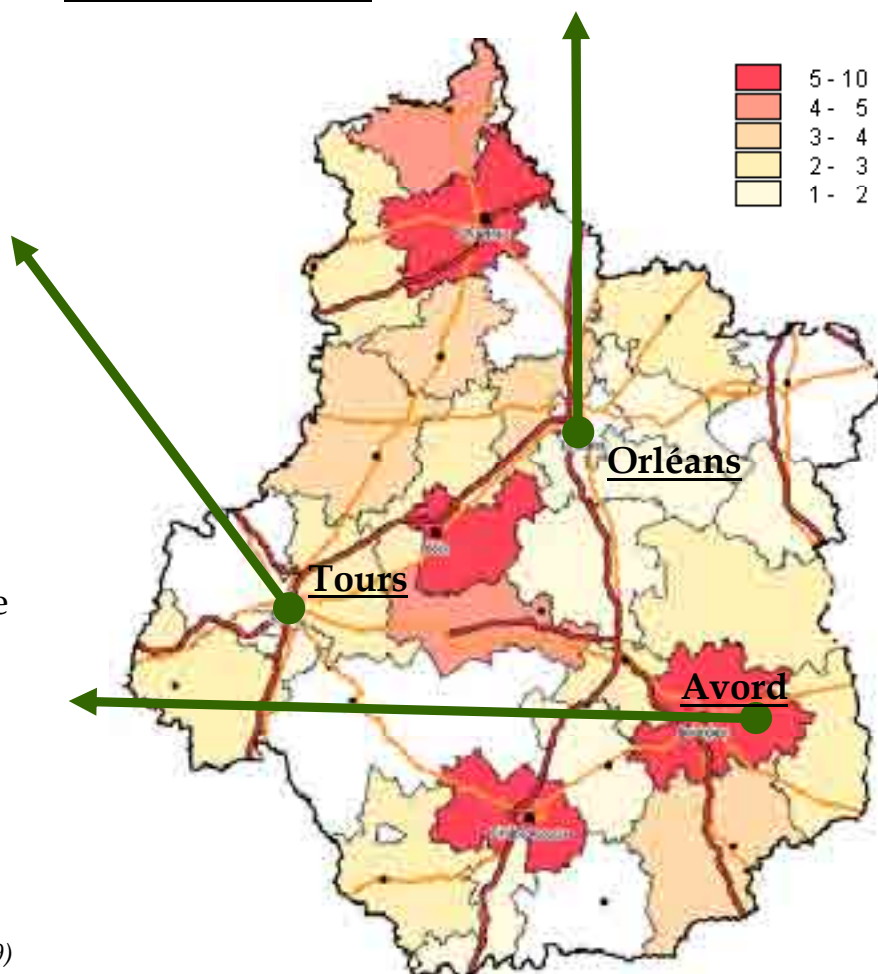
**Coût Prévisionnel** : 2 000 000 €.

**Projet** : prévoir un site indoor d'athlétisme dans le grand complexe sportif omnisports en région Centre (ou une restructuration totale du parc des expositions d'Orléans).

**Opportunité** : besoin d'une salle couverte d'athlétisme structurante en région Centre.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 7 000 000 € à 8 000 000 €.





# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

**Eure-et-Loir :**  
 ⇒ **Mainvilliers** : rénovation et homologation du stade.

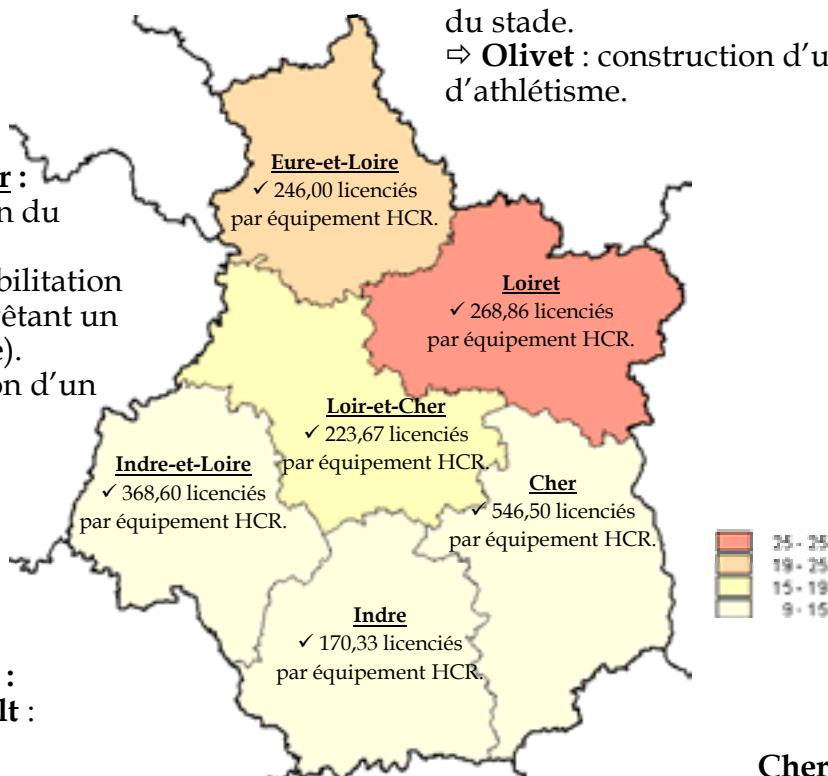
**Loiret :**  
 ⇒ **Montargis** : réfection des surfaces d'élan de sauts et des cages de lancer.  
 ⇒ **Orléans La Source** : réfection de la piste du stade.  
 ⇒ **Neuville-aux-Bois** : modernisation du stade.  
 ⇒ **Olivet** : construction d'un stade d'athlétisme.

**Loir-et-Cher :**  
 ⇒ **Blois** : rénovation du stade.  
 ⇒ **St Aignan** : réhabilitation du stade (projet revêtant un caractère prioritaire).  
 ⇒ **Mer** : construction d'un stade d'athlétisme.

**Indre-et-Loire :**  
 ⇒ **Château-Renault** : modernisation des aires de concours.  
 ⇒ **Joué-les-Tours** : construction d'un stade d'athlétisme.

**Indre :**  
 ⇒ **Le Blanc** : rénovation du stade.

**Cher :**  
 ⇒ **Aubigny/Nère (C.R.J.S)** : réhabilitation du stade.  
 ⇒ **St Amand Montrond** : construction d'un stade d'athlétisme homologué.  
 ⇒ **Vierzon** : réhabilitation du stade.





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Comité Régional du Sport Automobile du Centre*

### Le Comité Régional du Sport Automobile du Centre

**Président** : Marc ROY

**Adresse** : Maison des Sports  
1240 rue de la Bergeresse  
45160 Olivet

**Tel/Fax** : 02.38.64.05.57

**Courriel** : sportautocentre45@wanadoo.fr

**Site internet** : www.sportautocentre.com

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO

En région Centre, les circuits karting sont bien répartis à l'exception du département du Loiret, où ils sont inexistants ou « indoor ».

Pour le Sport Automobile, les circuits « Terre » correspondent à la demande de nos Associations Sportives Automobiles, par contre les circuits « asphalte » homologués n'existent plus.

A Dreux (28), le Circuit de l'Ouest Parisien « Asphalte » (anciennement circuit du Bois Guyon) n'a plus d'homologation, ainsi d'ailleurs que le Circuit de La Châtre (36).

Ces 2 structures, par des travaux ou aménagements de terrains à effectuer, souhaitent retrouver cette homologation pour pouvoir à nouveau accueillir et organiser leurs épreuves dites « de circuit ».

Sur le département du Loiret (45), un projet de stade de sports mécaniques « **Projet Mécapôle Loiret** », est en cours d'élaboration. Il permettrait l'organisation d'épreuves Auto, Kart et Moto.

La F.F.S.A souhaite une implantation d'un pôle mécanique par région. Ce projet répondrait à nos besoins.

Marc ROY

Président du Comité Régional du Sport Automobile du Centre

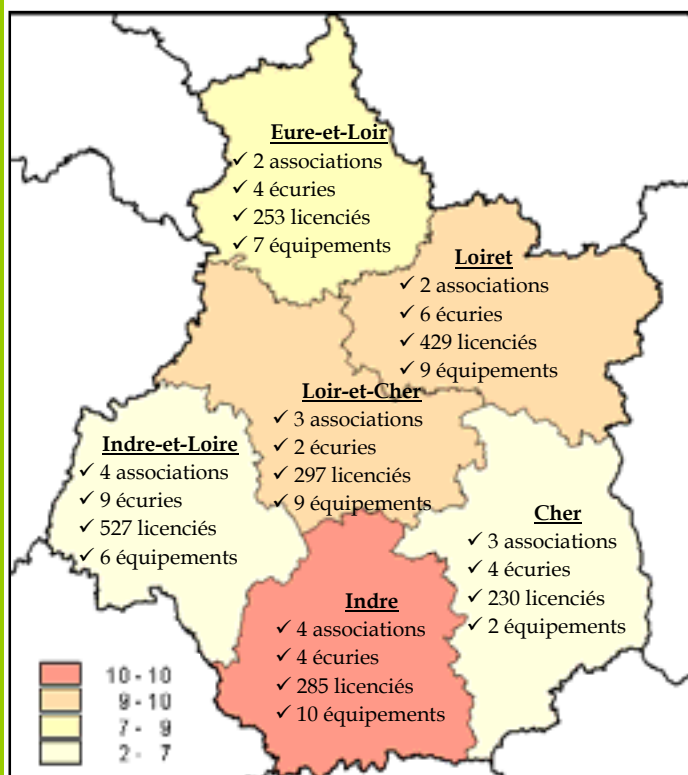
# Le Comité Régional du Sport Automobile du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs du sport automobile

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	2	4,65%	230	115,00	0,06	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	7	16,28%	253	36,14	0,17	421 114
<b>Indre</b>	10	23,26%	285	28,50	0,43	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	6	13,95%	527	87,83	0,10	580 312
<b>Loiret</b>	9	20,93%	429	47,67	0,14	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	9	20,93%	297	33,00	0,28	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>43</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 021</b>	<b>47,00</b>	<b>0,17</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>629</b>		<b>44 706</b>	<b>71,07</b>	<b>0,10</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (12 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

- ↳ **18 associations sportives** recensées en 2006/2007 (6 associations sportives automobiles et 12 associations sportives de karting) et **29 écuries**
- ↳ **2 021 licenciés** (effectifs en légère diminution)
- ↳ **43 équipements** de sports automobiles recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les circuits de vitesse, les sites de course sur piste, les pistes de kart et les autres circuits/pistes de sports mécaniques où l'activité est praticable.

### Analyse : 2 orientations

- Le Projet « Mécapôle Loiret » permettrait :
- de répondre dès 2011 à nos besoins.
  - d'implanter du karting dans le Loiret.
- Circuits Automobiles « Asphalte » de Dreux et La Châtre : travaux à réaliser pour obtenir les homologations.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

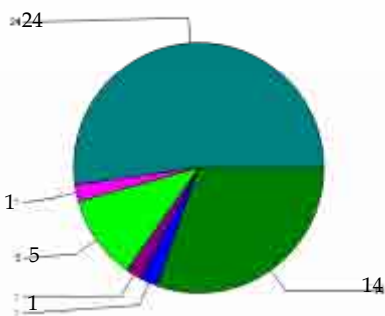


- ✓ 58 % des équipements sont la propriété d'établissements privés commerciaux.
- ✓ 53 % des équipements sont gérés par des établissements privés commerciaux.
- ✓ Année moyenne de construction : 1995
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 76%



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



Aire d'évolution  
Vestiaires

Sanitaires sportifs  
Sanitaires publics

Tribunes / gradins  
Aucun accès

ND : la somme des équipements de cette restriction est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJSA - RES (12 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.

# Projets du Comité Régional du Sport Automobile du Centre

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : création d'un circuit Mécapôle (auto, moto et kart), à proximité d'Orléans, en collaboration avec le Conseil Général du Loiret, l'Agglo, la région Centre...

**Opportunité** : besoin d'un circuit adapté à la pratique auto, moto et karting.

**Échéance** : 2011.

**Coût Prévisionnel** : 17 000 000 €.

**Projet** : homologation du circuit automobile « Asphalte » de l'Ouest Parisien.

**Opportunité** : fort intérêt pour les pratiquants de la région Centre et de la région Parisienne.

**Échéance** : courant 2009.

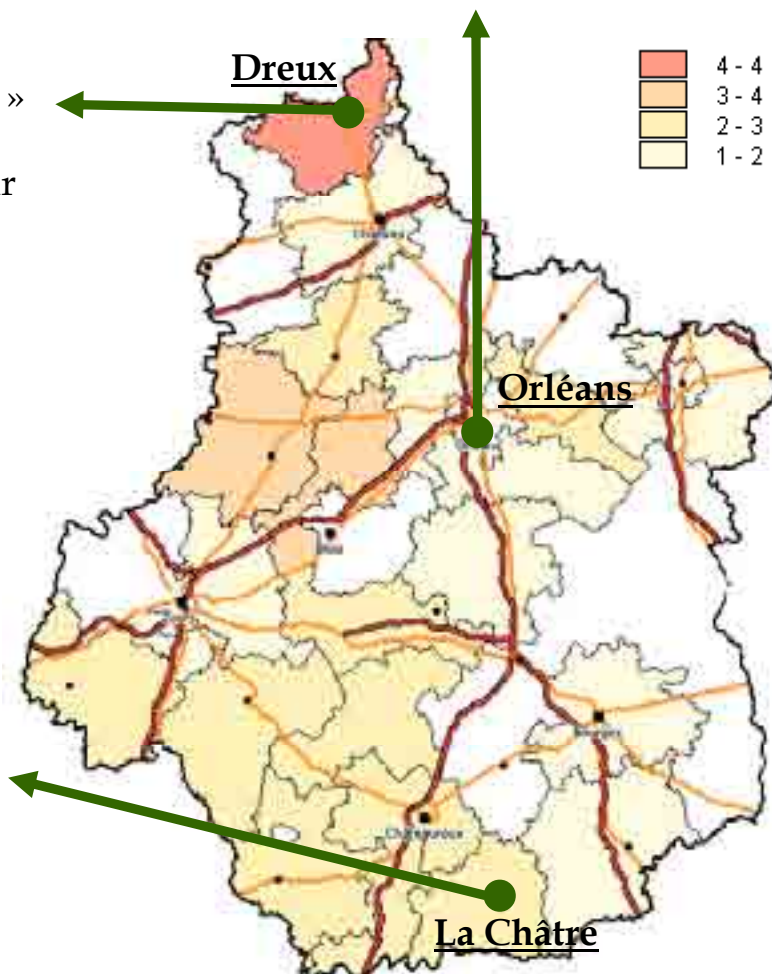
**Coût Prévisionnel** : 60 000 €.

**Projet** : homologation du circuit automobile de La Châtre.

**Opportunité** : possibilité de pouvoir organiser des épreuves de Coupe de France des circuits.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

⇒ **Dreux (circuit de l'Ouest Parisien Rallycross)** : ce circuit doit accueillir le Championnat d'Europe de Rallycross en 2010 ou 2011, une mise aux normes FIA est nécessaire :

- installation du réseau Telecom, électrique et HD, revêtement stabilisé dans le paddock.
- réalisation d'un bloc médical.
- construction d'un local pour vérification techniques.

### Loir-et-Cher :

⇒ Pas de projet d'identifié.

### Indre-et-Loire :

⇒ **Pont de Ruan (circuit terre)** : travaux pour homologuer le circuit .

### Indre :

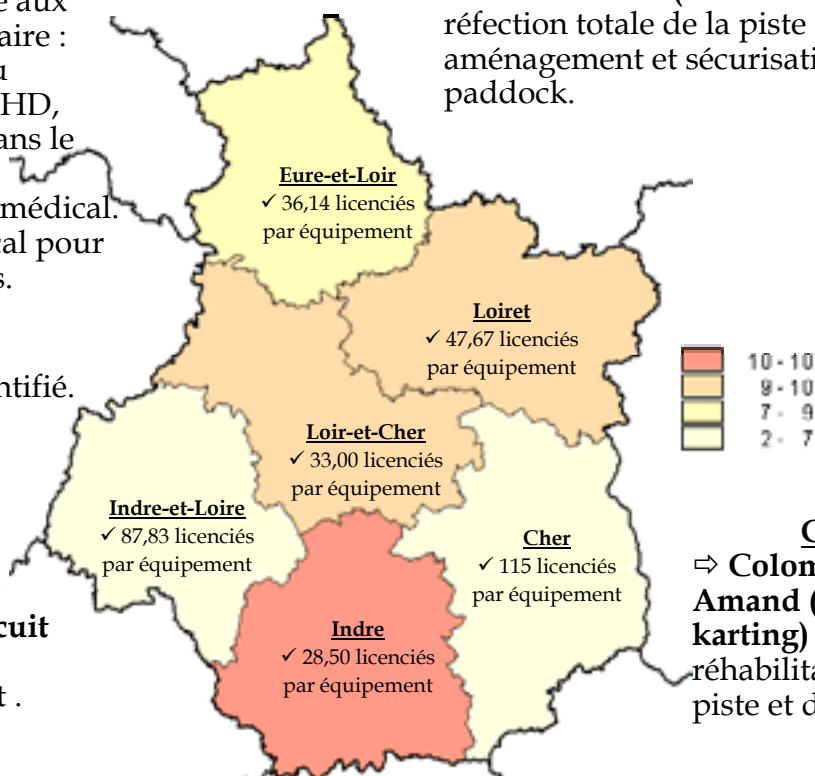
⇒ **Châteauroux St Maur (circuit des Tourneix)** : dans l'optique de pouvoir organiser la manche française du Championnat d'Europe de Rallycross en 2011 ou 2012, amélioration des structures et notamment la construction d'une tour de contrôle sportive (collège, direction de courses, salle de presse), la création d'un tour joker sur la piste (piste annexe, où chaque voiture devra passer au moins une fois, afin de jouer sur la tactique et donner plus de spectacle), la construction d'un bâtiment technique et la mise aux normes FIA concernant les grillages de sécurité.

⇒ **Chaillac (circuit terre)** : mise en place d'une nouvelle structure.

### Loiret :

⇒ **Sougy** : installation des postes commissaires - sécurisation (projet estimé à 15 000 €).

⇒ **Villesancien (circuit terre)** : réfection totale de la piste et aménagement et sécurisation du paddock.



⇒ **Cher : Colombiers - St Amand (circuit de karting)** : réhabilitation de la piste et des stands.

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre d'Aviron*

### La Ligue du Centre d'Aviron

**Président** : Christian SIBUET

**Adresse** : 11 rue des Beaumont  
18000 Bourges

**Tel** : 02.48.20.01.42

**Courriel** : ligueavironcentre@free.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

L'aviron en région Centre représente près de 1000 licenciés annuels répartis dans les 12 clubs que compte la Ligue d'Aviron. Le nombre des pratiquants plus difficilement quantifiable car incluant la pratique occasionnelle est toutefois supérieur à 4000. Notre discipline est pratiquée par des personnes de tous les âges (scolaires, adolescents, adultes, retraités) et à tous les niveaux, compétiteurs (régionaux, nationaux, internationaux), loisirs.

L'aviron en région Centre c'est aussi l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales. En effet, le bassin du Val d'Auron à Bourges accueille régulièrement les épreuves nationales (au nombre de 6) de notre fédération et fait partie des 4 à 5 organisateurs français reconnus et régulièrement retenus.

Si certaines structures bénéficient de cadres professionnels, l'accueil repose essentiellement sur la présence de nombreux bénévoles. Sur les 12 clubs locaux, seuls trois emploient des entraîneurs diplômés suite en particulier à l'arrêt des emplois aidés. Ainsi, les fonctions d'élus, d'accueil, d'organiseurs, d'arbitres, qu'effectuent les bénévoles sont indispensables.

La nomination d'un C.T.S en 2008 issu de la filière I.N.S.E.P et membre du collectif France, l'embauche d'un agent de développement grâce au dispositif CAP'ASSO doit permettre de dynamiser notre discipline et d'exploiter ainsi au mieux les nombreuses possibilités de développement existantes sur la région Centre. La politique régionale de la Ligue du Centre, déclinaison de la politique nationale fédérale, aura donc comme principaux objectifs pour la prochaine olympiade : la promotion de l'aviron (augmentation du nombre de licences délivrées, consolidation des résultats sportifs) ; la création de nouvelles structures (projets sur Chinon, Saint Amand Montrond) ; la formation des bénévoles et des professionnels ; et bien sûr la création et l'animation de l'Equipe Technique Régionale.

Pour parvenir à ces objectifs, la Ligue du Centre a recensé trois grands projets structurants. Premièrement, il s'agit de la création d'une hyper-structure nautique au Val d'Auron à Bourges afin d'offrir des conditions d'entraînement de Haut Niveau en liaison avec le C.R.E.P.S outil fortement apprécié par les membres de l'équipe nationale handisport. Ensuite, il s'agit du désensablement du Cher à Tours, élément indispensable au fonctionnement des activités nautiques. Enfin, notre groupement régional souhaiterait que l'ensemble des clubs affiliés puisse accueillir les personnes à mobilité réduite qui veulent pratiquer notre sport.

Fort de ses 2 professionnels, des structures existantes, de son enthousiasme et de l'aide des différentes collectivités, la réalisation de ces projets ne peut que stimuler une discipline sport de nature possédant un fort potentiel de développement comme beaucoup de sport de nature.





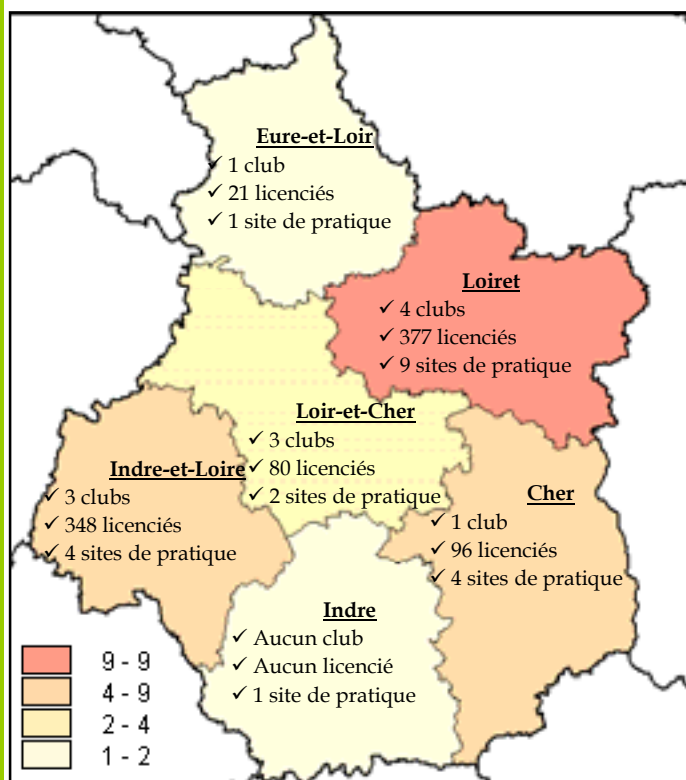
# La Ligue du Centre d'Aviron en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de l'aviron

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip.	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	4	19,05%	96	24,00	0,13	314 675
Eure-et-Loir	1	4,76%	21	21,00	0,02	421 114
Indre	1	4,76%	0	0,00	0,04	232 959
Indre-et-Loire	4	19,05%	348	87,00	0,07	580 312
Loiret	9	42,86%	377	41,89	0,14	645 325
Loir-et-Cher	2	9,52%	80	40,00	0,06	325 182
Région CENTRE	21	100,00%	922	43,90	0,08	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>482</b>		<b>35 478</b>	<b>73,61</b>	<b>0,08</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (5 février 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 12 clubs recensés en 2007/2008

↪ 922 licenciés

↪ 21 sites de pratique d'aviron recensés à travers le RES

Les équipements répertoriés sont les sites de pratiques où les différentes disciplines d'aviron peuvent être pratiquées.

### Analyse :

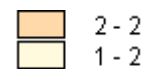
En région Centre, l'offre sur la pratique de l'aviron est très disparate selon les départements. 73% des licenciés sont issus de 4 clubs de la Ligue régionale. Ces 4 structures représentant 3 départements. Sur 12 associations, 9 ne dépassent pas 100 licenciés. Dans l'Indre, il n'existe à ce jour aucun club d'aviron.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

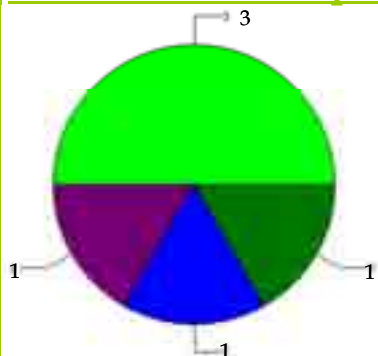


- ✓ 73.91 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 60.87 % des équipements sont gérés par les communes et communauté de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 4,35%



Source : MSS - RES (5 février 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Sanitaires sportifs
- Vestiaires
- Aucun accès

NB : La somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (5 février 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets de la Ligue du Centre d'Aviron

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : désensablement du Cher à Tours.

**Opportunité** :

retrouver des conditions de pratique acceptable, organiser des compétitions nationales.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : rendre les structures accessibles aux personnes à mobilité réduite. Mettre les clubs en conformité au regard des règlements de sécurité.

**Opportunité** : permettre un meilleur accueil des pratiquants.

**Échéance** : 2012.

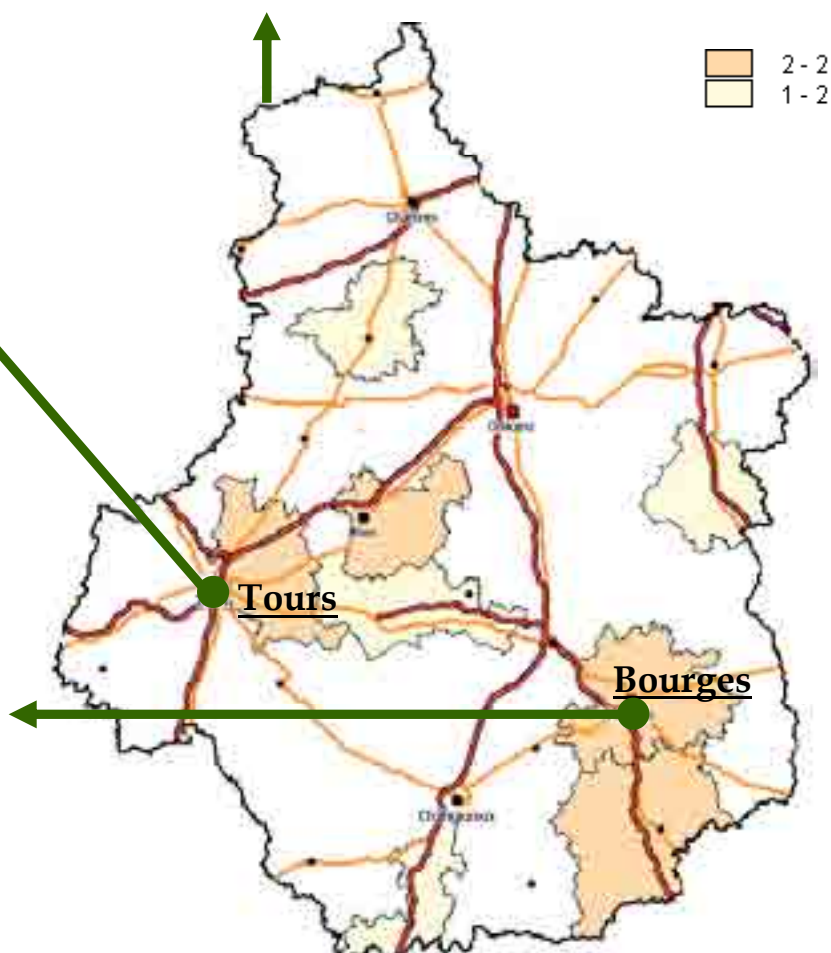
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : création d'une hyper-structure nautique au Val d'Auron avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

**Opportunité** : accueillir des stages d'équipes nationales.

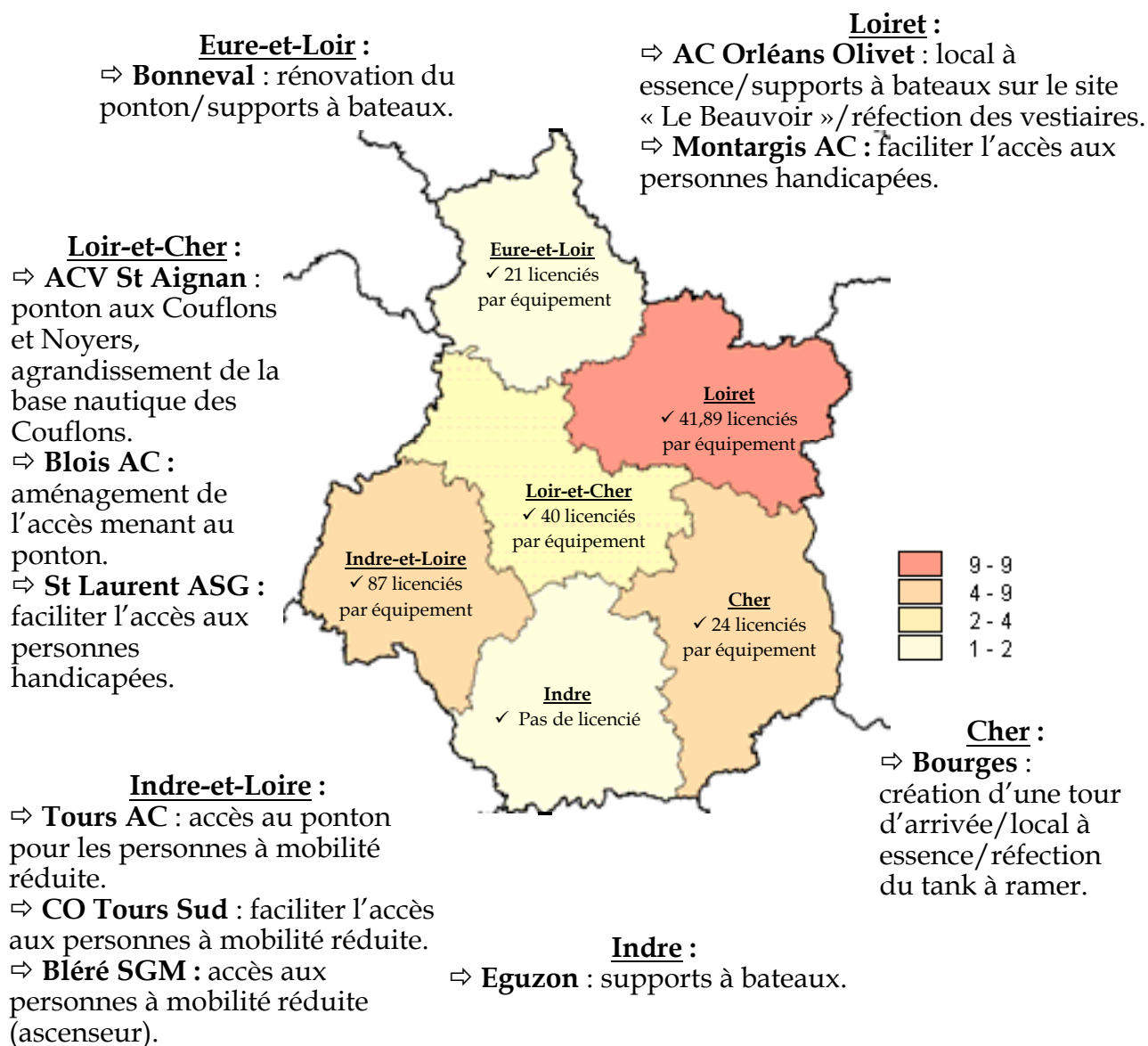
**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Badminton*

### La Ligue du Centre de Badminton

**Président** : Florent GAILLARD

**Adresse** : 14 Rue Henri Moissan – BP 23008  
18027 Bourges Cedex

**Tel / Fax** : 02.48.02.17.07

**Courriel** : lcba@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





Ligue du Centre de Badminton

# EDITO

Les sports de salle et plus particulièrement les quatre sports que sont le basket, le badminton, le handball et le volley-ball expriment avec insistance leur souhait de voir se construire sur la Région Centre un Palais des Sports dont les structures correspondent aux exigences des cahiers des charges des fédérations internationales. Bien que l'accueil en région Centre soit apprécié par toutes les nations qui ont fréquenté par le passé les sites sportifs, il est évident que sans une telle structure, plus aucune compétition internationale officielle ne sera attribuée à la Région. Ce manque de structure est d'autant plus pénalisant pour le public, les sportifs et l'aura de la Région que de grands événements internationaux vont être organisés en France dans les années à venir (2010 - 2011 - 2012) sans que les ligues sportives régionales donc la Région puissent se porter candidates à l'organisation d'une manifestation officielle de haut niveau. Une telle structure devient non seulement nécessaire mais indispensable et les ligues souhaitent ardemment que toutes les démarches en cours aboutissent le plus rapidement possible.

Dans le cadre d'une collaboration interfédérale (basket, hand, volley, badminton) sur la région Centre, une plaquette de recommandations sera éditée en vue de rationaliser l'utilisation des salles de sport. Plusieurs thèmes y seront évoqués comme la réglementation, la vie des structures et l'animation. Elle servira de support de travail aux maîtres d'œuvre. Les valeurs communes de convivialité, l'état de structuration de nos clubs et leur pérennité font apparaître un besoin d'optimisation des structures (salle à vocation multiple, modulable pour des réunions, assemblées, stages, buvette, annexes pour le rangement, les vestiaires...). La collaboration interfédérale a mis en avant le manque d'une structure régionale d'entraînement sur l'Orléanais qui réponde aux besoins en stage, centre permanent, hébergement et restauration.

Avec le développement croissant de 6 % annuel du badminton (15% pour 2008-2009), nous sommes obligés de réfléchir sur un schéma directeur des équipements. Celui-ci doit anticiper l'évolution de notre discipline. Avec la désignation de la France comme organisatrice des Championnats du Monde en 2010 à Paris, nous envisageons une hausse des licenciés grâce à une médiatisation. Le constat sur les équipements aujourd'hui dans la région est qu'aucun des clubs évoluant au niveau national n'a, à sa disposition, une salle répondant aux exigences de hauteur et de dimensions nationales. L'objectif pour la prochaine olympiade est de pourvoir progressivement à la réalisation de ces équipements nécessaires au développement de ces clubs. La ligue se place en cohérence avec la politique fédérale qui soutient des salles de 9 m et 9 terrains via le CNDS équipement national.

Florent GAILLARD

Président de la Ligue du Centre de Badminton



Ligue du Centre de Badminton

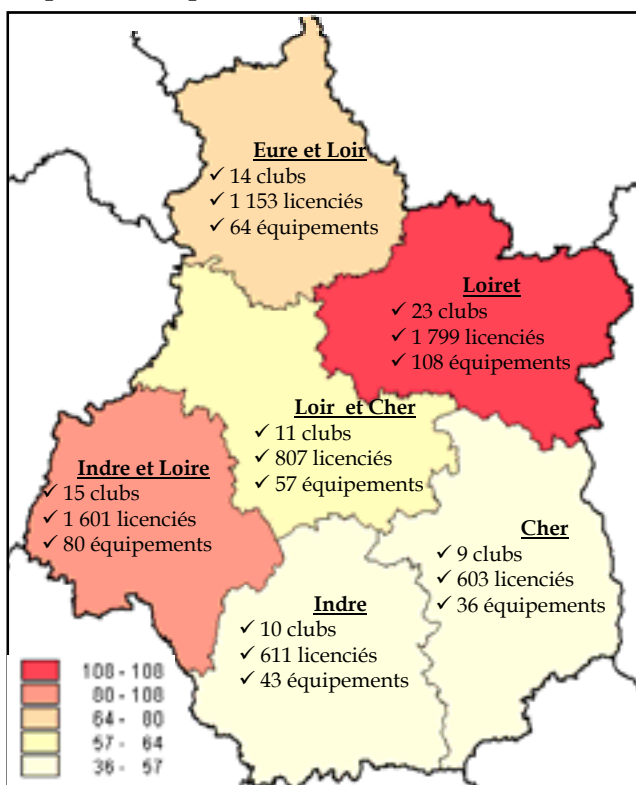
# La Ligue du Centre de badminton en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de badminton

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	36	8,78%	603	16,75	1,14	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	64	16,49%	1 153	18,02	1,52	421 114
<b>Indre</b>	43	10,64%	611	14,21	1,85	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	80	19,68%	1 601	20,01	1,38	580 312
<b>Loiret</b>	108	29,52%	1 799	16,66	1,67	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	57	14,89%	807	14,16	1,75	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>388</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 577</b>	<b>16,95</b>	<b>1,54</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>8 503</b>		<b>122 741</b>	<b>14,44</b>	<b>1,38</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

↳ **82 clubs** recensés en 2007/2008

↳ **6 577 licenciés** (En progression)

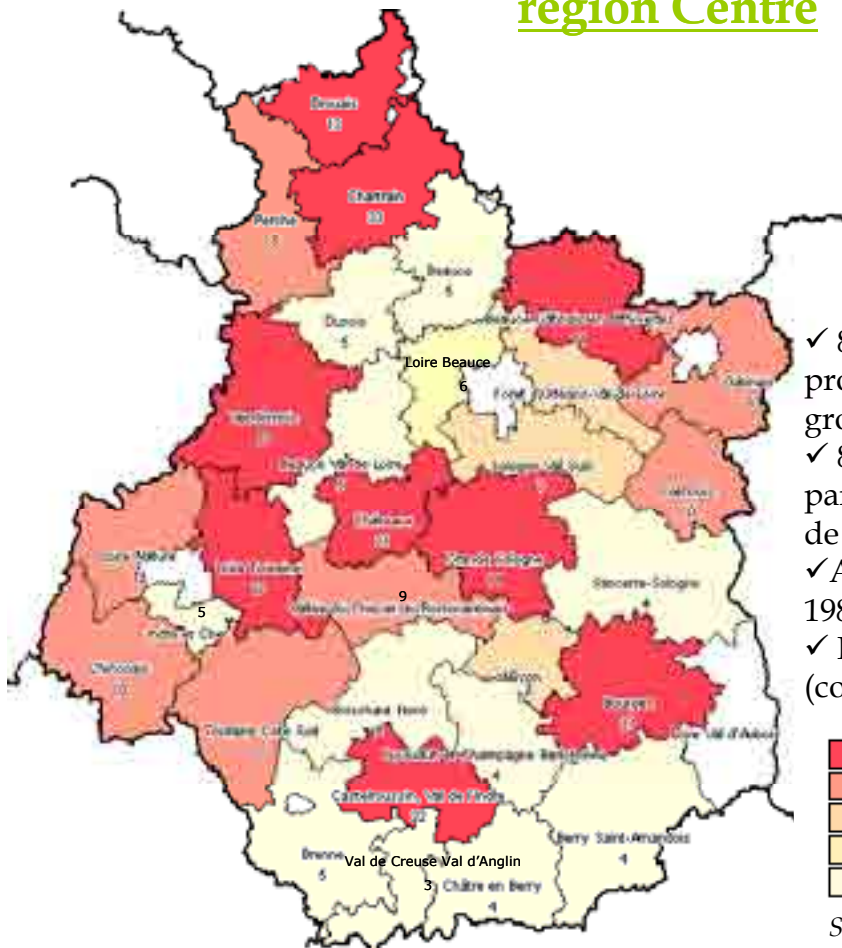
↳ **388 équipements** recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les salles multisports et les salles spécialisées de badminton avec une activité avérée.

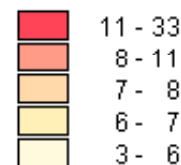
**Analyse** : Le développement du badminton passe par la mise en place d'animations et de promotion de l'activité dans des zones déjà pourvues en salle. Pour ses projets prioritaires, la ligue tient compte du niveau sportif des clubs, de leur structuration (emploi, écoles de jeunes...) et leur projet structurant en lien avec les priorités régionales. La ligue du Centre de Badminton souhaite que pour toute construction d'équipement sportif, des tracés de badminton soient prévus et qu'ils correspondent à une rationalisation de l'équipement (par exemple, tracer 7 terrains de badminton sur un 44 x 22 m et pas uniquement 4 ou 5). La discipline se développant à vitesse grand V, nous souhaitons faire prendre conscience les décideurs de l'importance de concevoir des équipements répondant aux besoins de notre sport en terme de hauteur (9m dégagé de tout obstacle) et de nombre de terrains par rapport à la surface de jeu pour permettre une pratique en toute sécurité et accueillir un nombre de joueurs ou de scolaires conséquent sur le même créneau horaire.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

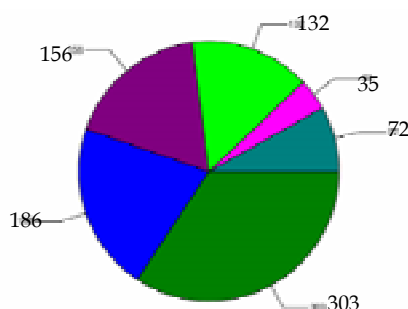


- ✓ 80 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 80 % des équipements sont gérés par des communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1984.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 28 %



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



■ Aisné d'évolution ■ Sanitaires sportifs ■ Tribunes / gradins  
 ■ Vestiaires ■ Sanitaires publics ■ Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (15 février 2009)

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.



# Projets de la Ligue du Centre de Badminton

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2009/2012

**Projet** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains à Salbris.

**Opportunité** : club d'Élite en Nationale 1B ayant pour objectif le maintien en Élite. Aucune salle de 9 m. pouvant accueillir le niveau national actuellement. Une salle avec 9 terrains permettrait un accueil et des entraînements améliorés ainsi que l'organisation de grandes compétitions.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 2 500 000 €.

**Projet** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains à Mainvilliers.

**Opportunité** : club montant en Nationale 3 ayant pour objectif montée en N2. Aucune salle de 9 m. pouvant accueillir le niveau national actuellement. Une salle avec 9 terrains permettrait un accueil et des entraînements améliorés ainsi que l'organisation de grandes compétitions.

**Échéance** : 2011/2012.

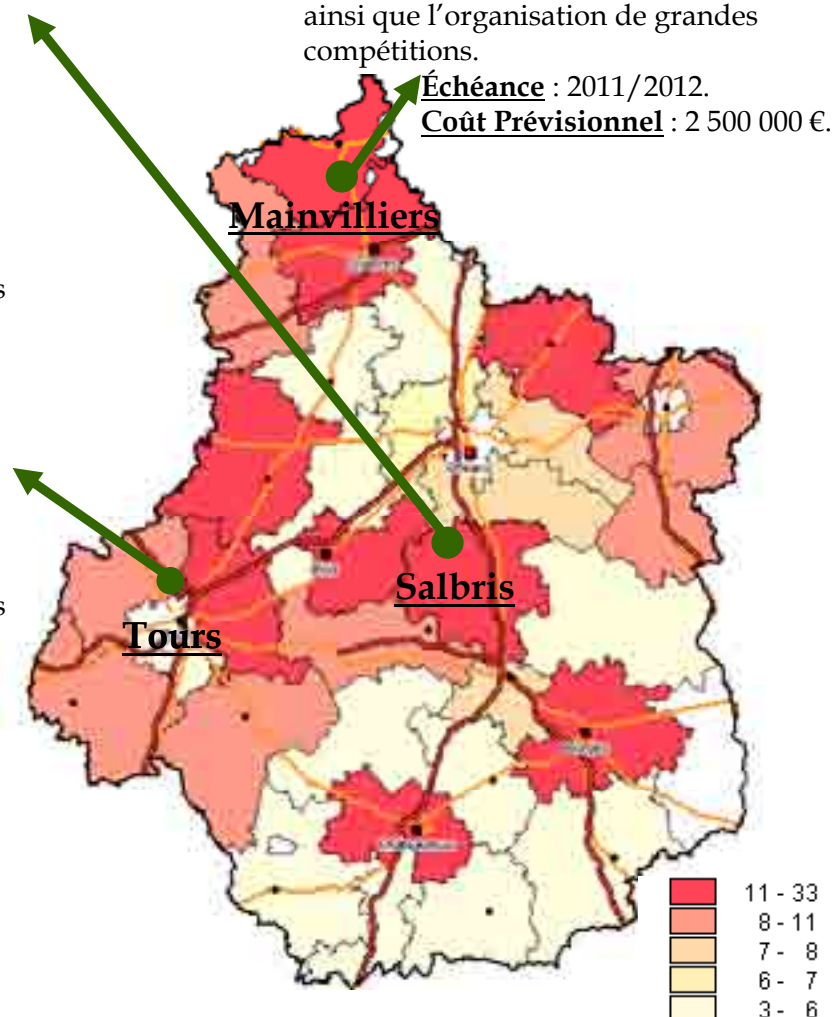
**Coût Prévisionnel** : 2 500 000 €.

**Projet** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains sur l'Agglomération de Tours.

**Opportunité** : club en Nationale 2 ayant pour objectif la montée en Élite. Aucune salle de 9 m. pouvant accueillir le niveau national. Une salle avec 9 terrains permettrait un accueil et des entraînements améliorés ainsi que l'organisation de grandes compétitions.

**Échéance** : 2009/2011.

**Coût Prévisionnel** : 2 500 000 €.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

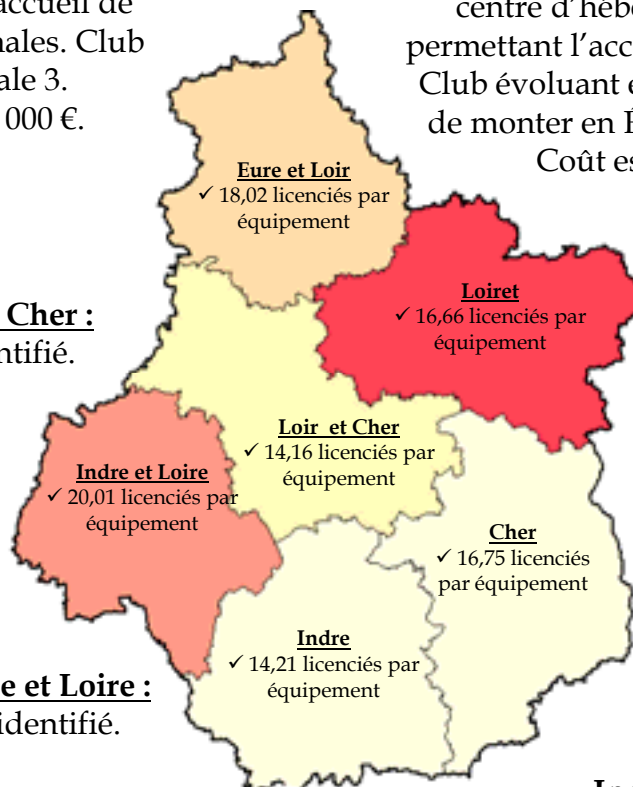
⇒ **Nogent le Rotrou** : création d'une salle spécialisée de 9 m. et 9 terrains pour l'accueil de compétitions nationales. Club évoluant en Nationale 3. Coût estimé à 2 500 000 €.

### Loiret :

⇒ **Orléans** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains ainsi que d'un centre d'hébergement et restauration permettant l'accueil de stages et formations. Club évoluant en Nationale 3 avec objectif de monter en Élite sur les années à venir. Coût estimé à 5 000 000 €.

### Loir et Cher :

⇒ Pas de projet identifié.



### Cher :

⇒ **Bourges (CREPS)** : réhabilitation à envisager : 7 terrains au lieu des 4 actuels du gymnase. Coût d'environ 15 000 €.

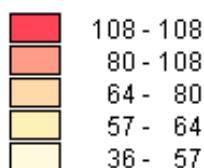
### Indre et Loire :

⇒ Pas de projet identifié.

### Indre :

⇒ **Argenton sur Creuse** : création d'une salle spécialisée de 9 mètres et 9 terrains. Coût estimé à 2 500 000 €.

⇒ **Châteauroux** : réhabilitation de la salle dédiée au football avec tracés à faire dans salle de l'I.F.R. (18 courts potentiels). Coût estimé à 20 000 €.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Bouliste Régional Centre

### Le Comité Bouliste Régional Centre

**Président** : Jean Louis CHARNALET

**Adresse** : 12 Rue Charles Péguy  
45000 Orléans

**Tel** : 02.38.54.85.79

**Courriel** : cbd.loiret@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sport et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

La Fédération Française de Sport-Boules reconnue de Haut Niveau par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, regroupe 2 637 associations sportives et environ 80 000 licenciés. Le Comité Bouliste Régional du Centre, quant à lui, regroupe pas moins de 48 associations sportives et 987 licenciés.

## • Les bases du Jeu de Boules :

Les boules sont métalliques, parfaitement sphériques et équilibrées, d'un diamètre de 90 à 110 mm. Elles pèsent de 900 à 1 200 grammes.

Le but est une sphère de couleur uniforme dont le diamètre varie de 35 à 37 mm.

Le cinquante est une baguette métallique de 50 cm utilisée pour tracer le « terrain », marquer l'emplacement des boules ou du but et délimiter la zone de validité du tir.

## • Les actions de jeux :

« Pointer » = lancer la boule le plus près possible du « but », en la faisant rouler sur le sol et en tenant compte du terrain et de la distance.

« Tirer » = lancer une boule dans une course d'élan pour qu'elle déplace un objet annoncé. L'impact doit être direct ou à moins de 50 cm dans l'arc tracé avec le cinquante.

## • Le cadre de jeu :

Le terrain doit être tracé : largeur de 2 à 2,5 mètres et longueur totale de 27,5 mètres. A chaque extrémité, une zone de 0,5 mètre dite « Zone non jouable », ensuite une distance de 2 mètres dite « Zone valide de jeu », une zone de 5 mètres dite « Zone de lancer du but » et au milieu une zone de 12,5 mètres. Il est obligatoire qu'à chaque extrémité du terrain soient placées des planches pour arrêter les boules. Il y a des variantes de distances en longueur pour les catégories Jeunes et Féminines.



# EDITO

## ☛ Les épreuves :

Il existe 2 sortes d'épreuves :

### 1. Le jeu traditionnel :

- Le Simple = 1 joueur contre 1 - 4 boules par joueur. Durée maximale 1h30 ou 11 points.
- Le Double = 2 joueurs contre 2 - 3 boules par joueur. Durée maximale 2h00 ou 11 points.
- Le Triple = 3 joueurs contre 3 - 2 boules par joueurs. Durée maximale 1h30 ou 11 points.
- La Quadrette = 4 joueurs contre 4 - 2 boules par joueurs. Durée maximale 2h30 ou 11 points.
- Le combiné = épreuve individuelle. Chaque joueur dispose de 4 boules pendant les 8 manches de l'épreuve. Il est en alternance « pointeur » ou « tireur ». L'aire de jeu (cible) est représentée par un cercle de 1,4 mètres de diamètre tracé au sol autour du but.

### 2. Le jeu sportif :

- Tir de précision = Parcours d'adresse au tir de 11 cibles différentes disposées sur un tapis. Chaque cible a une valeur de point particulière qui est liée à la distance à laquelle elle se situe et aux obstacles à ne pas déplacer ( boules ou but rouges),
- Tir progressif = Le tireur, en course continue tire alternativement dans un sens puis dans l'autre sur six boules cibles placées à distances variables (seule la réussite du tir permet la progression de la cible sur le tapis). Le joueur doit toucher réglementairement le plus grand nombre de boules cibles pendant un temps imparti (5 mn pour les seniors).
- Tir en relais = Chaque joueur tire successivement 4 boules avant de passer le relais à son partenaire. Cette épreuve se déroule sur les tapis de tir progressif, mais la position des cibles est inchangée bien que différentes de chaque côté. Les 2 joueurs se relaient pour toucher réglementairement le plus grand nombre de boules dans un temps imparti (5 mn pour les seniors).
- Tir à cadence rapide = Le tireur, en course continue, tire alternativement dans un sens puis dans l'autre sur des cibles fixes, le plus grand nombre de boules cibles dans un temps imparti (5 mn pour les seniors).

L'appellation «Sport boules» ne peut être utilisée que pour ce que l'on appelle plus communément «La Lyonnaise». Les autres pratiques (Pétanque, Boule Bretonne, Boule de Fort, etc....) ne font pas parties de la Fédération Française de Sport Boules.

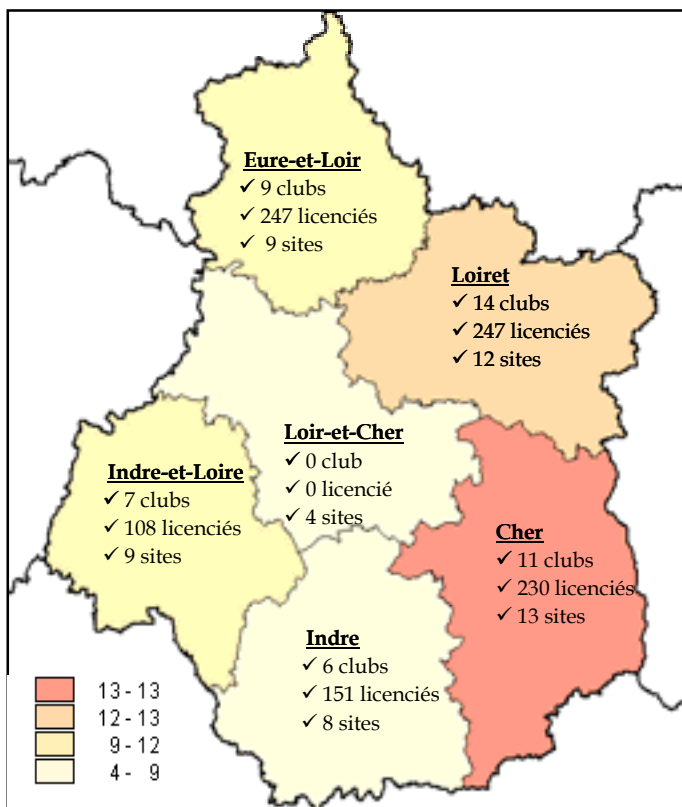
# Le Comité Bouliste Régional Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs du Comité Bouliste

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	8	14,52%	142	17,75	0,25	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	14	20,97%	392	28,00	0,33	421 114
<b>Indre</b>	7	11,29%	214	30,57	0,30	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	8	12,90%	276	34,50	0,14	580 312
<b>Loiret</b>	17	27,42%	434	25,53	0,26	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	8	12,90%	302	37,75	0,25	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>62</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 826</b>	<b>29,45</b>	<b>0,25</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>1 770</b>		<b>31 934</b>	<b>18,04</b>	<b>0,29</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 48 clubs recensés en 2007/2008

↪ 984 licenciés (En progression)

↪ 55 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 48 accueillent une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous les terrains de boules ayant une pratique avérée de « sports boules » (boules lyonnaises).

### Analyse :

Plus communément appelé « Boule Lyonnaise », le Sport Boule est reconnu de Haut Niveau par le Ministère de la Santé et des Sports. Il ne doit pas y avoir de confusion avec d'autres pratiques telles que la pétanque, Boule de Fort, etc.

Le Loir-et-Cher est à 0 licencié car ce département est rattaché au Loiret. La dénomination exacte est : « District Bouliste Loiret - Loir-et-Cher ».

Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

# État des lieux des équipements en 2007/2008

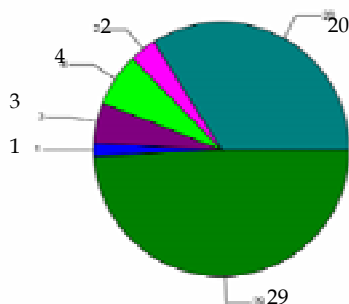
## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ Les communes sont propriétaires de 84,3 % des équipements.
- ✓ Les communes sont gestionnaires de 68,59 % des équipements.
- ✓ Année moyenne de construction : 1989.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 24,05 %

Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



NS : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (15 février 2009)

**Rappel** : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projet du Comité Bouliste Régional Centre

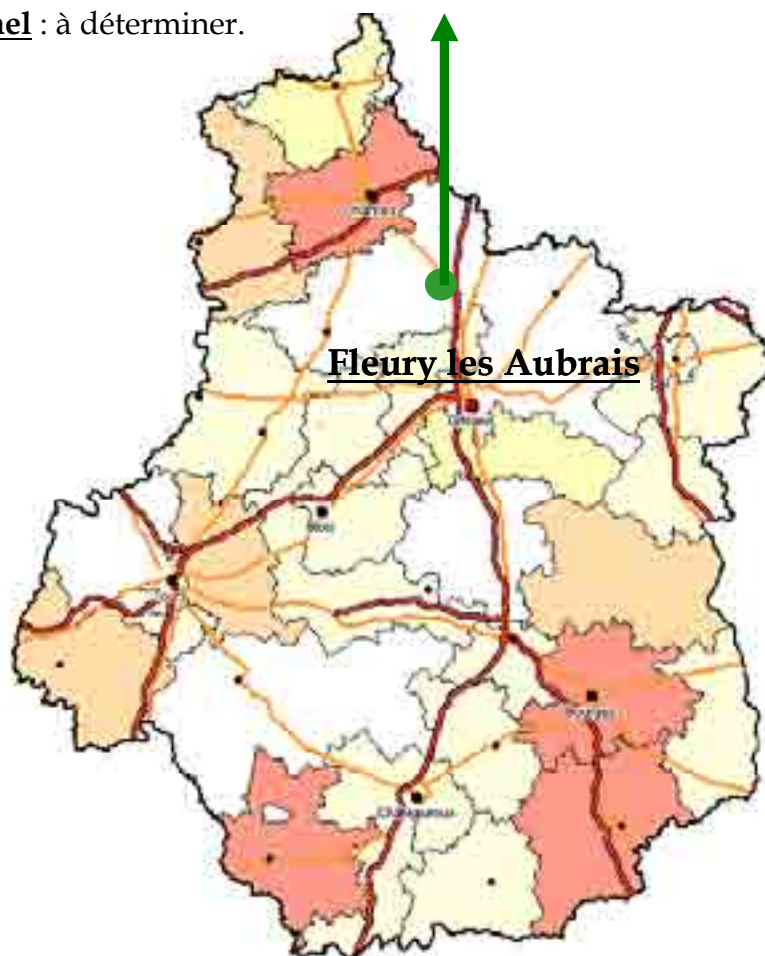
## Projet prioritaire soutenu par le Comité 2008/2012

**Projet** : installation du chauffage dans le boulodrome couvert de Fleury les Aubrais.

**Opportunité du projet** : la situation géographique de ce boulodrome est centrale pour le Comité et permet l'organisation de compétitions régionales, en particulier pour les Jeunes. La Fédération exige aujourd'hui une température minimum de 17° C. pour les compétitions officielles. Dans le cadre de l'accompagnement éducatif périscolaire exposé dans la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale en date du 13/07/2007, le Comité pourra de fait, proposer ses services pour l'animation de séquences sportives.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

*Comité de Boxe Région Centre*

## Le Comité de Boxe Région Centre



**Président** : Robert GUETTIER

**Adresse** : 27 Rue de la Grapperie  
41100 Saint Firmin Des Prés

**Tel / Fax** : 02.54.23.42.45

**Courriel** : Guettier.Robert@wanadoo.fr

**Site Internet** : [www.ffboxe.asso.fr](http://www.ffboxe.asso.fr)



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*



<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

En termes d'équipements sportifs, les clubs de la région Centre sont assez bien pourvus. Tous ne disposent pas d'une installation spécifique qui leur est propre, mais chacun se satisfait de ce qui est mis à disposition.

Les démarches de rénovation, d'agrandissement et d'entretien sont financées au niveau local :

Dans le Cher : B.C. Vierzon : l'aménagement d'un vestiaire douches femmes est en cours de finition.

Dans l'Eure-et-Loir : Boxe Chartraine : une salle de boxe est en construction. Elle sera livrée courant 2010.

Dans l'Indre-et-Loire : l'U.S. Chambray les Tours : une salle de boxe spécifique est en rénovation.

Dans le Loiret : l'U.S. Montargis : le projet municipal de la construction d'une salle de boxe programmé pour 2009 est actuellement en suspens. Le B.C. de Pannes : des travaux sont en cours dans une salle pour un aménagement spécifique boxe.

Certains cas particuliers sont à noter : nous disposons de cadres mais les municipalités concernées ne sont pas en mesure de mettre un local à disposition. Il s'agit de Chinon (37) et Pithiviers (45).

Concernant l'utilisation de la salle de boxe du CREPS à Bourges par les clubs locaux, aucun accord n'a été trouvé pour le financement de la location jugé par ceux-ci, trop élevé.

Robert GUETTIER  
Président du Comité de Boxe Région Centre



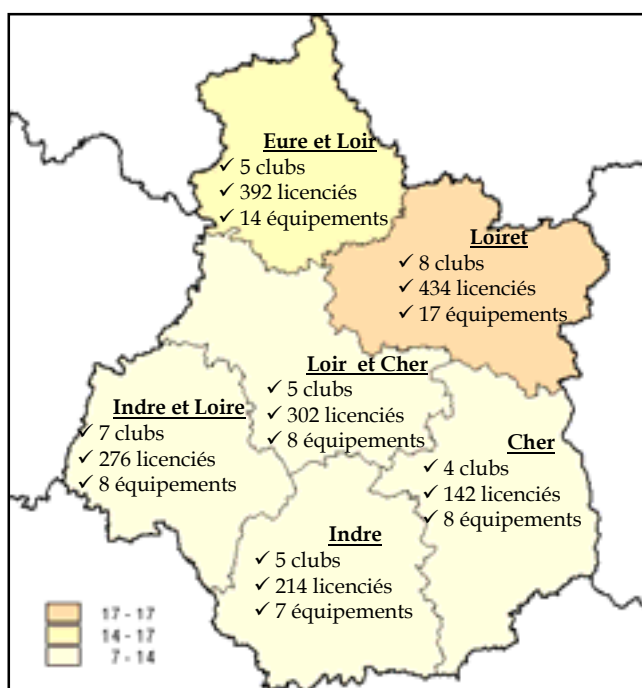
# Le Comité de Boxe Région Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de Boxe Anglaise

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	8	14,52%	142	17,75	0,25	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	14	20,97%	392	28,00	0,33	421 114
<b>Indre</b>	7	11,29%	214	30,57	0,30	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	8	12,90%	276	34,50	0,14	580 312
<b>Loiret</b>	17	27,42%	434	25,53	0,26	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	8	12,90%	302	37,75	0,25	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>62</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 826</b>	<b>29,45</b>	<b>0,25</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>1 770</b>		<b>31 934</b>	<b>18,04</b>	<b>0,29</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

↳ **34 clubs** recensés en 2007/2008

↳ **1 826 licenciés** (En progression)

↳ **62 équipements** recensés à travers le R.E.S. dont 34 accueillent une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont ceux ayant une activité « Boxe » avérée (salles de combat, gymnase, salles polyvalentes...)

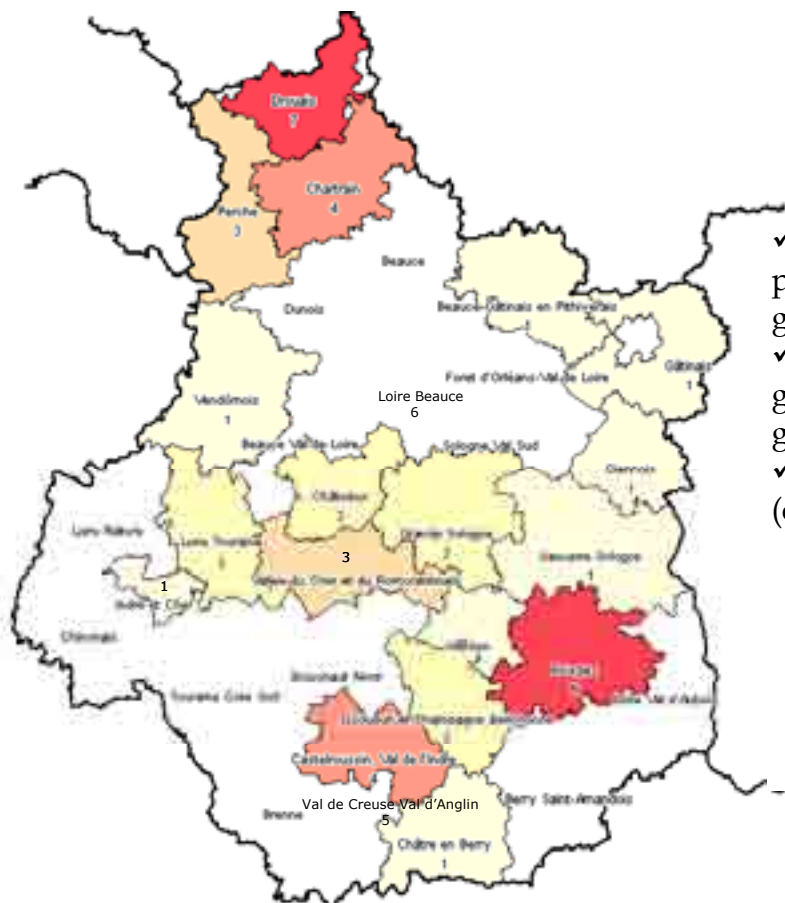
### Analyse :

La boxe est loin d'occuper tout le territoire de la région. Elle est cantonnée dans les villes de plus ou moins grande densité. L'évolution de la pratique, qui s'est diversifiée ces dernières années (boxe féminine, - aérobixe, - boxe éducative assaut, - boxe pré combat) attire un nouveau public, mais qui, faute de structures d'accueil proches n'y a pas accès. L'attente existe, le bon retour des actions d'animation et de promotion dans les zones dépourvues de salle le prouve, mais c'est l'offre qui fait défaut. La solution ne réside pas dans un premier temps en terme d'équipement, mais en terme de cadres techniques disponibles. Les cadres qui vont en formation le font pour répondre aux besoins de leur club, et non pour créer une nouvelle structure, qui reste un engagement trop difficile.



# État des lieux des équipements en 2007/2008

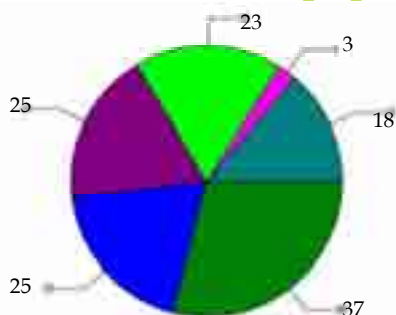
## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 87,10 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 85,48 % des équipements sont gérés par des communes et groupements de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 33,87 %

Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Tribunes / gradins
- Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (15 février 2009)

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.



# Projet du Comité Régional Centre de Boxe Anglaise

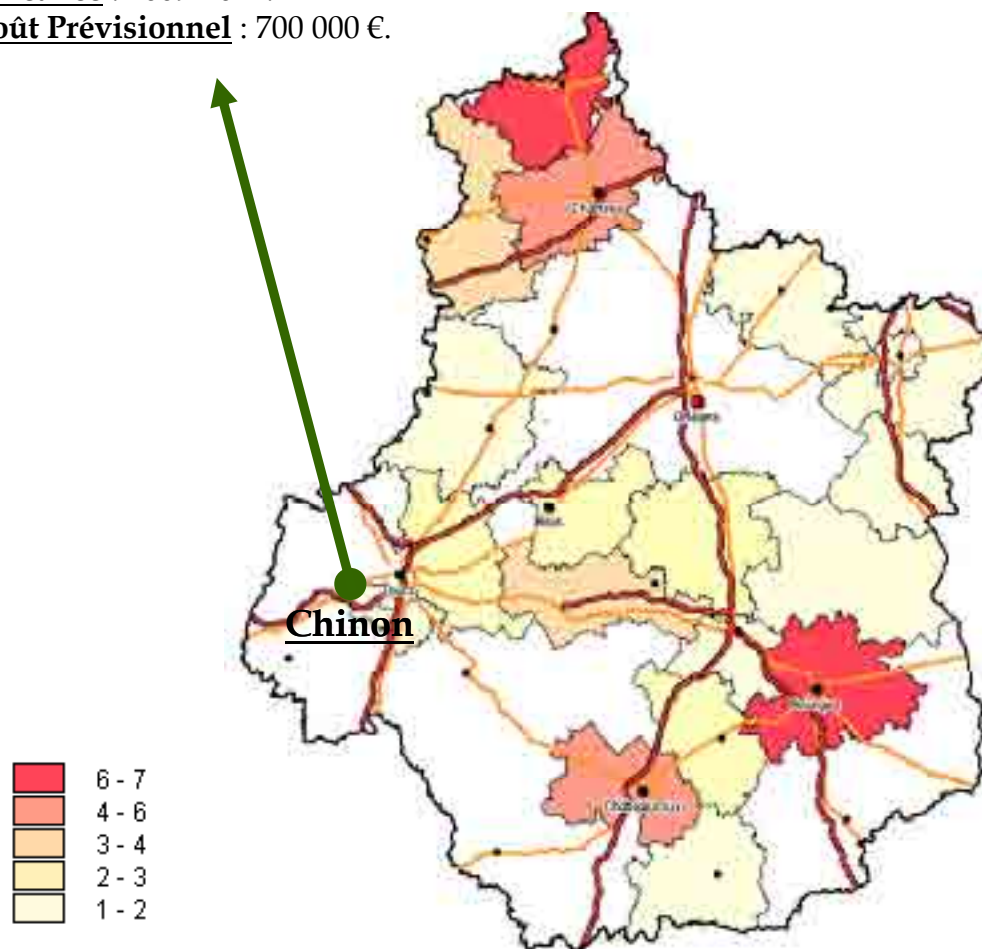
## Projet prioritaire soutenu par le Comité 2009/2012

**Projet** : construction d'une salle de boxe à Chinon.

**Opportunité** : forte demande au sein de cette commune. Le C.G. 37 semble favorable à ce projet de création. Maintes fois sollicitée, la municipalité de Chinon répond être intéressée mais ne dispose pas de local à proposer. Le choix qui pourrait être fait serait que la ville de Chinon offre le terrain, environ 300 m<sup>2</sup>, pour monter un « bloc boxe » livré « clé en main », d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> et disposant de 2 rings, 2 vestiaires, douches, toilettes, un bureau, un espace musculation et un hall d'entrée.

**Échéance** : 2009-2012.

**Coût Prévisionnel** : 700 000 €.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

### Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

**Président** : Gildas LEVESQUE

**Adresse** : 5 avenue de Florence  
37000 Tours

**Tel** : 02.47.63.13.18

**Courriel** : centre@ffck.org

**Site internet** : [www.canoë-regioncentre.org](http://www.canoë-regioncentre.org)

*Étude réalisée en partenariat entre le Conseil  
Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse  
et des Sports et le C.R.O.S*

*(à partir du schéma directeur des équipements  
2008/2012 du C.R.C.K).*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



Crédit Photo : JF Souillard





# EDITO

Le Canoë-Kayak est une discipline au croisement du sport, du loisir et du tourisme. Dans le cadre de la délégation de service public, nous avons défini les besoins des activités sportives. En tant que fédérateur d'activités économiques et représentant d'un usage, nous proposons une politique d'aménagement des cours d'eau pour l'usage loisir et tourisme.

L'affirmation d'une politique passe aussi par une hiérarchisation des équipements selon le service rendu à la population et au milieu associatif.

Nous avons ainsi défini, à partir des cahiers techniques F.F.C.K., des critères reposant sur les contextes locaux et sur le dynamisme des structures d'animation, et avons veillé à une répartition équilibrée sur le territoire.

Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak a réactualisé son projet de développement pour la période 2002-2012. Ce projet reprend le concept fédéral des « Défis ». Décliné dans sa dimension aménagement et équipements, il présente des projets ambitieux, des projets modestes, des projets liés à la sécurité, à l'environnement, à la qualité, à l'emploi, à la compétition, au tourisme ou à l'organisation d'évènements.

Ces projets forment un tout qui permet de donner au développement de notre passion une ligne de conduite, une stratégie et pour tout dire un sens.

Ce schéma est aussi révélateur de la maturité des structures de canoë-kayak qui ont acquis depuis 1988 une véritable culture projet.

La version complète de ce document, destinée aux concepteurs de projets, est disponible auprès du C.R.C.C.K.

Gildas LEVESQUE

Président du Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

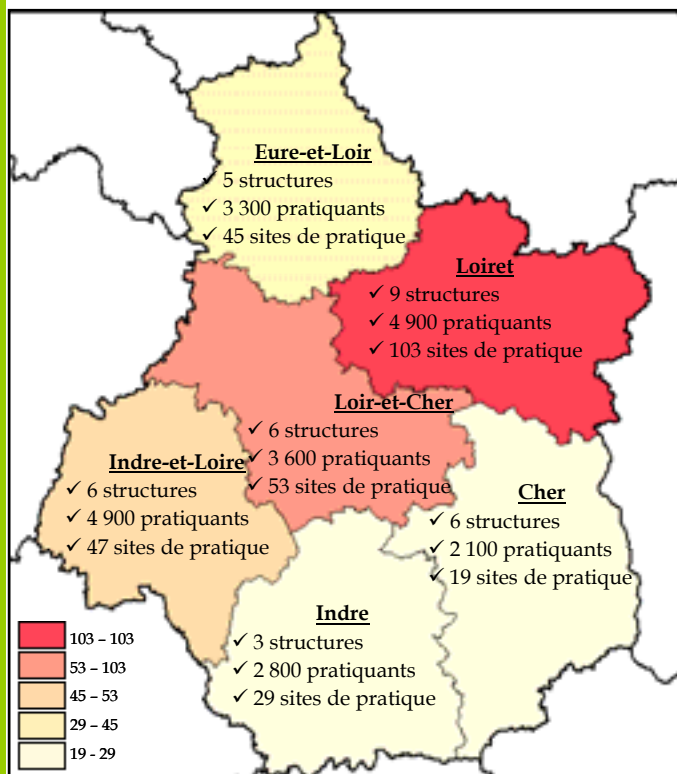
# Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak en quelques chiffres...

## Les pratiquants, les sites de pratiques et les équipements sportifs et touristiques de canoë-kayak

Niveau géographique	Nb total de sites (R.E.S)	% total de sites	Nb de pratiquants	Nb de pratiquants par sites	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	19	6,42%	2 100	110,53	0,60	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	45	15,20%	3 300	73,33	1,07	421 114
<b>Indre</b>	29	9,80%	2 800	96,55	1,24	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	47	15,88%	4 900	104,26	0,81	580 312
<b>Loiret</b>	103	34,80%	4 900	47,57	1,60	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	53	17,91%	3 600	67,92	1,63	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>296</b>	<b>100,00%</b>	<b>21 600</b>	<b>72,97</b>	<b>1,17</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>4 149</b>		<b>4 331 500</b>	<b>1 043,99</b>	<b>0,68</b>	<b>61 399 541</b>

### Répartition départementale

Source : MSS - RES (11 janvier 2009), INSEE et CRCK



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

- ↳ 21 600 pratiquants
- ↳ 35 structures (clubs)
- ↳ 296 sites de pratique de canoë-kayak

Les équipements répertoriés sont les sites de pratiques où les différentes disciplines du canoë-kayak peuvent être pratiquées (sites d'activités nautiques et aquatiques, stade d'eau vive, point d'embarquement et de débarquement, stade de canoë-kayak de vitesse, stade mixte, terrain de kayak-polo, autres sites nautiques).

### Analyse :

Les sites de pratiques de cette carte sont issus du recensement des équipements sportifs. Une analyse des sites répertoriés par le Comité Régional de Canoë-Kayak est fait sur la diapositive suivante.



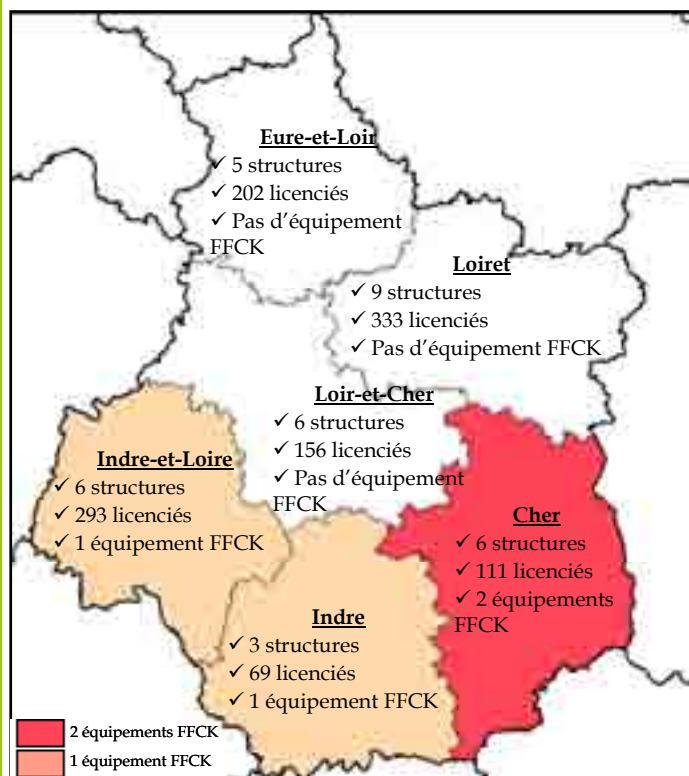
# Le Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak en quelques chiffres...

## Les licenciés, les pratiquants et les équipements sportifs de canoë-kayak

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	2	50,00%	111	55,50	0,06	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	0	0,00%	202	/	0,00	421 114
<b>Indre</b>	1	25,00%	69	69,00	0,04	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	1	25,00%	293	293,00	0,02	580 312
<b>Loiret</b>	0	0,00%	333	/	0,00	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	0	0,00%	156	/	0,00	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>4</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 164</b>	<b>291,00</b>	<b>0,02</b>	<b>2 519 567</b>

### Répartition départementale

Source : C.R.C.C.K. (27 janvier 2009) et INSEE



↪ 35 structures (clubs) recensées

↪ 1 164 licenciés

↪ 21 600 pratiquants

↪ 4 équipements du canoë-kayak (selon le cahier technique des équipements sportifs de la FFCK)

### Analyse :

Les parcours naturels (rivières, portions de rivière, points d'embarquement et de débarquement) ne sont pas recensés dans ce tableau. Seuls y figurent les équipements des cahiers techniques FFCK (bases nautiques, bassins de slalom, de descente.....).

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

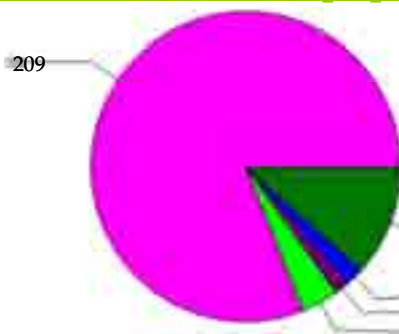


- ✓ 63,67 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 62,95 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 14,03%



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs

- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : Le sommaire des équipements de cette résolution est supérieur au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.  
Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

### Rappel :

- 5 La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements
- 10 sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets du Comité Régional du Centre de Canoë-Kayak

## Projets prioritaires soutenus par le Comité Régional 2008/2012

**Projet** : aménagement du bassin de slalom (parcours de contournement de l'ouvrage de dimension nationale) à Tours.

**Opportunité** : action permettant l'entraînement sportif du pôle espoir de canoë-kayak, l'organisation de manifestations nationales, la pratique de loisirs et éducative, la pratique du tourisme. Respect de la loi sur l'eau de 2006 et de ses décrets d'application (liste et signalisation des ouvrages dangereux) et respect du code de l'environnement et du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (article R212-4).

**Échéance** : 2009/2010.

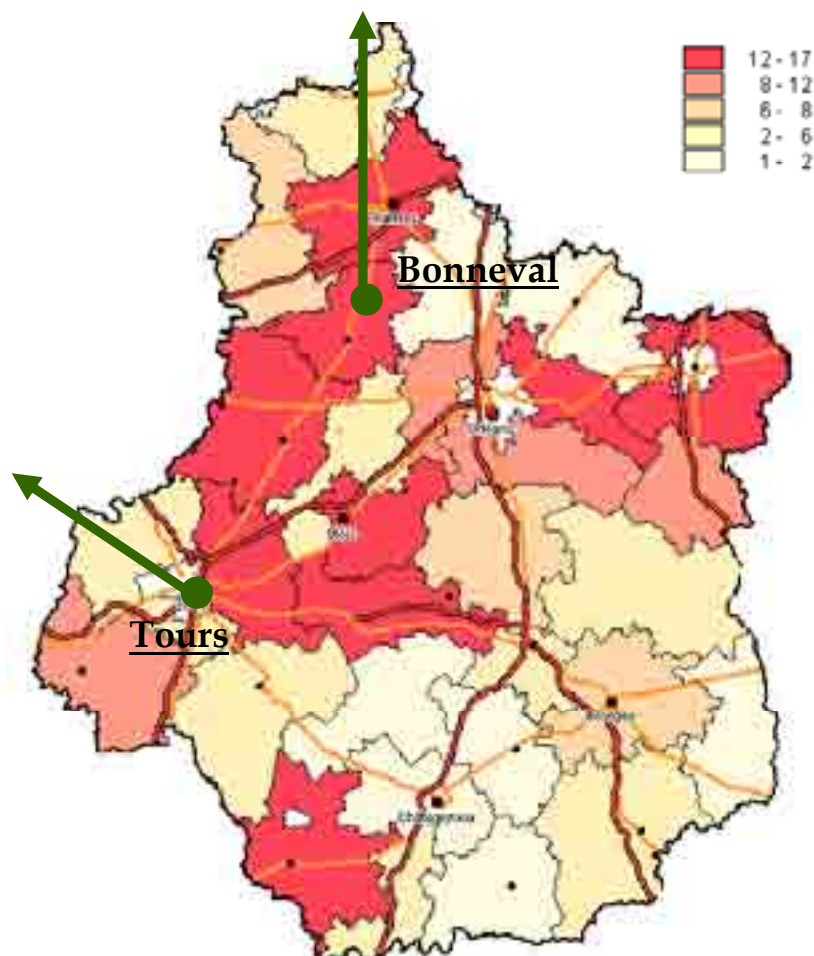
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : aménagement d'un bassin de slalom à Bonneval (création d'un parcours d'eaux vives en deux sections successives : une section réhaussée et une section gravitaire).

**Opportunité** : cohérence/ maillage territorial / potentiel de développement.

**Échéance** : à déterminer.

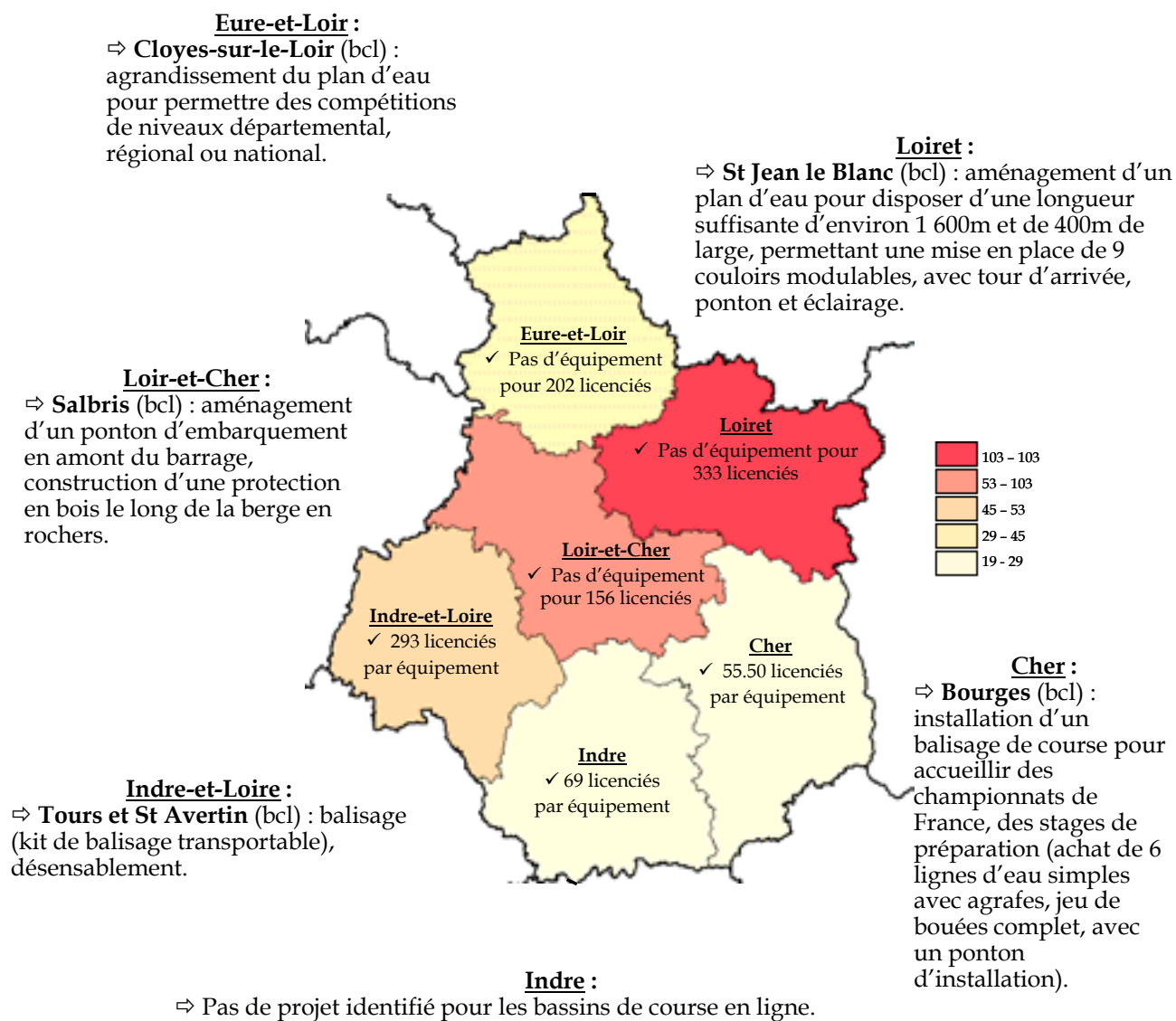
**Coût Prévisionnel** : 3 000 000 €.





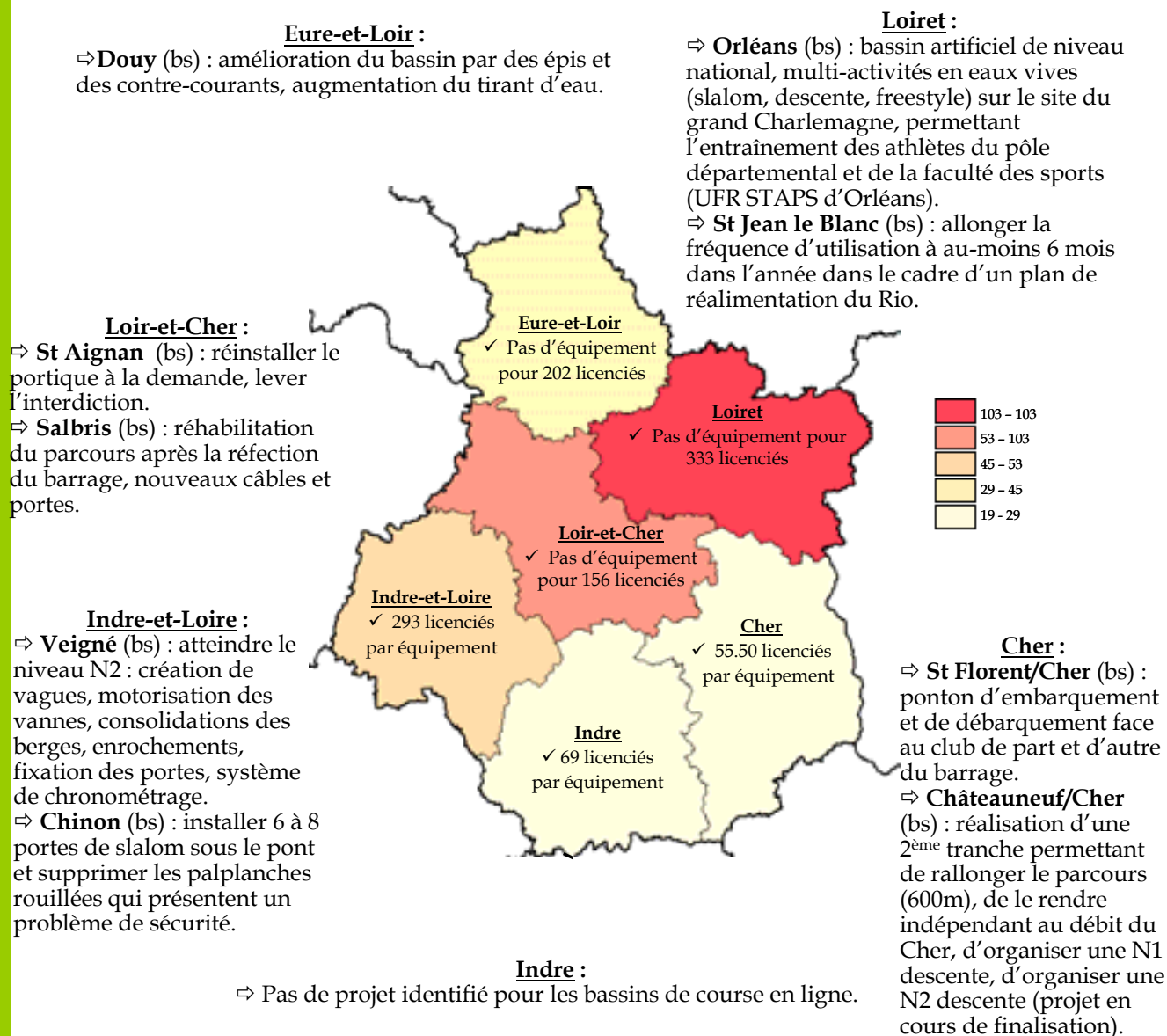
# Carte des projets des clubs (bassin de course en ligne - bcl)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



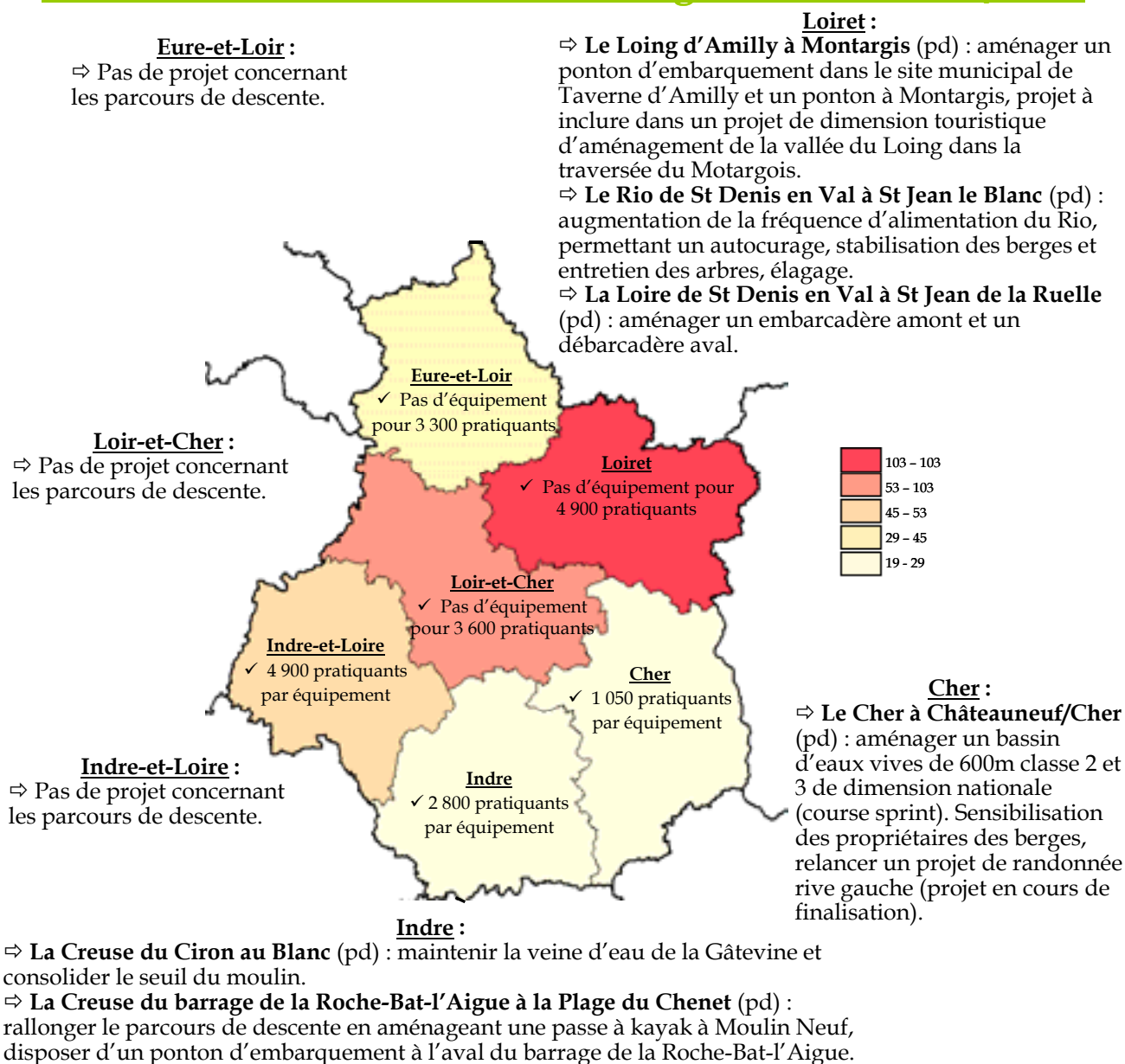
# Carte des projets des clubs (bassin de slalom - bs)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



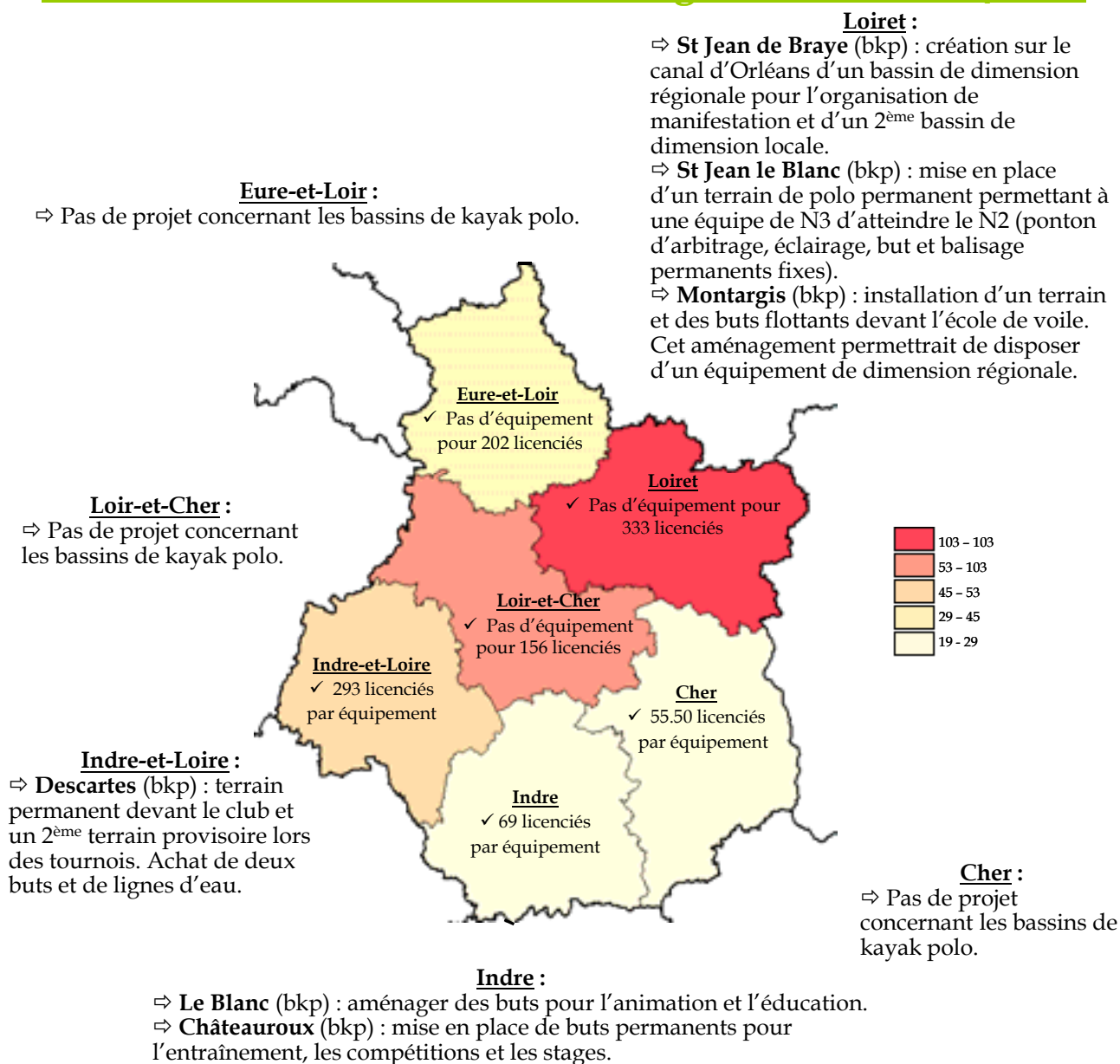
# Carte des projets des clubs (parcours de descente - pd)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



# Carte des projets des clubs (bassin de kayak polo - bkp)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

Source des projets : schéma directeur d'équipements du Comité Régional du Centre du Canoë-Kayak.

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



# Carte des projets des clubs (spot de freestyle - sf)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

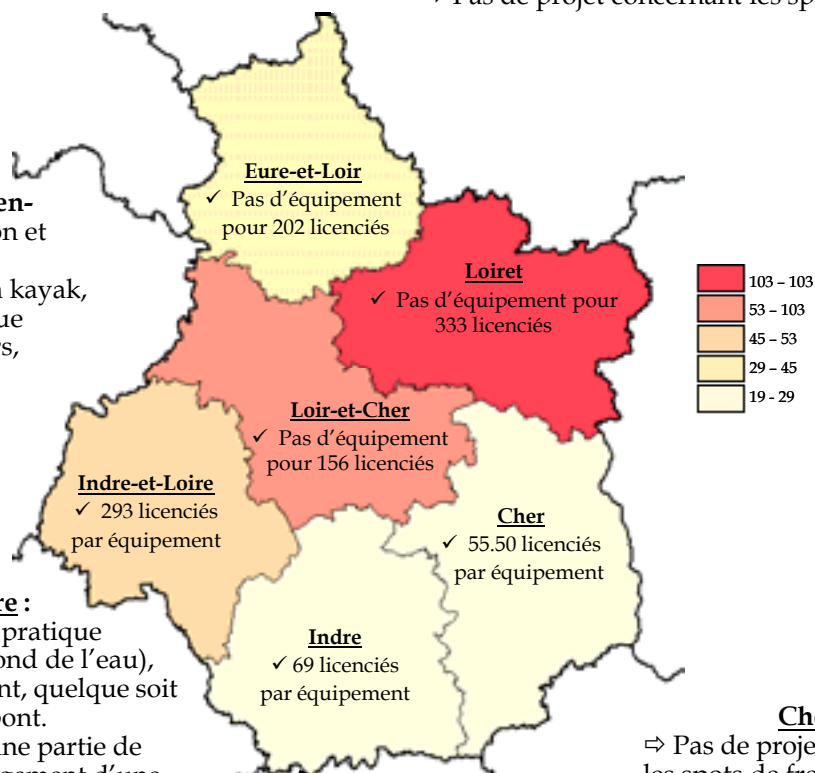
⇒ Pas de projet concernant les spots de freestyle.

### Loiret :

⇒ Pas de projet concernant les spots de freestyle.

### Loir-et-Cher :

⇒ **St Aignan, Thésée, Monthou, Bourré, Montrichard, Chissay-en-Touraine** (sf) : protection et préservation des sites, finalisation des passes à kayak, débarcadère, signalétique suppression des dangers, modification de la réglementation.



### Indre-et-Loire :

⇒ **Tours** (sf) : sécuriser la pratique (enlever les ferrailles au fond de l'eau), maintenir le site intéressant, quelque soit les projets concernant le pont.

⇒ **Amboise** (sf) : rendre une partie de son intérêt au site (aménagement d'une ou deux arches pour création de vague de freestyle eaux vives, dans le bras de droite de l'Île d'Or, utilisable y compris à l'étiage.

⇒ **Chisseau, Civray, Bléré, Dierre, Athée, Véréz, Larçay** (sf) : protection et préservation des sites, finalisation des passes à kayak, débarcadère, signalétique suppression des dangers, modification de la réglementation.

Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

Source des projets : schéma directeur d'équipements du Comité Régional du Centre du Canoë-Kayak.

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

### Indre :

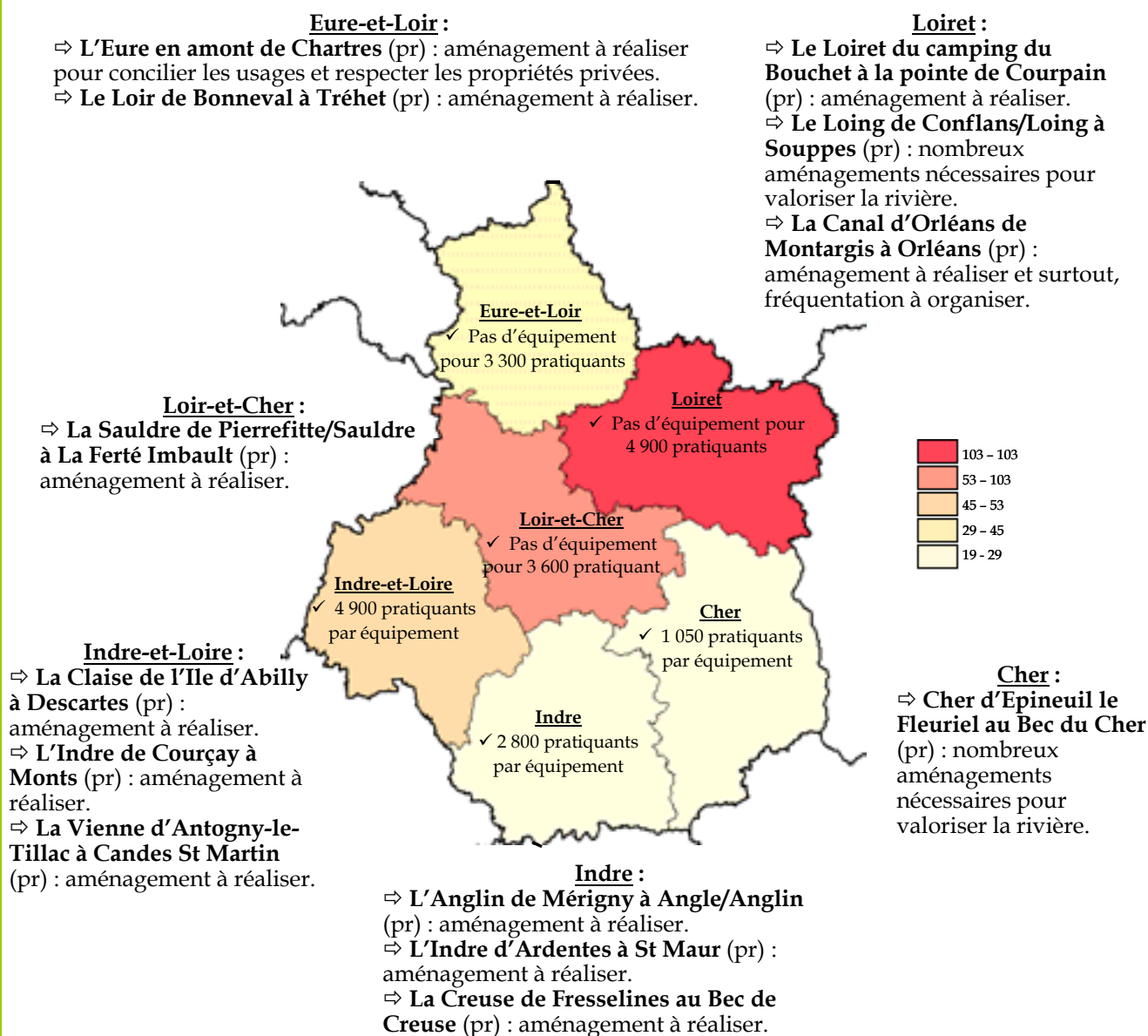
⇒ **Le Blanc** (sf) : maintenir la vague, consolider le seuil.

### Cher :

⇒ Pas de projet concernant les spots de freestyle.

# Carte des projets des clubs (parcours de randonnée - pr)

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



# Itinéraires sportifs et touristiques

Sur tout le territoire de la région Centre :

Respect de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques et de ses décrets d'application.

Établir la liste des ouvrages nécessitant un aménagement adapté et mettre en place leur signalisation.

Respect du code de l'environnement sur les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux.

## Poids économique du canoë-kayak

(Statistiques : Etudes SOFRES 2007)

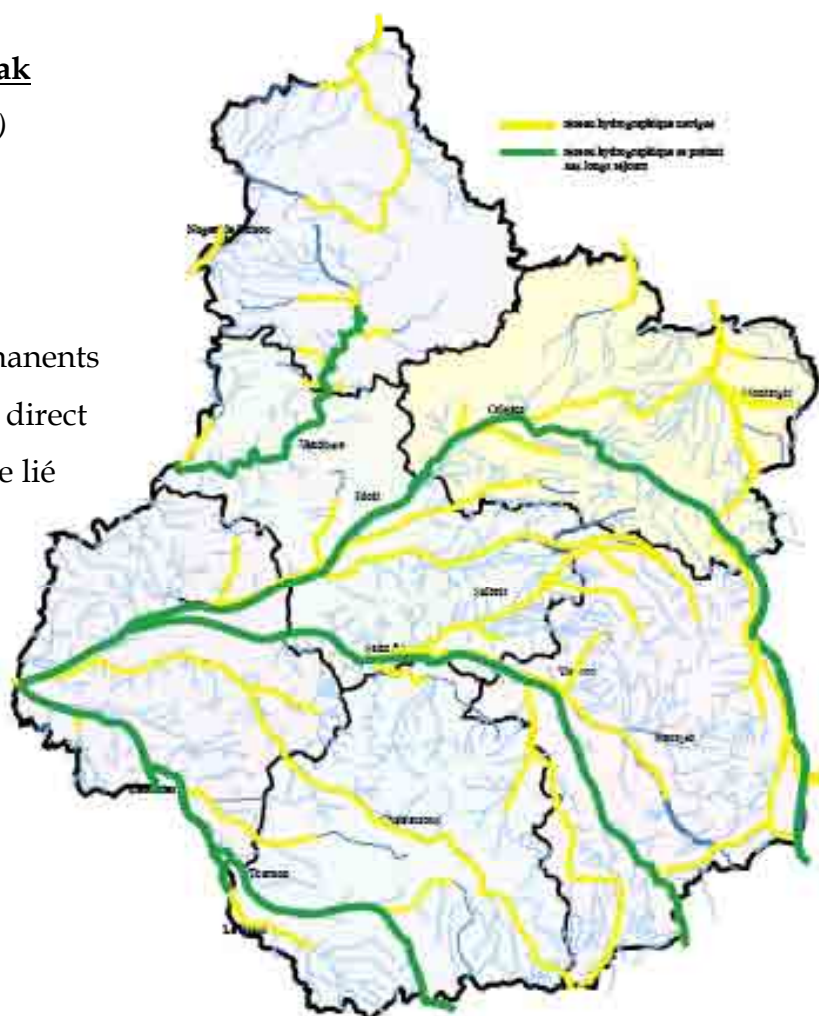
Au niveau national :

- ↳ 1 960 000 pratiquants
- ↳ 4 332 000 journées pratiquées
- ↳ 4 300 emplois équivalents permanents
- ↳ 54 310 000 € de chiffre d'affaire direct
- ↳ 228 312 000 € de chiffre d'affaire lié

En jaune, le réseau hydrographique navigué, la distinction n'a pas été faite entre :

- les cours d'eau assidûment fréquentés
- les cours d'eau fréquentés à des débits supérieurs à l'étiage
- les cours d'eau fréquentés ponctuellement par les usagers locaux

En vert, les grands axes touristiques de la région, se prêtant à une navigation sur plusieurs jours.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional du Centre Club Alpin Français

### Comité Régional du Centre Club Alpin Français

**Président** : Daniel-Yvan RICOUR

**Adresse** : 9 rue du commandant de Poli  
45000 Orléans

**Tel/Fax** : 02.38.88.69.43

**Courriel** : dy.ricour@wanadoo.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

La FFCAM est une Fédération multisports qui propose différentes activités : escalade, alpinisme, randonnée pédestre, ski de randonnée, raquettes à neige, vélo de montagne, spéléologie.

L'escalade est à ce jour de plus en plus répandue. Les S.A.E. (structure artificielle d'escalade) sont des structures de base qui permettent l'initiation et l'enseignement à un plus grand nombre. L'aspect ludique de cette activité allié à l'enrichissement de plusieurs qualités telles que : la concentration, la mémorisation, le calme, le sens de l'observation et de l'équilibre, favorisent le développement harmonieux du schéma corporel.

Elles sont ouvertes à toutes les tranches d'âge et à toutes les catégories de population : scolaires, jeunes, étudiants, adultes, compétiteurs mais aussi aux handicapés. En effet, l'escalade est une solution efficace pour permettre à ces personnes une meilleure intégration dans le domaine sportif mais aussi pour se surpasser, exprimer sa sensibilité, mieux s'accepter.

Les S.A.E. permettent aux novices de découvrir l'activité sans trop de contraintes, avec tous les avantages de la pratique d'un sport en "intérieur". Ces structures permettent de pallier l'absence de falaises et les caprices de la météo. Ainsi, l'école d'escalade peut fonctionner toute l'année. L'objectif est d'utiliser cet outil comme tremplin vers la pratique en extérieur et de ne pas devenir une fin en soi.

Cependant, le taux élevé de fréquentation des murs d'escalade arrive à saturation. Le Comité Régional Centre de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne reste confiant pour la réalisation de nouveaux investissements.

Daniel-Yvan RICOUR  
Président du Comité Régional Centre de la FFCAM

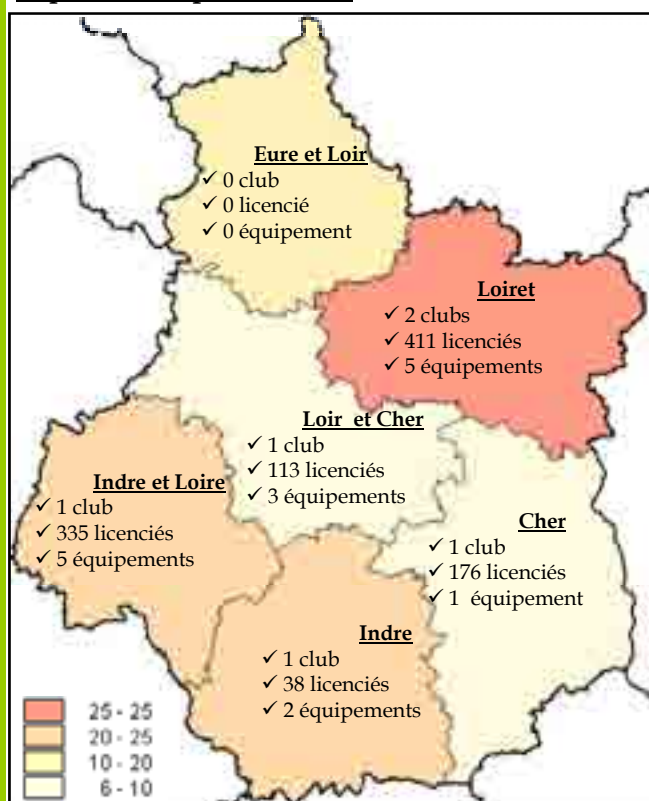
# Le Comité Régional Club Alpin Français en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs du CAF

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	6	6,67%	176	29,33	0,19	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	10	11,11%	0	0,00	0,24	421 114
<b>Indre</b>	20	22,22%	38	1,90	0,86	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	20	22,22%	335	16,75	0,34	580 312
<b>Loiret</b>	25	27,78%	411	16,44	0,39	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	9	10,00%	113	12,56	0,28	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>90</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 073</b>	<b>11,92</b>	<b>0,36</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>5 941</b>		<b>81 748</b>	<b>13,76</b>	<b>0,97</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (11 février 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 6 clubs recensés en 2006/2007

↪ 1 073 licenciés (légère progression)

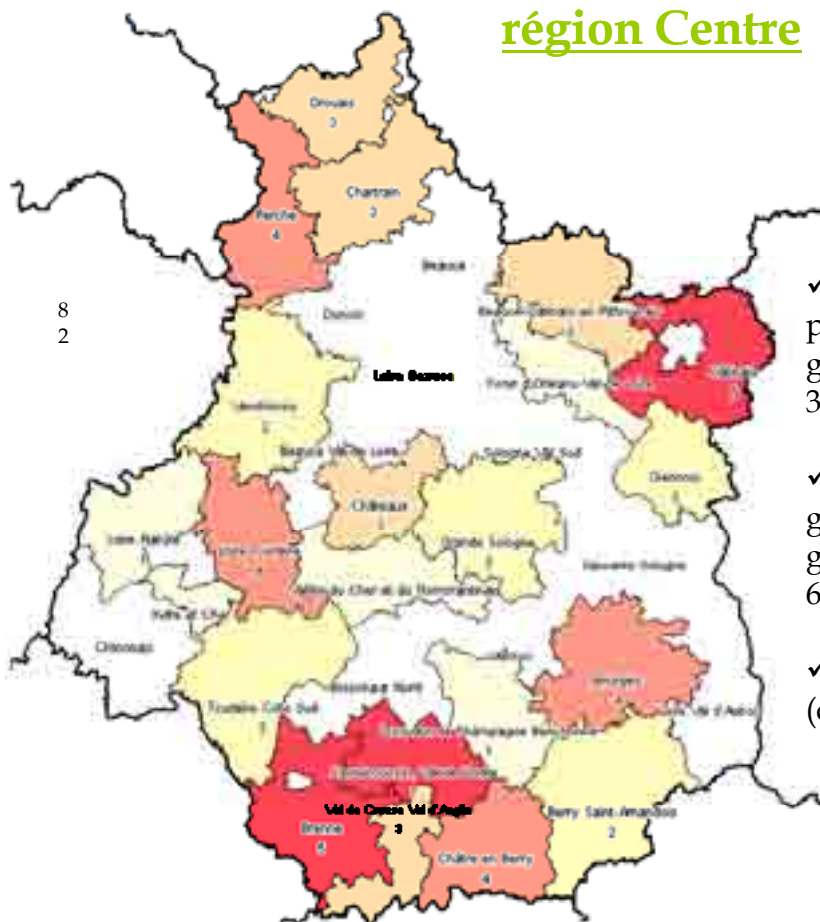
↪ 90 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 16 accueillant une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont les sites d'escalade naturels, les sites d'escalade naturels aménagés (bénéficiant d'un aménagement spécifique) et les structures artificielles d'escalade.

**Analyse** : Le nombre d'équipements (S.A.E.) en région Centre semble à première vue satisfaisant. Cependant, la majorité des Clubs Alpins n'a pas accès à la totalité des structures.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

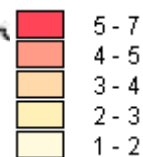
## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



✓74,03% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes et 3,90% sont celles d'associations.

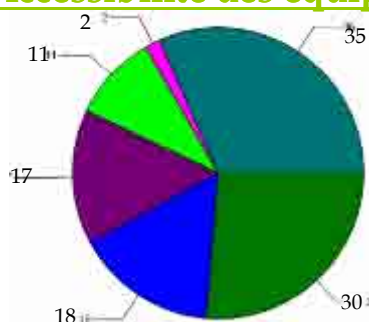
✓70,13% des équipements sont gérés par les communes et groupements de commune et 6,49% par des associations.

✓Part des équipements récents (construits après 1995) : 37,66%



Source : MSS - RES (11 février 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



Aire d'évolution  
Vestiaires

Sanitaires sportifs  
Sanitaires publics

Tribunes / gradins  
Aucun accès

HD : la somme des équipements de cette catégorie est supérieure au nombre total d'équipements... car ces derniers n'auraient pas été pris en compte ou affectés à la fois.

Source : MSS - RES (11 février 2009)

Rappel : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets Comité Régional Club Alpin Français

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : construction d'une SAE.

**Opportunité** : fidélisation des jeunes.

**Échéance** : 2009.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : construction d'une SAE.

**Échéance** : 2009.

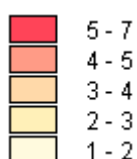
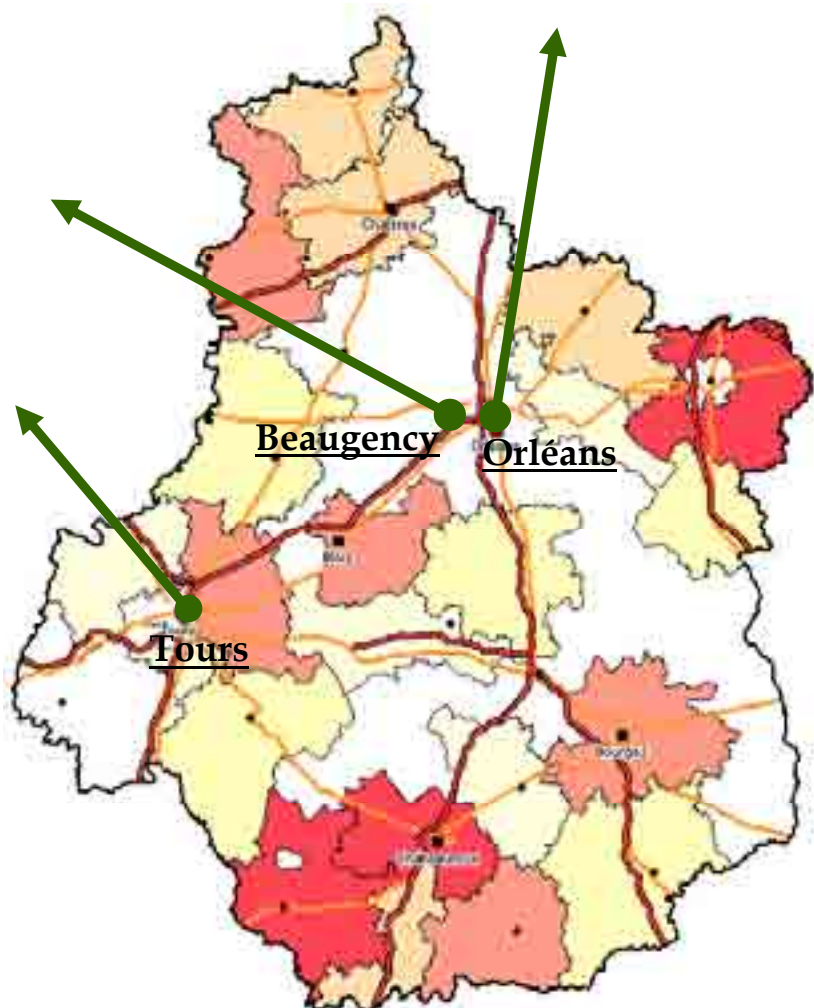
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : extension de la SAE Gaston Coûté à Orléans.

**Opportunité** : utilisation pour un groupe d'handicapés.

**Échéance** : 2009.

**Coût Prévisionnel** : 30 000 €.



Source : MSS - RES (11 février 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire

### Le Comité Régional d'Équitation

**Président** : Pascal DEBOUDT

**Adresse** : Maison des Sports  
1240 Rue de la Bergeresse  
45160 Olivet

**Tel** : 02.38.64.09.23

**Site Internet** : [www.crecvl.org](http://www.crecvl.org)

**Courriel** : [secretariat@crecvl.org](mailto:secretariat@crecvl.org)



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



Comité Régional d'Équitation  
Centre Val de Loire

# EDITO

La quantité et la répartition géographique des équipements sportifs dédiés à l'Équitation semblent satisfaisantes, mais à regarder de plus près les besoins sont énormes si l'on considère le potentiel de développement de l'équitation. Une récente étude TNS SOFRES évoque clairement l'intention de pratiquer de plus de 800 000 français dès que possible, notre région doit s'organiser pour assumer ce développement.

Si le maillage territorial est fort en quantité, son amélioration qualitative doit être un défi pour le comité régional d'Équitation. La richesse régionale des sports équestres réside dans cette diversité étroitement liée au monde rural dont l'équitation est issue, et qu'il nous faut aider pour qu'elle puisse perdurer sur l'ensemble du territoire ou plutôt des territoires.

Les Centres équestres sont bien répartis en zones périurbaines et rurales. Il est à noter que l'implantation du Pôle de l'Âne et du Cheval à Lignières (18) en zone rurale est un de ses points forts, il participe activement au développement régional du cheval et de l'Équitation. Nous avons la chance de disposer dans notre région du Parc Équestre Fédéral à Lamotte Beuvron (41) ; cet équipement gigantesque et toujours en plein développement apporte à notre région une dimension nationale et internationale et des retombées considérables en terme d'économie locale et d'image régionale.

La région Centre possède de nombreux équipements équestres. Si pour la plupart ils ont évolué et ne ressemblent plus à des prés transformés pour un week-end en terrain de concours hippiques ou à des granges transformées en manèges, ils ne sont pas comparables aux stades, ... et autres salles de sports accueillants la plupart des disciplines sportives. Certains ne répondent plus ou très partiellement aux normes de qualité qu'exige la pratique actuelle des sports équestres.

La qualité des sols équestres en est un point essentiel auquel s'ajoute la nécessité d'améliorer les équipements complémentaires (manèges, barrières, accès, parking, douches chevaux, sanitaires...) et de répondre à la problématique de l'arrosage en respectant l'environnement.

- Près de 28 000 licenciés pour près de 400 établissements équestres et une progression constante depuis de nombreuses années en région Centre.
- Un Projet éducatif fort vers un large public dont l'Équitation s'est dotée au fil des années.
- Une spécificité juridique dans le mouvement sportif puisque les centres équestres, représentant plusieurs milliers d'emplois en région Centre, sont organisés en majorité sous la forme d'entreprises agricoles.

Tous ces points sont autant d'arguments et de forces pour l'avenir de notre sport.

Ainsi, le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire souhaite porter en avant, grâce à l'aide des pouvoirs publics, ce maillage territorial, ces activités agricoles et sportives durables dans leur spécificité éducative et leur capacité à créer des emplois pérennes....

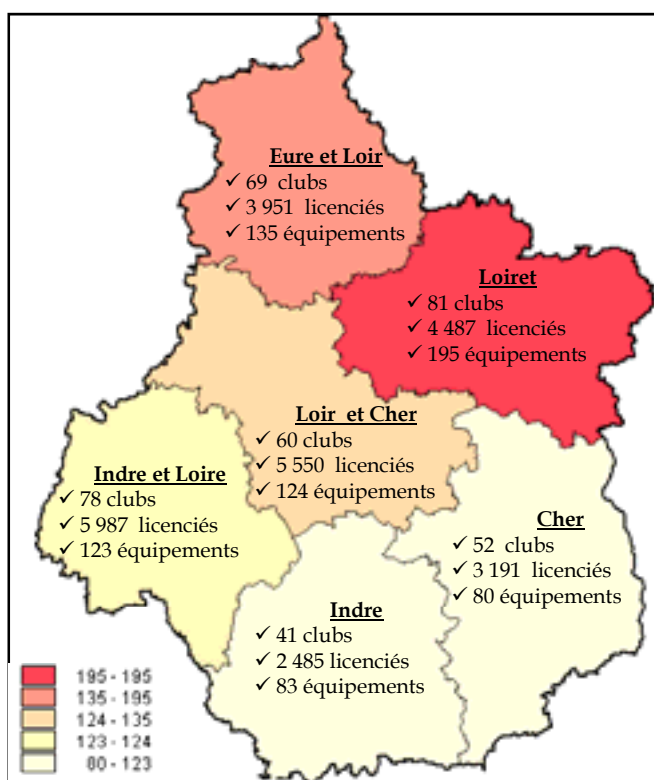
# Le Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs d'équitation

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip.	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	80	11,35%	3 191	39,89	2,54	314 675
Eure-et-Loir	135	17,51%	3 951	29,27	3,21	421 114
Indre	83	11,35%	2 485	29,94	3,56	232 959
Indre-et-Loire	123	16,83%	5 987	48,67	2,12	580 312
Loiret	195	25,85%	4 487	23,01	3,02	645 325
Loir-et-Cher	124	17,10%	5 550	44,76	3,81	325 182
Région CENTRE	740	100,00%	25 651	34,66	2,94	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>10 963</b>		<b>523 696</b>	<b>47,77</b>	<b>1,79</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

↪ 381 clubs recensés en 2007/2008

↪ 26 667 licenciés (En progression)

↪ 740 équipements\* recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les carrières, manèges, parcours de cross, d'obstacle, piste de galop, terrains de horse-ball et polo avec une activité avérée.

### Analyse :

L'équitation, 4ème discipline olympique, bénéficie actuellement d'un maillage intéressant sur le territoire régional, même si elle reste essentiellement implantée en zone rurale.

\* **Équipement** : un club peut comprendre plusieurs équipements 1 carrière + 1 manège = 2 équipements.



# Projets du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : aménagement des équipements des clubs de la Région (terrains de qualité) pour renforcer l'importance du maillage territorial.  
**Échéance** : 2009/2013.

**Coût Prévisionnel** : 2 500 000 €.

**Projet** : aménagement et structuration du pôle du Cheval et de l'âne de Lignières - Construction d'une structure couverte.

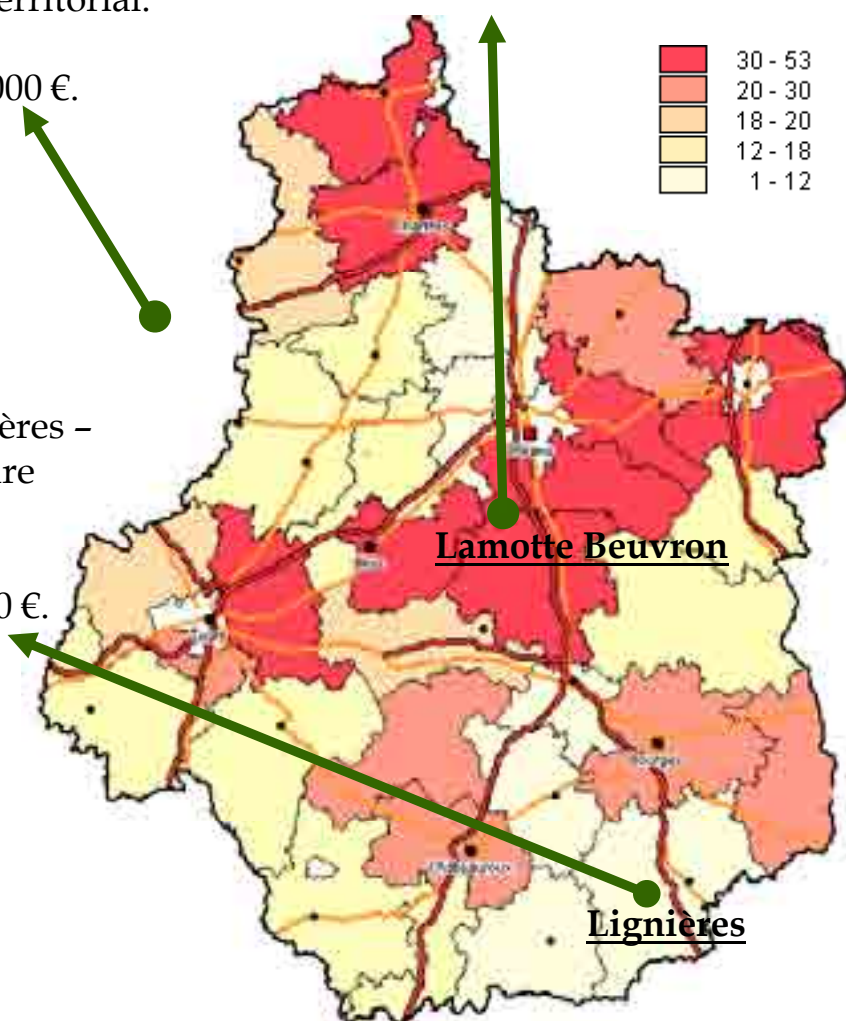
**Échéance** : 2007/2013.

**Coût Prévisionnel** : 600 000 €.

**Projet** : aménagement du Parc Équestre Fédéral de Lamotte Beuvron - Construction d'une halle couverte.

**Échéance** : 2009.

**Coût Prévisionnel** : 3 162 384 €.

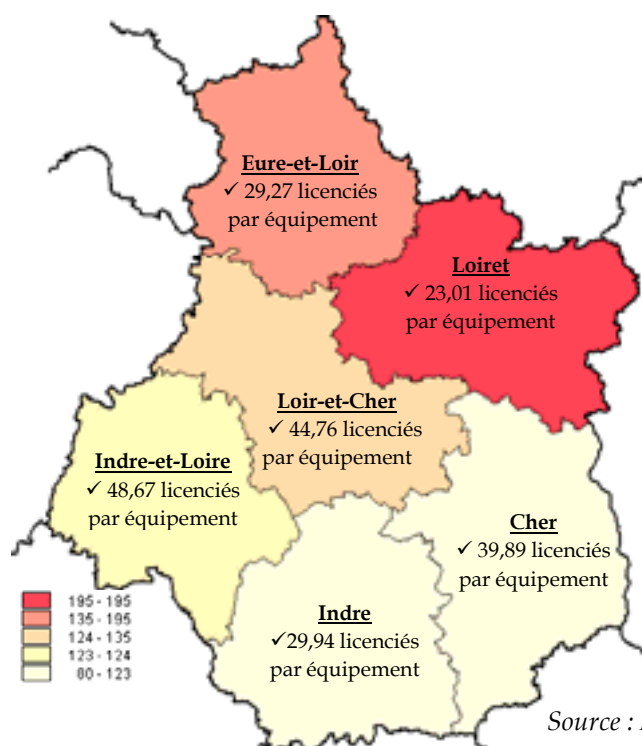




Comité Régional d'Équitation  
Centre Val de Loire

# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



### Eure-et-Loir :

**Chartres** : vestiaires handicapés, boxes ; **St Eman** : éclairage, carrière, boxes ; **Châteaudun** : pare botte manège, éclairage carrière, clôture, club house ; **Mevoisins** : écurie, carrière ; **Neron** : abri paddock, clôture ; **Luisant** : hébergement, salle de cours, selleries (Carillon) ; **Le Thieulin** : manège ; **Luisant** : carrière, clôture ; **Maintenon** : extension manège, pare botte ; **Senonches** : carrière, boxes ; **Chatain-court** : salle club, carrières, boxes ; **Chartres** : vestiaires handicapés, 10 boxes en bois ; **Guainville** : manège, boxe, hangar ; **Coltainville** : extension carrière ; **Trizay les Bonneval** : carrière, manège, boxes ; **Bouglainval** : manège, carrière, boxes ; **Ecluzelles** : manège couvert ; **Beauche** : boxes ; **Unverre** : manège, carrière ; **Montigny / Avre** : douche, manège ; **Châteauneuf en Thimerais** : sol manège ; **Bercheres / Vesgre** : boxes ; **Combres** : manège couvert, écuries ; **Garancières en Drouais** : carrière ; **Marchezais** : hangar stockage, manège, boxes ; **Gasville Oisème** : carrière, salle club, accès handicapés ; **Barjouville** : manège, carrière ; **Dampierre / Blevy** : boxes, bâtiment ; **St Martin de Nigelles** : boxes, carrière ; **Rouvres** : manège, carrière, boxes, sellerie ; **Nogent le Rotrou** : carrière, boxes, manège ; **St Victor de Buthon** : manège ; **Bu** : manège, boxes ; **Coulombs** : manège couvert ; **Cherisy** : carrière, boxes ; **Cloyes sur le Loir** : carrière ; **Chaudon** : boxes, solarium, sellerie, douche, carrière.

Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

### Cher :

**Bourges** : clôture et paddock, création petit et grand manège (UCPA), manège couvert, réaménagement des écuries et boxes (Galopin) ; manèges et boxes (Écurie Billy) ; **Ids Saint Roch** : barns / boxes ; **Mornay sur Allier** : boxes, carrières, parking ; **Saint Douillard** : manège double poney, aménagement du sol et éclairage ; **Subligny** : bâtiment de stockage, manège poney, carrière ; **Neuilley en Sancerre** : manège couvert, terrain de trec ; **St Pierre les Étieux** : bâtiment stockage matériels, boxes, barns, paddock ; **Allogny** : manège, carrière, accueil, boxes ; **La Guerche / L'Aubois** : carrière, paddock, bâtiment écurie (Écurie de l'Aubois) ; manège et carrière (Gallois Bouget) ; **Parnay** : carrière, manège, sol ; **Assigny** : terrain cross, carrière ; **Cours les Barres** : boxes, paddock, clôtures ; **Vouzeron** : boxes, manèges, accueil ; **Farges Allichamps** : manèges, boxes ; **Avord** : carrières, paddock, boxes, manèges, réhabilitation ; **Venesmes** : boxes, clôture ; **Châteauneuf sur Cher** : parcours de cross ; **Vierzon** : tribunes officielles juges, 2 terrains à refaire, forage, irrigation (Picardière) ; carrière et barns (La Bidauderie) ; **Humbligny** : manège ; **Barlieu** : boxes, hangar, rond de longe ; **St Florent sur Cher** : manège ; **Boulleret** : manège, boxes ; **Cours les Barres** : boxes, paddocks, clôtures ; **Méreau** : boxes, carrières, clôture, arrosage ; **Givardon** : marquage itinéraire ; **Mery es Bois** : boxes, chalets, carrières (Aujonnière) ; **Sens Beaujeu** : carrière, manège, boxes ; **Mareuil / Arnon** : bâtiment de stockage, manège, carrière ; **Marmagne** : boxes, carrière, terrain de cross ; **Mery es Bois** : toiture carrière, boxes ; **Brinon / Sauldre** : manège, écuries, club house, accueil ; **Chezal Benoît** : carrière, manège couvert, boxes.

### Indre :

**Le Pechereau** : carrière, parking, rond d'havraincourt ; **Le Blanc** : marcheur ; **Velles** : carrière, pare bottes, toiture ; **Poulaines** : carrière, système d'arrosage, lisse ; **Sauzelles** : boxes ; **La Châtre** : bâtiment de stockage, lisse ; **Niherne** : pare botte, manège, clôture (C.E. du Castel) / manège et boxes (Écuries de la Claise) ; **Ruffec** : marcheur ; **St Gaultier** : sellerie, club house, manège couvert ; **St Maur** : manège, boxes, terrain sport (Écuries Claude Meurgues) / Abris, parcours cross (Écuries de Laleuf) ; **La Motte Feuilly** : agrandissement carrière CSO, club house ; **La Berthenoux** : manège, yourts ; **Ardentes** : carrière, boxes, parcours de cross ; **Mezières en Brenne** : boxes, bâtiment, fumière couverte (Écuries des Petits Champs) / Toiture, bâtiments (Association Crinières en Brenne) ; **Arpheuilles** : manège, boxes.

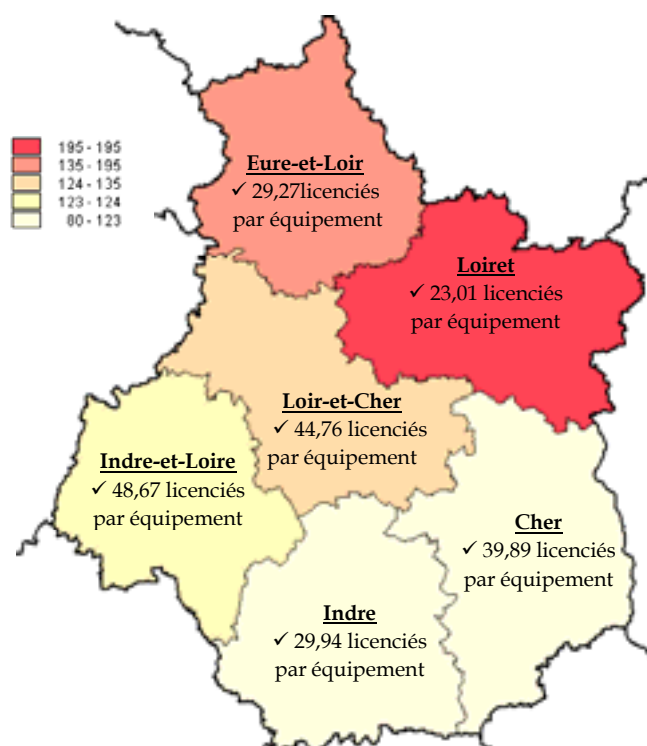
L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



Comité Régional d'Équitation  
Centre Val de Loire

# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



### Loir et Cher :

**Chouzy / Cisse** : parking, pare bottes, arrosage carrières, tennels de stockage, parcours cross (C.E. Val de Loire) / **Manège**, lisse carrière (Écurie de Chouzy) ; **Veilleins** : manège ; **La Chaussée St Victor** : hangars, couverture du rond de longe, réfection de la lisse de la carrière ; **St Gervais la Forêt** : accueil, sellerie, manège ; **Chaumont / Loire** : paddock, carrière sable, manège, pare bottes, selleries ; **Sarge / Braye** : réfection du sol manège et carrière ; **Cheverny** : clôture, aménagements des parcs, carrière, **Salbris** : carrière, drainage fosse ; **Le Plessis Dorin** : abri de paddock, hangar, bâtiment de stockage, carrière ; **Contres** : manège couvert, construction de bâtiment, boxes ; **Vievy le Raye** : manèges, 10 boxes, fumière ; **Les Hayes** : boxes, carrière couverte, manège, arrosage, éclairage ; **Souday** : bâtiment de stockage, lisse carrière ; **Villefranche sur Cher** : abri, boxes, paddock ; **Monthou / Cher** : abris, toilettes, douches ; **Cormery** : boxes ; **St Romain / Cher** : écuries, boxes, carrières ; **Langon** : carrière, lisse, marcheur ; **Sarge / Braye** : réfection du sol du manège, carrière, manège ; **La Chapelle Montmartin** : hangar stockage ; **Mer** : boxes, manège, écuries, club house, sellerie, carrière ; **Chaumont / Tharonne** : terrain de cross et hangar (Écuries de la Farge) / Boxes, manège et carrière (Écuries du Mousseau) / lisse carrière, sanitaires, abris paddocks, parking (Haras de l'Étang Rouge) ; **Lamotte Beuvron** : boxes, barns ; **Vineuil** : paddock, rond d'havraincourt ; **Fougères / Bièvre** : boxes, carrière ; **Naveil** : bâtiments, manège, boxes ; **St Julien / Cher** : couverture carrière, club house ; **Vendôme** : manège ; **Thoury** : manège, boxes.

### Loiret :

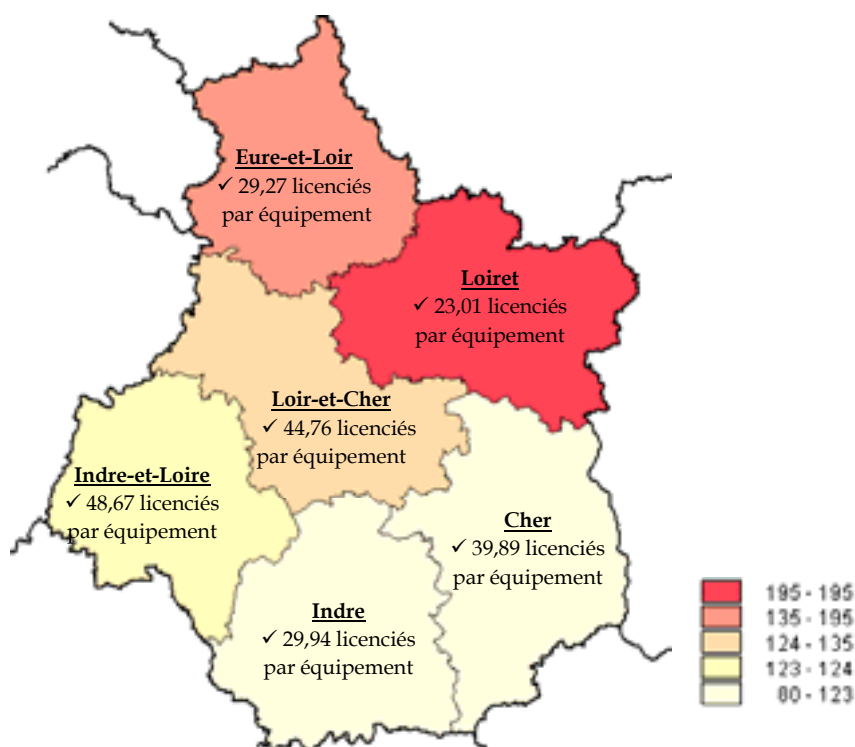
**Griselles** : manège, bassin, carrière, arrosage ; **Château Renard** : manège, écuries ; **Marcilly en Villette** : sanitaires et vestiaires handicapés, salle de club, écuries, marcheurs ; **Pithiviers le Vieil** : boxes, marcheurs, lice de carrière, mise aux normes du circuit électrique ; **St Cyr en Val** : handicapés, carrière, club house, rond d'avraincourt, centre de formation ; **Saran** : modifications d'écuries, changement des sols (manèges et carrières) ; **Sandillon** : carrière, manège, 10 boxes ; **Ligny le Ribault** : sanitaire, toilettes, douches, 7 boxes, hangar, manège, accueil ; **Coullons** : 10 boxes, carrière, sellerie ; **Tivernon** : écurie, hangar ; **Beaugency** : carrière, marcheur, écurie ; **La Chapelle St Mesmin** : manège, écurie ; **Vienne en Val** : lisse de carrière, manège, **Bougy Lez Neuville** : manège, boxes, carrière, paddock, **Chaingy** : sols, manège, clôture, paddock ; **Desmonts** : boxes, agrandissement terrain ; **Marigny les Usages** : carrière, marcheur ; **Girolles** : rénovation écuries, lisse carrière ; **La Ferté St Aubin** : lisse carrière, manège, boxes ; **Lorris** : pare bottes, club house, accès manège ; **Bouzy la Forêt** : manège couvert ; **Coullons** : carrières, boxes, salle de soin ; **St Benoît / Loire** : carrière, manège, boxes, bâtiment de stockage ; **Amilly** : boxes, salle de soin, toilettes handicapées, système arrosage ; **Trainou** : barns, marcheur ; **Fay aux Loges** : extension du centre, boxes (Écuries Bruno Thomas), 10 boxes (Haras de Nestin) ; **Ligny le Ribault** : sanitaires, toilettes, douches, boxes, hangar de stockage ; **Sully la Chapelle** : manège ; **Varennes Changy** : toiture ; **Gy les Nonains** : carrière, boxes ; **St Pryvé St Mesmin** : manège, salle de club, sanitaires, bureau ; **Sully la Chapelle** : manège ; **Nevoy** : club house, carrière, manège couvert, parking ; **Rouvray Sainte Croix** : boxes ; **Amilly** : carrière, boxes, manège ; **Montereau** : carrière à drainer, couverture ; **Ardon** : manège ; **Menestreau en Villette** : lisse carrière, terrain de cross ; **Charmont en Beauce** : boxes, manège ; **St Lye la Forêt** : boxes, manège ; **Trainou** : rond de longe, rond d'havraincourt, carrière dressage ; **Nibelle** : boxes ; **St Hilaire St Mesmin** : agrandissement bâtiments, carrière ; **Mezières lez Cléry** : piste concours et cross ; **Rouvres St Jean** : manège, 3 écuries, marcheur.



Comité Régional d'Équitation  
Centre Val de Loire

# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



### Indre et Loire :

**St Cyr sur Loire** : toilettes handicapées, revêtement cour des écuries ; **Artannes / Indre** : pare botte, manège ; **Langeais** : sanitaires, agrandissement écuries, abris ; **Montlouis / Loire** : carrière, sol manège ; **Mettray** : écuries, boxes, réfection sol, manège, carrière, abris ; **Perrusson** : boxes, manège, carrière ; **Esvres** : boxes, carrière, manège ; **Marigny Marmande** : carrière, boxes ; **Genille** : clôture, entretien paddock, carrière ; **Azay / Cher** : carrière, lisse, manège, boxes (Écuries de la Vallée des Rois) / Marcheur, rond d'avraincourt (Écuries du Lion) ; **Nouzilly** : réfection barrières de sécurité ; **Bueil en Touraine** : manège couvert, 10 boxes, parking, accueil ; **Saint Branches** : 10 boxes, club house, carrière, hangar de stockage ; **Tauxigny** : club house, parking, carrière, lisses ; **Sepmes** : manège, hangar de stockage, sellerie, graineterie, sanitaires ; **Genille** : paddock, carrière ; **Villandry** : boxes, club house ; **Sorigny** : carrière, parking, hangar ; **Montreuil en Touraine** : manège, boxes, sellerie ; **St Ouen les Vignes** : hangar stockage ; **Neuille le Lierre** : boxes, sellerie, marcheur, abris ; **Ballan Miré** : marcheur ; **Cinçais** : lisse carrière, carrière, boxes ; **Le Grand Pressigny** : pare bottes ; **Cangey** : manège couvert, boxes, carrière dressage et CSO ; **Loches** : manège couvert, écuries, boxes, hangar de stockage ; **Epeigne les Bois** : carrière, aménagement handicapés ; **Pouzay** : carrière, manège, boxes ; **Savonnières** : sellerie, club house ; **Luze** : boxes, carrière CSO ; **Gizeux** : carrière, manège, boxes ; **Lemère** : manège couvert ; **Semblançay** : carrière, lisse, boxes, sellerie, club house, hangar, fumière ; **Rivarennes** : boxes ; **Genille** : carrière, pare botte, boxes, manège couvert ; **Ferrières Larçon** : carrière, manège ; **Dolus le sec** : manège, carrière, boxes.





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Golf*



### La Ligue du Centre de Golf

**Président :** Denis BAERT

**Adresse :** Golf de la Picardière  
18100 Vierzon

**Tel :** 02.48.75.21.43

**Fax :** 02.48.71.87.61

**Courriel :** liguegolf18@free.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



Ligue du centre de golf

# EDITO

Plus de 12 000 licenciés golfeurs en région Centre en 2007, une progression permanente de 3 à 4% tous les ans, des créations de parcours compacts...

Ces quelques chiffres représentent parfaitement l'engouement croissant des « Français » pour notre sport en région Centre.

La diversité des équipements sportifs proposés représente un très bel atout pour notre région : une dizaine de golf luxueux, une dizaine de golfs standards et plus d'une vingtaine de structures 9 trous et moins, adaptés aux débutants.

En effet, la politique de la Fédération suivie avec engouement par la ligue du Centre s'articule autour de 2 principaux domaines visant l'offre et la demande.

La demande : développer le nombre de nouveaux joueurs et l'offre : contribuer à la création de programmes d'équipements sportifs pertinents localement afin de permettre un accès au golf plus facile pour les nouveaux golfeurs.

Au travers de ces 2 domaines, nous nous sommes fixés 2 objectifs : atteindre les 18 000 licenciés dans 10 ans et créer 6 équipements sportifs dédiés aux débutants.

Il est à noter que les golfs bénéficiant de structure d'hébergement, hôtel, cottage meublés, et programme immobilier permettent d'attirer des capitaux et des joueurs parisiens ou d'Europe du nord : Hollande, Grande-Bretagne, Danemark...

Denis BAERT  
Président de la Ligue du Centre de Golf



Ligue du centre de golf

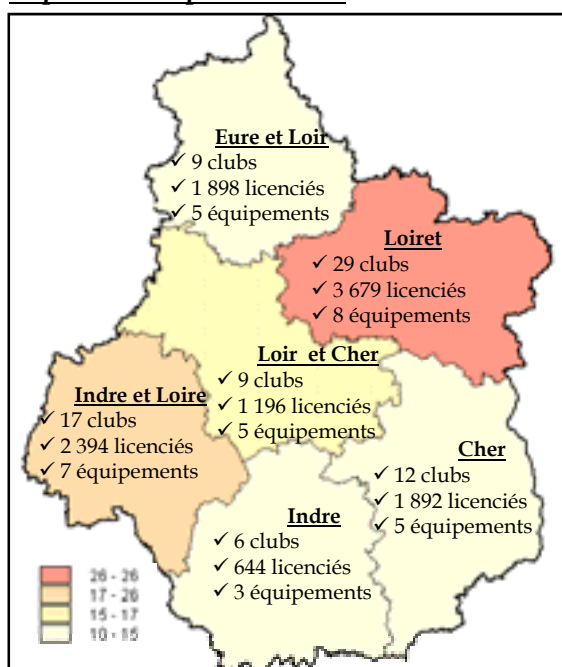
# La Ligue du Centre de Golf en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de Golf

Niveau géographique	Nb total d'équip.	Dont Practice	Dont Pitch and Putt	Dont Swin Golf	Dont Golfs 18 trous	Dont Golfs 9 trous	Dont Parcours d'Initiation	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	14	5	0	0	2	4	3	16,67%	1 892	135,14	0,44	314 675
Eure-et-Loir	14	5	0	0	4	2	3	15,56%	1 898	135,57	0,33	421 114
Indre	10	4	0	1	2	1	2	11,11%	644	64,40	0,43	232 959
Indre-et-Loire	16	7	1	1	5	2	0	12,22%	2 394	149,63	0,28	580 312
Loiret	26	10	0	0	6	7	3	27,78%	3 679	141,50	0,40	645 325
Loir-et-Cher	15	5	0	0	4	3	3	16,67%	1 196	79,73	0,46	325 182
Région CENTRE	95	36	1	2	23	19	14	100,00%	11 703	123,19	0,38	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>1 577</b>								<b>378 275</b>	<b>239,87</b>	<b>0,26</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSJS - RES (27 janvier 2009) et CHIFFRES CLES (Novembre 2008)

### Répartition départementale



Source : MSJS - RES (27 janvier 2009)

↳ **82 clubs** recensés en 2007/2008

↳ **11 703 licenciés** (En progression de + 4 %)

↳ **96 équipements GOLF** recensés à travers le R.E.S. dont 33 accueillent une pratique fédérale.

1 équipement = 1 parcours.

**Analyse** : Le Cher est un département exemplaire avec 5 golfs proposant chacun un équipement d'initiation (9 trous et moins). Le département d'Eure-et-Loir se situe dans la même logique malgré un manque dans les environs de Chartres. Depuis la création du Pitch and Putt de la Gloriette, le département d'Indre-et-Loire répond parfaitement à la politique fédérale et de la ligue : chaque site propose quelques trous aménagés pour les débutants. Dans l'Indre, le nombre de licenciés par équipement est assez faible, il semble opportun de soutenir une politique d'ouverture vers de nouveaux joueurs.

Les golfs du Loir-et-Cher disposent de structures d'initiation pour les débutants mais dans la perspective d'augmenter le nombre de joueurs, la valorisation de ces équipements semble indispensable. Quant au Loiret, il se caractérise par une omniprésence des golfs 18 trous dirigés pour la moitié d'entre-eux sur Paris. Les structures d'initiation 9 trous et moins sont sur les golfs de Limère et Marcilly. Un 3ème site serait dans la logique d'ouverture vers de nouveaux joueurs.



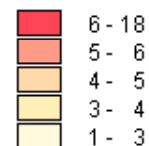
Ligue du centre de golf

# État des lieux des équipements en 2007.2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 50 % des équipements sont la propriété d'établissements privés commerciaux
- ✓ 62 % des équipements sont gérés par des établissements privés commerciaux
- ✓ Année moyenne de construction : 1990
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 36%



Source : MSJS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJS - RES (15 février 2009)

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.



Ligue du centre de golf

# Projets de la Ligue du Centre de Golf

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : Création d'un practice au Chesnoy (Montargis)

**Opportunité** : Manque d'un équipement d'initiation à proximité de Montargis

**Porteur de projet** : Lycée

**Gestionnaire** : Lycée

**Échéance** : 2009 (+ 9 trous aménagés pour 2012 = 700 000 €)

**Coût Prévisionnel** : 300 000 €

**Projet** : Création d'un practice et de 9 trous aménagés à Chartres

**Opportunité** : Manque d'équipement sur l'agglomération la plus importante d'Eure-et-Loir. Les golfs les plus proches se situent à environ 30 km.

**Porteur de projet** : Agglomération

**Gestionnaire** : à définir

**Échéance** : 2010

**Coût Prévisionnel** : 1 000 000 €

**Projet** : Création d'un practice et de 9 trous aménagés à Orléans

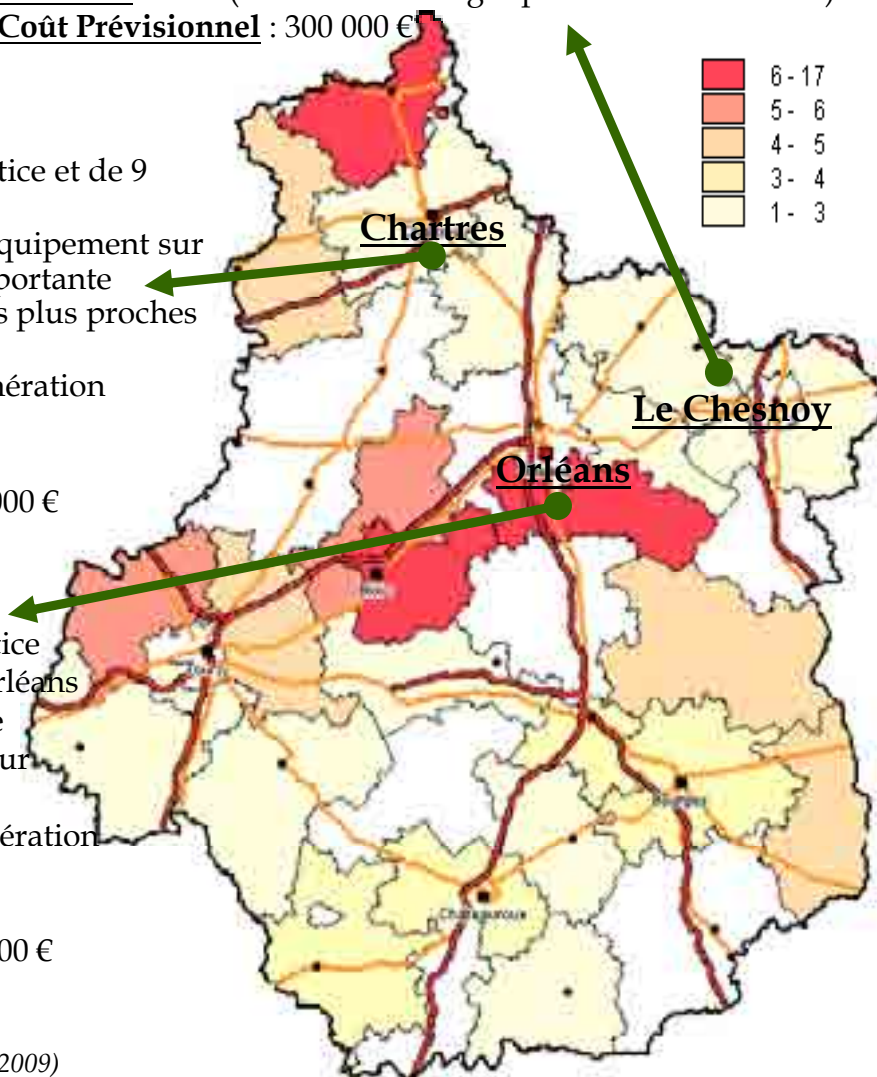
**Opportunité** : Besoin d'une structure d'initiation au cœur de la ville d'Orléans

**Porteur de projet** : Agglomération

**Gestionnaire** : à définir

**Échéance** : 2010

**Coût Prévisionnel** : 1 000 000 €





Ligue du centre de golf

## Carte des projets des clubs

### Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

#### Eure et Loir :

⇒ Pas de projet identifié.

#### Loiret :

⇒ **Limère** : extension du parcours d'initiation de 6 à 9 trous - 200 000 €.

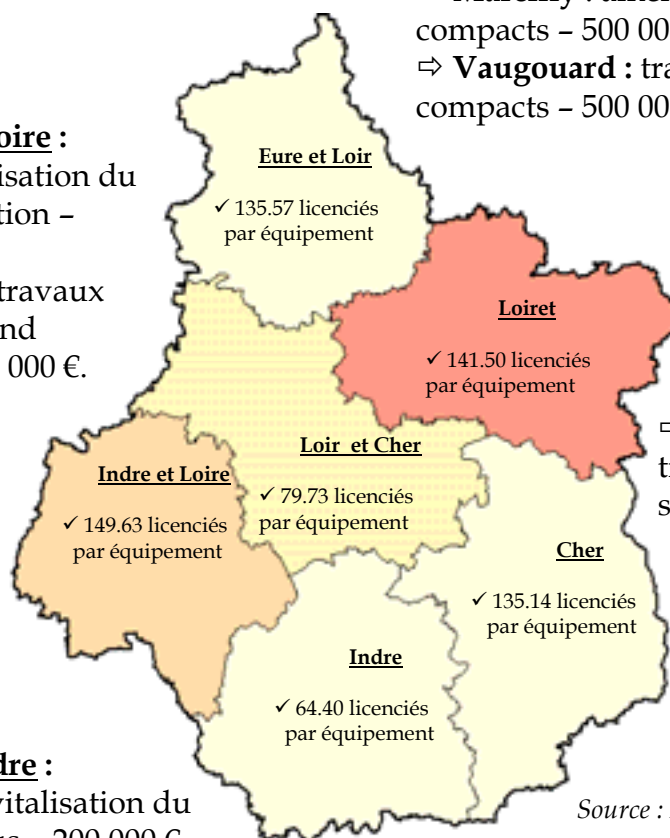
⇒ **Marcilly** : aménagement de 9 trous compacts - 500 000 €.

⇒ **Vaugouard** : travaux pour 9 trous compacts - 500 000 €.

#### Indre et Loire :

⇒ **Ardrée** : valorisation du parcours d'initiation - 100 000 €.

⇒ **La Gloriette** : travaux pour 9 trous (grand parcours) - 1 000 000 €.



#### Loir et Cher :

⇒ **La Carte** : travaux pour 9 trous compacts supplémentaires - 500 000 €.

#### Indre :

⇒ **Sarrays** : revitalisation du parcours 9 trous - 200 000 €.

Source : MSJS - RES (27 janvier 2009)

#### Cher :

⇒ **Golf de la Picardière** : rénovation et modernisation du parcours initiation - 200 000 €.

⇒ **Golf de Nançay** : valorisation de l'équipement d'initiation - 100 000 €.

⇒ **Golf de la Vallée de Germigny** : valorisation de l'équipement d'initiation - 100 000 €.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Handball*

### La Ligue du Centre de Handball

**Président** : Daniel GOUGEON

**Adresse** : 14 rue Sarah Bernhardt  
28501 Vernouillet Cedex 1

**Tel** : 02.37.46.13.70

**Fax** : 02.37.42.10.60

**Courriel** : ligue.centre.h-b@wanadoo.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

# EDITO



Les sports de salle et plus particulièrement les quatre sports que sont le basket, le badminton, le handball et le volley-ball expriment avec insistance leur souhait de voir se construire sur la région Centre un Palais des Sports dont les structures correspondent aux exigences des cahiers des charges des fédérations internationales. Bien que l'accueil en région Centre soit apprécié par toutes les nations qui ont fréquenté par le passé les sites sportifs, il est évident que sans une telle structure, plus aucune compétition internationale officielle ne sera attribuée à la région. Ce manque de structure est d'autant plus pénalisant pour le public, les sportifs et l'aura de la région que de grands événements internationaux vont être organisés en France dans les années à venir (2010 - 2011 - 2012) sans que les ligues sportives régionales donc la région puissent se porter candidates à l'organisation d'une manifestation officielle de haut niveau. Une telle structure devient non seulement nécessaire mais indispensable et les ligues souhaitent ardemment que toutes les démarches en cours aboutissent le plus rapidement possible.

Dans le cadre d'une collaboration interfédérale (basket, hand, volley, badminton) sur la région Centre, une plaquette de recommandations sera éditée en vue de rationaliser l'utilisation des salles de sport. Plusieurs thèmes y seront évoqués comme la réglementation, la vie des structures et l'animation. Elle servira de support de travail aux maîtres d'œuvre. Les valeurs communes de convivialité, l'état de structuration de nos clubs et leur pérennité font apparaître un besoin d'optimisation des structures (salle à vocation multiple, modulable pour des réunions, assemblées, stages, buvettes, annexes pour le rangement, les vestiaires...). La collaboration interfédérale a mis en avant le manque d'une structure régionale d'entraînement sur l'orléanais qui réponde aux besoins en stage, centre permanent, hébergement et restauration.

Concernant la discipline Handball, la Ligue du Centre a entrepris une démarche de recensement des besoins des clubs au regard de leur problématique de terrain.

Il en ressort deux aspects propres à la discipline :

- des surfaces de jeu trop petites pour homologuer des terrains 40 x 20 comme le prévoit le règlement.
- des traçages mini hand dans le sens de la largeur pour pouvoir organiser des tournois et avoir la possibilité de mettre en place deux terrains.

D'autre part, les clubs ressentent le besoin de disposer de salles de réunions, de rencontre et de convivialité qui animent et faciliteraient la vie associative autour du club.

C'est dans ces perspectives et ces aménagements que le développement de la pratique du Handball au travers de ses structures déconcentrées, clubs et comités, pourrait être amélioré et répondre au mieux aux attentes des acteurs de la vie locale.





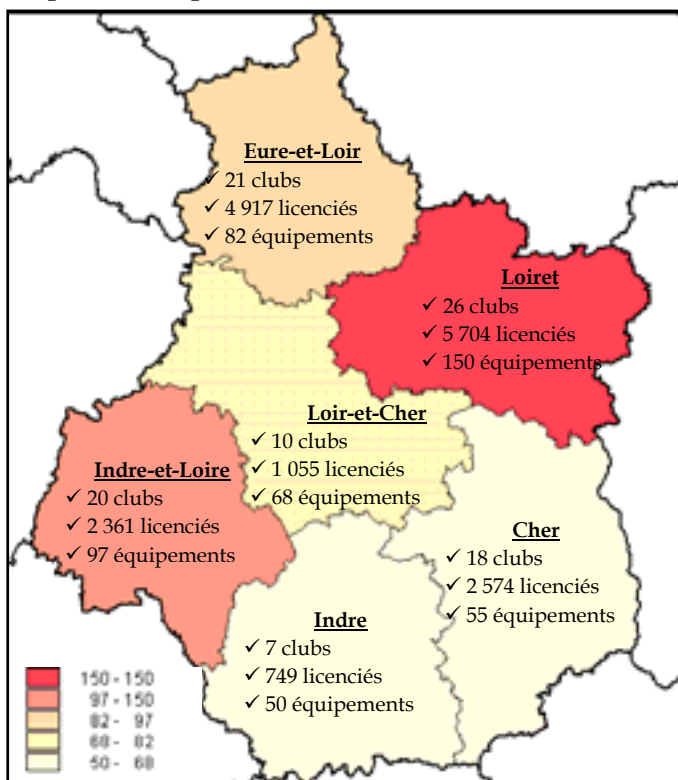
# La Ligue du Centre de Handball en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de handball

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	55	10,60%	2 574	46,80	1,75	314 675
Eure-et-Loir	82	16,33%	4 917	59,96	1,95	421 114
Indre	50	9,96%	749	14,98	2,15	232 959
Indre-et-Loire	97	19,32%	2 361	24,34	1,67	580 312
Loiret	150	29,88%	5 704	38,03	2,32	645 325
Loir-et-Cher	68	13,55%	1 055	15,51	2,09	325 182
Région CENTRE	502	100,00%	17 360	34,58	1,99	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>13 596</b>		<b>350 079</b>	<b>25,75</b>	<b>2,21</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (11 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 102 clubs recensés en 2006/2007

↪ 17 360 licenciés (effectifs stables)

↪ 502 sites de pratique recensés à travers le R.E.S

Les équipements répertoriés sont les gymnases et les salles spécifiques de handball ayant une pratique du handball avérée.

### Analyse :

Une ligue composée de 6 comités très hétérogènes les uns des autres.

Une implantation plus faible du handball sur le sud de la Ligue avec les comités du Loir-et-Cher, du Cher et de l'Indre.

Une concentration des clubs sur l'agglomération Tourangelle dans le comité d'Indre-et-Loire et sur l'agglomération Orléanaise dans le comité du Loiret.

Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

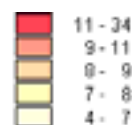


# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 85 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 85 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1984
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 23%



Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



NI : la somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (11 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



# Projets de la Ligue du Centre de Handball

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : construction d'une grande salle avec une capacité d'accueil du grand public sur l'agglomération Chartraine.

**Opportunité** : un club de haut niveau en Handball avec un projet dynamique. Une potentialité avec le basket pour accueillir les matchs de ce niveau.

**Échéance** : rentrée sportive 2009 ou 2010.

**Coût Prévisionnel** : 4 000 000 €.

**Projet** : réfection du toit du gymnase de St Pryvé.

**Opportunité** : une obligation pour permettre aux clubs de pratiquer.

**Échéance** : très rapidement.

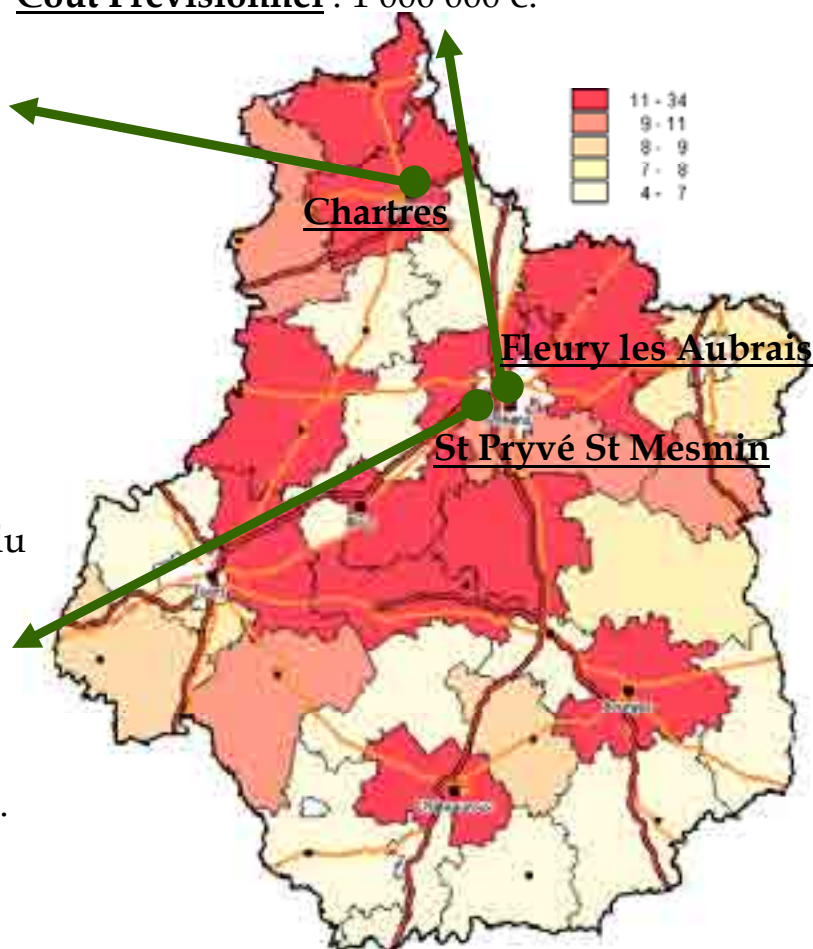
**Coût Prévisionnel** : 800 000 €.

**Projet** : agrandissement de la salle Albert AUGER par la construction de nouvelles tribunes et réfection du sol.

**Opportunité** : répondre aux obligations du haut niveau pour le club Elite du CJF Fleury Loiret HB.

**Échéance** : très rapidement car entrée dans la ligue professionnelle à la rentrée 2008.

**Coût Prévisionnel** : 1 000 000 €.





# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

⇒ **Courville** : besoin d'un afficheur dans le gymnase Pergaud et revêtement du sol à revoir dans gymnase Klein.

⇒ **Châteauneuf en Thymerais** : construction salle de réunion convivialité annexée au gymnase.

⇒ **Dreux** : créneaux de gymnase insuffisants, construction de salles de convivialité, d'un bureau administratif.

⇒ **Epernon** : construction d'un gymnase.

### Loir-et-Cher :

⇒ **Selles sur Cher** : construction ou réhabilitation d'un gymnase.

⇒ **Vendôme** : réhabilitation du sol du gymnase.

### Indre-et-Loire :

⇒ **Azay sur Cher** : rénovation du gymnase avec extension (tribune, salle de réunion, rangement).

⇒ **St Avertin** : construction d'une salle de convivialité.

⇒ **Veigné** : construction d'un gymnase aux dimensions handball indispensable avec aménagement d'un bureau pour le club et le salarié.

### Loiret :

⇒ **Chevilly** : construction d'une salle de convivialité et local à aménager pour le rangement.

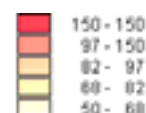
⇒ **Beaugency** : construction d'une salle - très peu de créneaux disponibles sur Bel Air - construction d'une salle de convivialité.

⇒ **Bazoches** : refaire le sol et aménagement d'un local de rangement et d'une salle de convivialité.

### Cher :

⇒ **Bourges** : construction d'un gymnase à Bourges et/ou réhabilitation du gymnase Jacques Cœur (sol, éclairage, tribune, salle annexe).

⇒ **St Doulchard** : un nombre insuffisant de créneaux de gymnase appropriés.



### Indre :

⇒ **Argenton** : réhabilitation du gymnase (sol, éclairage, vestiaires).

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012 *Ligue Touraine Berry Orléanais de Judo*

## La Ligue T.B.O. de Judo :

**Président :** Etienne MORIN

**Adresse :** Maison des Sports  
1240 Rue de la Bergeresse  
45160 Olivet

**Tel :** 02.38.49.88.60

**Fax :** 02.38.49.88.61

**Courriel :** judo.liguetbo@wanadoo.fr

**Site Internet :** www.tbojudo.com

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO

Le judo régional, avec ses 26 500 licenciés répartis dans 260 clubs, ses deux pôles Espoirs (Tours et Orléans), son Pôle France (Orléans), ses clubs et athlètes de haut niveau régulièrement titrés, est un sport qui a toujours eu l'ambition de porter haut les couleurs de la région Centre.

Soucieuse de conserver son rang tant au niveau national qu'international, la Ligue Touraine-Berry-Orléanaise de judo a besoin d'un réseau régional d'équipements de proximité et d'équipements structurants à la dimension de son projet.

Dojos de proximité d'abord. Face aux évolutions réglementaires en matière de sécurité et d'accessibilité mais aussi en réponse aux exigences accrues des judokas, jeunes et moins jeunes, en termes de conditions de pratique, la création d'un réseau régional de dojos communaux ou intercommunaux fonctionnels et accueillants demeure le levier essentiel de toute politique de développement de la pratique digne de ce nom.

Équipements structurants ensuite. La spécificité de l'organisation des manifestations sportives dans notre discipline nécessite de disposer en nombre suffisant de dojos à vocation régionale ou nationale pour rendre possible l'accueil de manifestations de prestige et faciliter l'implantation de compétitions décentralisées dans tous les départements de la région Centre.

La démarche entreprise par le Conseil régional, l'État et le mouvement sportif qui consiste à définir, discipline par discipline, des schémas directeurs d'équipements ne peut donc que satisfaire les élus régionaux du judo.

Fruit d'une concertation constructive entre acteurs de terrain et services régionaux en charge du sport (État et Région Centre), ce diagnostic partagé constituera un outil d'aide à la décision particulièrement précieux lorsqu'il s'agira de réunir l'ensemble des décideurs, publics et associatifs, qui se chargeront de faire passer de l'état de projet à celui de réalisation l'ensemble des pistes identifiées dans ce document.

A cet égard, ce schéma directeur des équipements sportifs nous apparaît comme une déclinaison originale d'une des maximes fondatrices de notre discipline, « Jita kyoei », qui signifie « Entraide et prospérité mutuelle ».

Merci encore à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document et continuons d'agir quotidiennement pour faire se concrétiser l'ensemble des projets et des ambitions dont il est porteur.

Etienne MORIN,  
Président de la Ligue T.B.O. de Judo



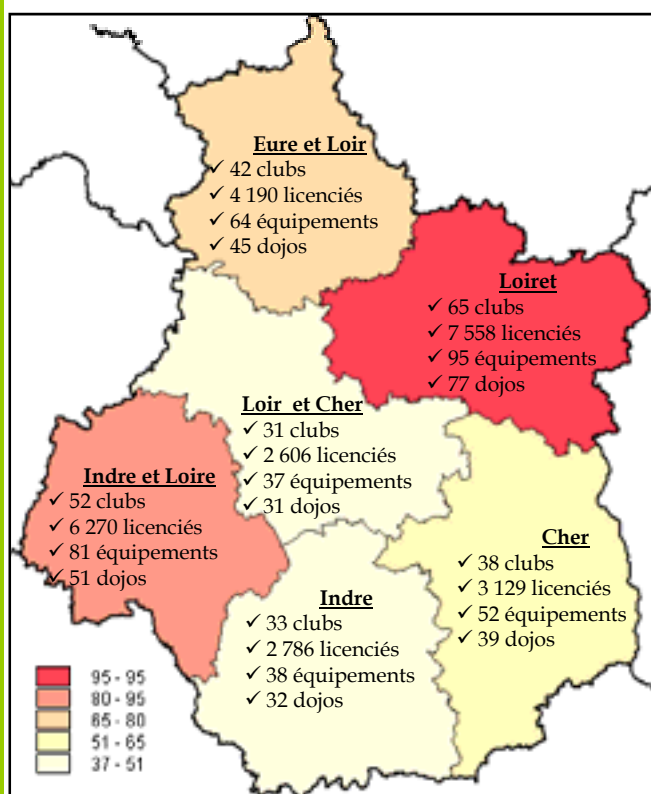
# La Ligue T.B.O. de Judo en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de Judo

Niveau géographique	Nb total d'équip.	Dont Dojos	% total de Dojos	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par Dojo	Nb de Dojos pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	52	39	14,18%	3 129	80,23	1,24	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	64	45	16,36%	4 190	93,11	1,07	421 114
<b>Indre</b>	38	32	11,64%	2 786	87,06	1,37	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	81	51	18,55%	6 270	122,94	0,88	580 312
<b>Loiret</b>	95	77	28,00%	7 558	98,16	1,19	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	37	31	11,27%	2 606	84,06	0,95	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>367</b>	<b>275</b>	<b>100,00%</b>	<b>26 539</b>	<b>96,51</b>	<b>1,09</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>7 744</b>	<b>3 922</b>		<b>551 149</b>	<b>140,53</b>	<b>0,64</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

↪ 260 clubs recensés en 2007/2008

↪ 26 539 licenciés (stabilité)

↪ 367 équipements recensés à travers le R.E.S.

↪ 275 dojos accueillent une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés à travers le RES sont ceux ayant une activité « Judo et disciplines associées » avérée (salles de combat, gymnase, salles polyvalentes...)

### Analyse :

Le nombre d'équipements recensés (367), nettement supérieur au nombre de dojos existants (275), démontre la vitalité de la pratique du judo dans la région. La construction de nouvelles salles spécialisées est une réponse à ce constat.

Deux départements (37 et 41) présentent un taux d'équipement en dojos nettement inférieur à la moyenne régionale.







# Projets de la Ligue T.B.O. de Judo

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : construction d'un dojo départemental (4 à 6 surfaces, tribunes de 300 à 500 places) dans les agglomérations de Bourges, Blois et Châteauroux.

**Opportunité** : pour Bourges, ce projet de dojo pourrait être articulé avec les projets d'investissement CREPS. Dans tous les cas, un dojo CREPS (départemental ou local) doit être intégré au schéma régional.

**Échéance** : 2009/2012.

**Coût Prévisionnel** : 1 500 000 € H.T. par dojo.

**Projet** : aménagement du dojo Jean-Claude Rousseau d'Orléans en dojo national (extension tribunes à 1 000 places + parkings extérieurs).

**Opportunité** : permettrait l'accueil de manifestations de prestige (Coupe d'Europe, Championnats de France).

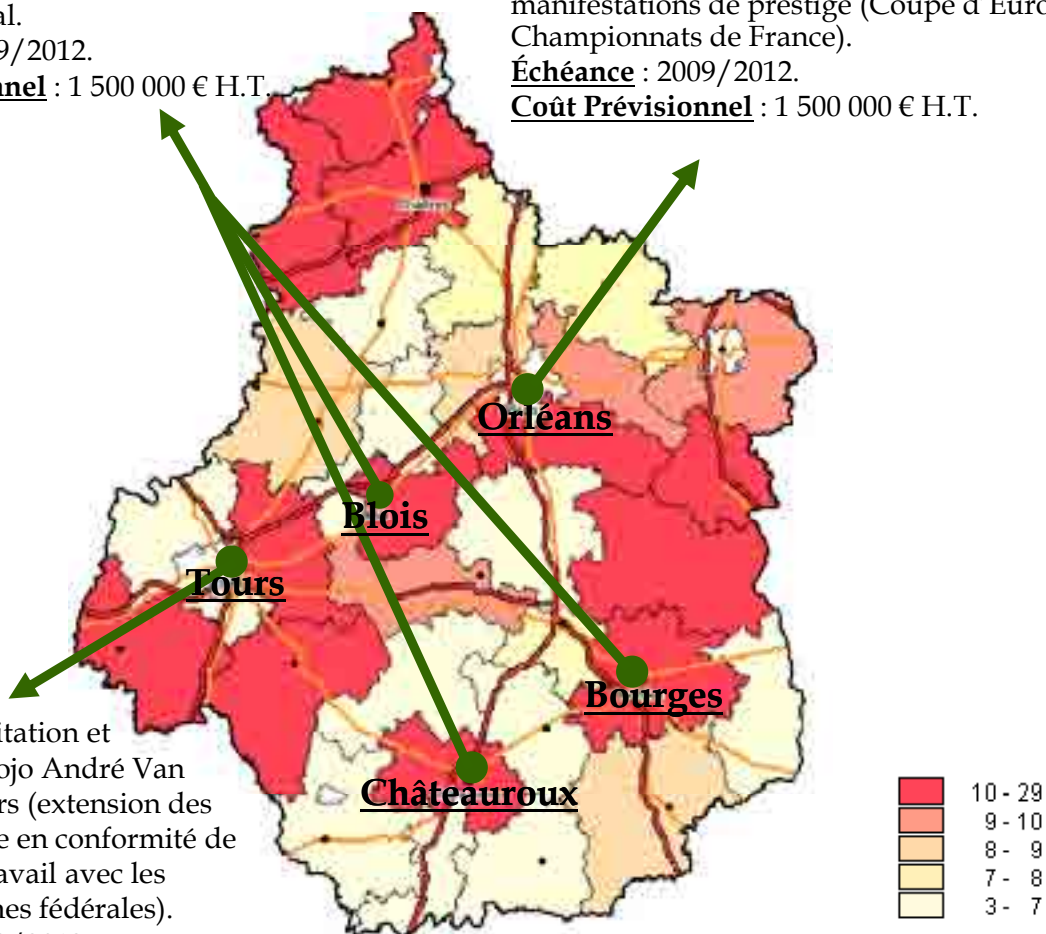
**Échéance** : 2009/2012.

**Coût Prévisionnel** : 1 500 000 € H.T.

**Projet** : réhabilitation et extension du dojo André Van Hauwe de Tours (extension des tribunes et mise en conformité de la surface de travail avec les nouvelles normes fédérales).

**Échéance** : 2009/2012.

**Coût Prévisionnel** : à préciser.



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

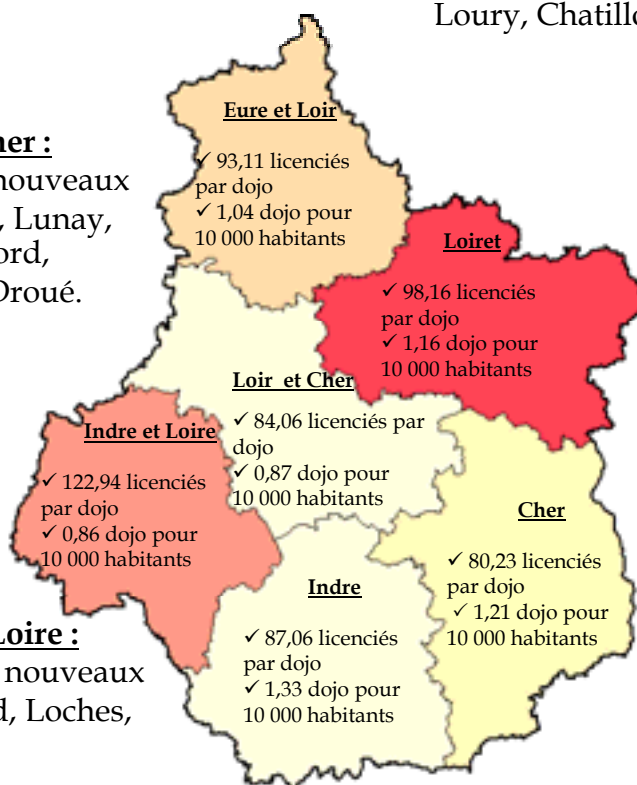
⇒ Construction de 4 nouveaux dojos :  
Saint Lubin des Joncherets, Épernon,  
Illiers-Combray, Cloyes sur le Loir.

### Loiret :

⇒ Construction de 4 nouveaux dojos :  
La Ferté Saint Aubin, Pithiviers,  
Loury, Chatillon-Coligny.

### Loir-et-Cher :

⇒ Construction de 7 nouveaux  
dojos : Thésée, Morée, Lunay,  
Montrichard, Chambord,  
Mennetou sur Cher, Droué.



### Cher :

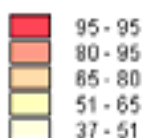
⇒ Reconstruction  
d'un dojo (incendié en  
2008) : Bourges.  
⇒ Construction de 3  
nouveaux dojos :  
Sancoins, La  
Guerche/ Auboiss,  
Preuilly.

### Indre-et-Loire :

⇒ Construction de 3 nouveaux  
dojos : l'Île-Bouchard, Loches,  
Truyes.

### Indre :

⇒ Construction de 2 nouveaux dojos :  
Valençay, Le Blanc.



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional de la F.F.Montagne et Escalade du Centre

### Le Comité Régional Montagne et Escalade

**Président** : Cédric ROOSENS

**Adresse** : 101 rue du village d'en haut  
18 230 Saint Doulchard

**Tel** : 06.86.53.86.03

**Courriel** : info.crce@ffme.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO

L'importance croissante des sports de pleine nature constitue une réponse aux évolutions des préoccupations de la société actuelle. Puissant vecteur d'éducation à l'environnement, l'escalade génère des qualités éducatives de respect, de responsabilité, de concentration, d'humilité, de coopération, et bien d'autres valeurs, morales et comportementales. Pour permettre aux pratiquants actuels et surtout futurs, de vivre ces valeurs fortes et formatrices et face à une demande croissante, il est nécessaire de suivre un projet d'équipements sportifs cohérent, adapté à notre région et inscrit dans une logique nationale profitable à tous.

En compétition, pour prétendre au haut-niveau - vitrine de l'activité, les meilleurs espoirs doivent trouver au sein des équipes départementales et régionales, l'émulation, l'encadrement et les moyens nécessaires à leur progression et à leur épanouissement.

Pour poursuivre notre progression et améliorer notre fonctionnement, nous devons donc renforcer une dynamique axée sur la coordination des actions, un encadrement bien formé et des lieux de pratique adaptés et de qualité. Les comités territoriaux (CD/CR), constituent l'interface entre la politique fédérale et les aspirations des clubs à se développer. Charge à eux de mutualiser les supports de pratique (Structures Artificielles et Sites Naturels d'Escalade - SAE, SNE), et les moyens humains locaux, d'informer et d'aider les clubs dans leurs démarches et d'accompagner la création de nouveaux clubs et équipements.

L'objectif est de s'engager dans une démarche de qualité : mise en place d'un label pour les clubs, mais aussi développement en terme d'équipements (plan national SAE). Le maillage visé étant : une SAE nationale par région, une SAE régionale par département, et une salle de bloc par club labellisé. Ces structures sont devenues en quelques années incontournables dans le paysage sportif Français. Implantées sur les zones de vie ; par leur richesse et leur complexité, elles pourront rendre l'escalade accessible au plus grand nombre : initiation tous publics, perfectionnement des scolaires et des membres d'associations, entraînement sportif, organisation de manifestations ou compétitions.

Au cours de cette olympiade notre région doit donc se donner les moyens de concrétiser la devise de la FFME : « Ensemble permettre à chacun de s'élever vers son propre sommet ».

Cédric ROOSENS

Président du Comité Régional Centre de la FFME



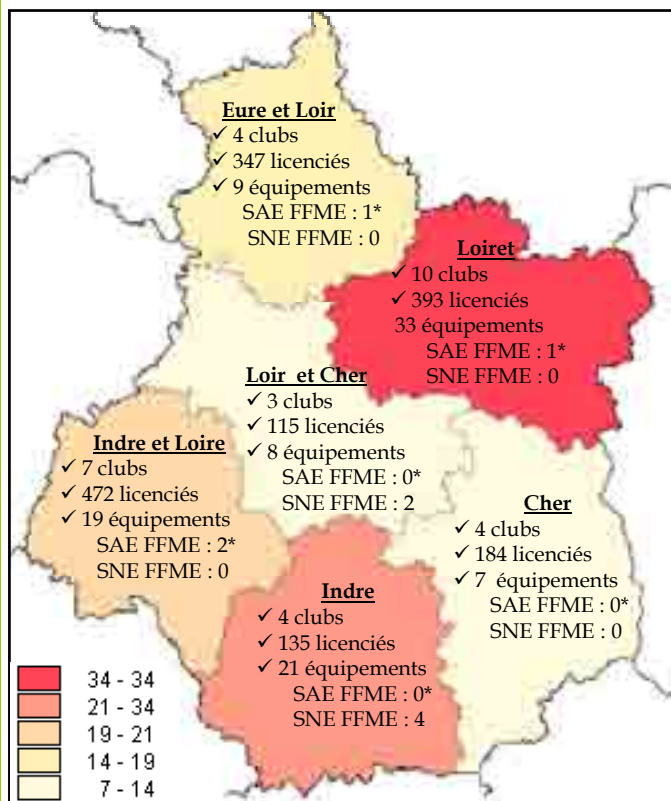
# Le Comité Montagne et Escalade du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de montagne et escalade

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	7	7,22%	184	26,29	0,22	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	9	9,28%	347	38,56	0,21	421 114
<b>Indre</b>	21	21,65%	135	6,43	0,90	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	19	19,59%	472	24,84	0,33	580 312
<b>Loiret</b>	33	34,02%	393	11,91	0,51	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	8	8,25%	115	14,38	0,25	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>97</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 646</b>	<b>16,97</b>	<b>0,38</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>8 353</b>		<b>61 392</b>	<b>7,35</b>	<b>1,36</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (10 février 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (10 février 2009)

↳ 32 clubs recensés en 2008/2009

↳ 1 646 licenciés (en progression)

↳ 97 équipements recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont tous les sites disposant d'une pratique avérée.

**Analyse** : un manque évident de structures reconnues par la fédération en contradiction avec une dynamique de licenciés, près de 2000, qui ne peuvent évoluer et se rencontrer lors de championnats départementaux ou régionaux faute de structures homologuées et d'envergure adaptée. Trop de petits murs donnent naissance à des clubs qui se retrouvent limités dans leur évolution et leur développement, sans parler de l'indispensable complémentarité des salles de pans ou blocs. Besoin aussi d'équilibrer la répartition des équipements au sein de la région.

\*SAE : Structure Artificielle d'Escalade

SNE : Site Naturel d'Escalade

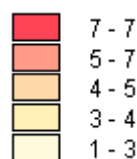
→ sites conventionnés avec le propriétaire

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

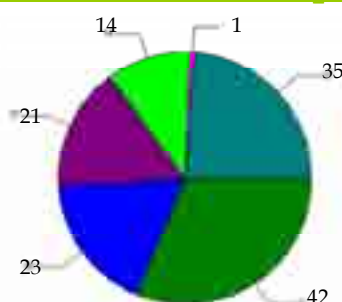


- ✓ 75,9% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 73,5% des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 38,55 %



Source : MSS - RES (10 février 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



Aire d'évolution  
Vestiaires

Sanitaires sportifs  
Sanitaires publics

Tribunes / gradins  
Aucun accès

NB : le nombre des équipements de cette répartition est supérieur au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES 19 février 2009

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

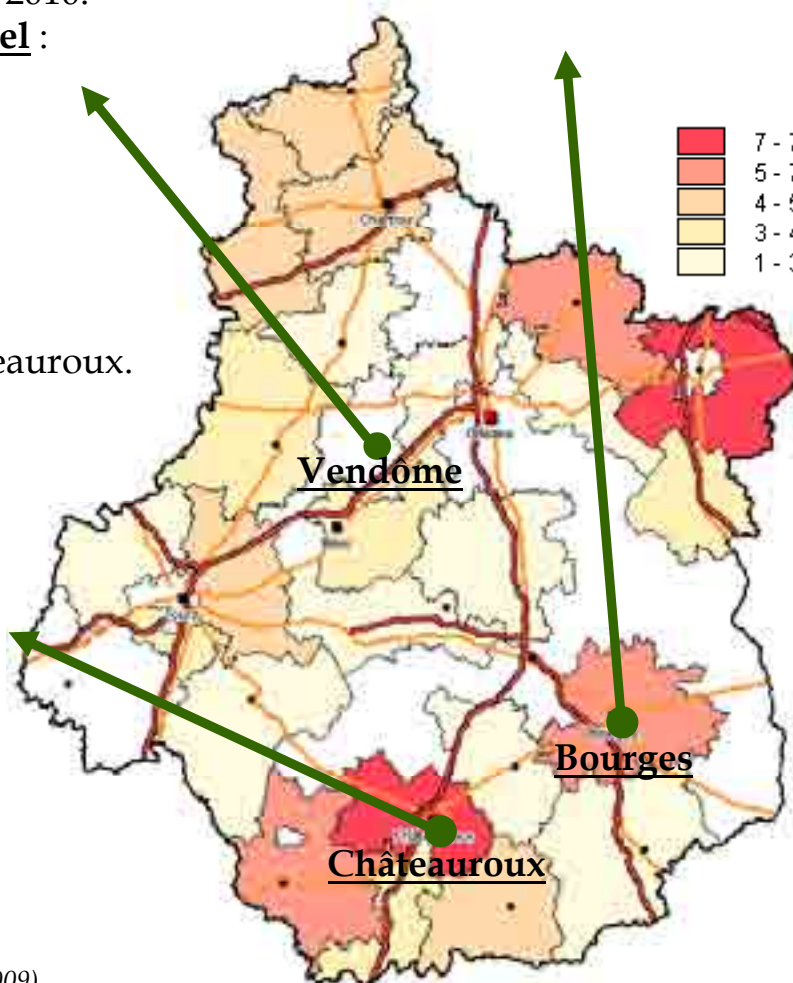
# Projets du Comité Régional F.F. Montagne et Escalade

## Projets prioritaires soutenus par le comité 2008/2012

**Projet** : SAE à Vendôme.  
**Opportunité** : SAE type  
 Départemental.  
**Échéance** : 2009/2010.  
**Coût Prévisionnel** :  
 60 000 €.

**Projet** : SAE à Bourges.  
**Opportunité** : SAE type  
 National.  
**Échéance** : 2010/2011.  
**Coût Prévisionnel** :  
 230 000 €.

**Projet** : SAE à Châteauroux.  
**Opportunité** :  
 SAE type Régional.  
**Échéance** : 2010.  
**Coût Prévisionnel** :  
 100 000 €.



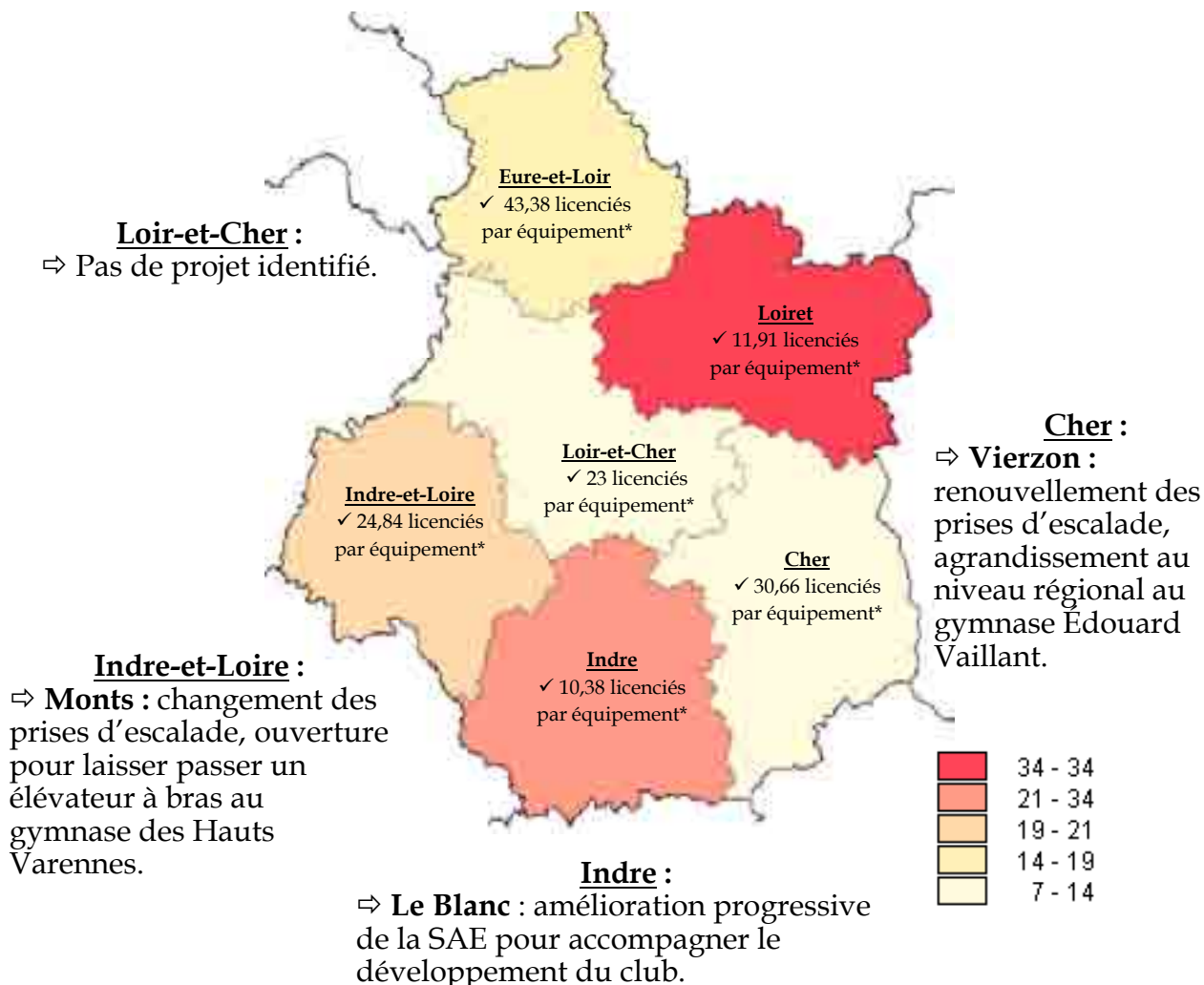
# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

**Eure-et-Loir :**  
⇒ Pas de projet identifié.

**Loiret :**  
⇒ Pas de projet identifié.

**Loir-et-Cher :**  
⇒ Pas de projet identifié.



\* Hors SNE

Source : MSS - RES (10 février 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue Motocyclisme Régionale du Centre*

### La Ligue Motocyclisme Régionale du Centre

**Président** : Jacques ROBLIN

**Adresse** : 31 rue André Gide  
45120 Châlette/Loing

**Tel** : 02.38.85.64.17

**Fax** : 02.38.98.57.72

**Courriel** : ligue-moto-centre@wanadoo.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues et  
Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO

La région Centre offre des atouts considérables pour accueillir des manifestations de sports mécaniques d'envergure, de part sa situation géographique au centre de la France, de ses réseaux routiers et autoroutiers, ainsi que de la région Parisienne.

La Ligue Motocycliste du Centre, consciente de cette situation, a toujours privilégié la mise en place d'équipements structurants.

La forte demande venant des pilotes dans les disciplines comme le quad ou la vitesse doit être prise en compte rapidement par la création de nouvelles structures et l'amélioration de celles existantes.

Face aux difficultés liées à l'environnement, à la sécurité routière, et aux diverses interdictions, ces équipements permettraient aux pilotes de satisfaire en toute sécurité leur passion, que ce soit aussi bien pour l'entraînement que pour la compétition, et de participer à la vie associative et aussi de se fédérer.

Avec la professionnalisation récente du mouvement sportif, et des aides à la création d'emplois, des postes pourront être créés (techniciens, secrétaires, éducateurs sportifs, entraîneurs) qui auront un impact direct sur la vie économique ainsi qu'avec les spectateurs lors des compétitions (restauration, hébergement).

La mise en place également d'écoles de pilotage pour les jeunes à partir de 7 ans offrirait une activité sportive autre que celles couramment pratiquées et sous la responsabilité d'éducateurs d'Etat.

Jacques ROBLIN  
Président de la Ligue du Centre de Motocyclisme

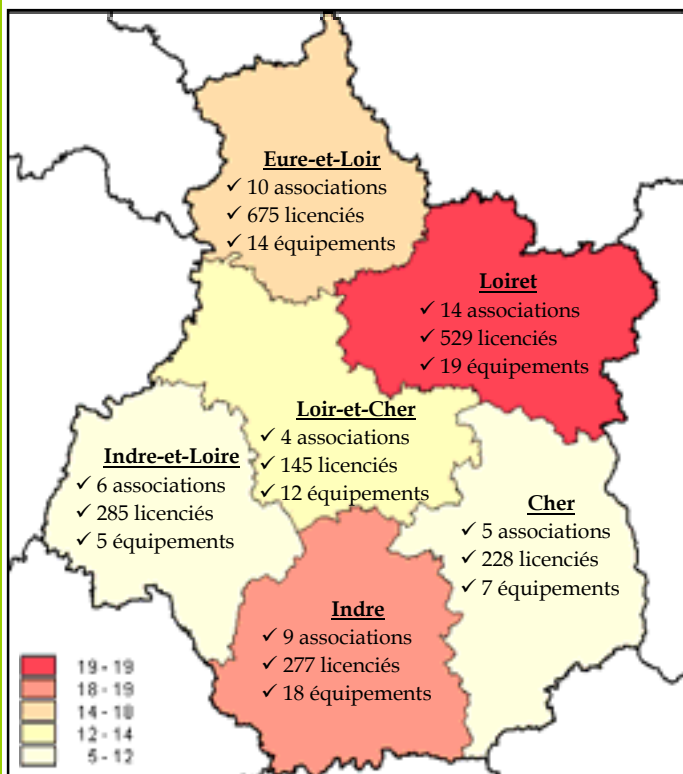
# La Ligue Motocyclisme Régionale du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et équipements sportifs du motocyclisme

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	7	9,33%	228	32,57	0,22	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	14	18,67%	675	48,21	0,33	421 114
<b>Indre</b>	18	24,00%	277	15,39	0,77	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	5	6,67%	285	57,00	0,09	580 312
<b>Loiret</b>	19	25,33%	529	27,84	0,29	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	12	16,00%	145	12,08	0,37	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>75</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 139</b>	<b>28,52</b>	<b>0,30</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>1 066</b>		<b>49 104</b>	<b>46,06</b>	<b>0,17</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (26 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (26 janvier 2009)

- ↳ 48 associations sportives recensées en 2006/2007
- ↳ 2 139 licenciés (effectifs en légère diminution)
- ↳ 75 sites de pratique de motocyclisme recensés à travers le R.E.S

Les équipements répertoriés sont les circuits de vitesse, les circuits de motocross, les sites de course sur piste, les terrains de moto-ball, les terrains de trial ou encore les autres circuits/pistes de sports mécaniques avec une pratique avérée.

### Analyse :

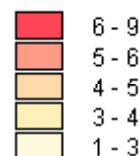
Manque de sites pour la pratique du Motocross dans les départements Indre 36, Indre et Loire 37, nord et ouest Loiret 45. pour le Trial Ouest Eure et Loir 28. L'Indre, département idéal pour l'enduro ne dispose pas de club pour cette discipline .

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

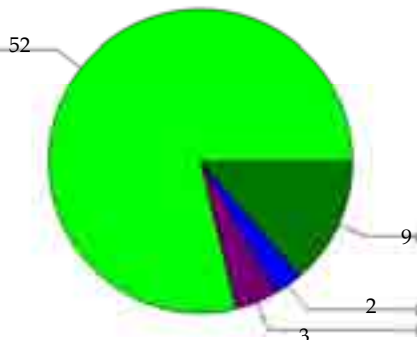


- ✓ 42% des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 46% des équipements sont gérés par des associations.
- ✓ Année moyenne de construction : 1995
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 64%



Source : MSS - RES (26 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MELJVA - RES (26 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.

# Projets de la Ligue Motocyclisme Régionale du Centre

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : création d'un terrain de motocross au nord du Loiret.

**Opportunité** : le manque de terrain sur cette zone géographique oblige les nombreux pratiquants à se licencier dans des clubs éloignés (parfois hors département).

**Échéance** : 2009/2011.

**Coût Prévisionnel** : 180 000 €.

**Projet** : création d'un circuit trial au Nord de l'Eure-et-Loir.

**Opportunité** : possibilité de disposer d'un terrain permanent et sécurisé dans le département, d'organiser des épreuves.

**Échéance** : 2009/2011.

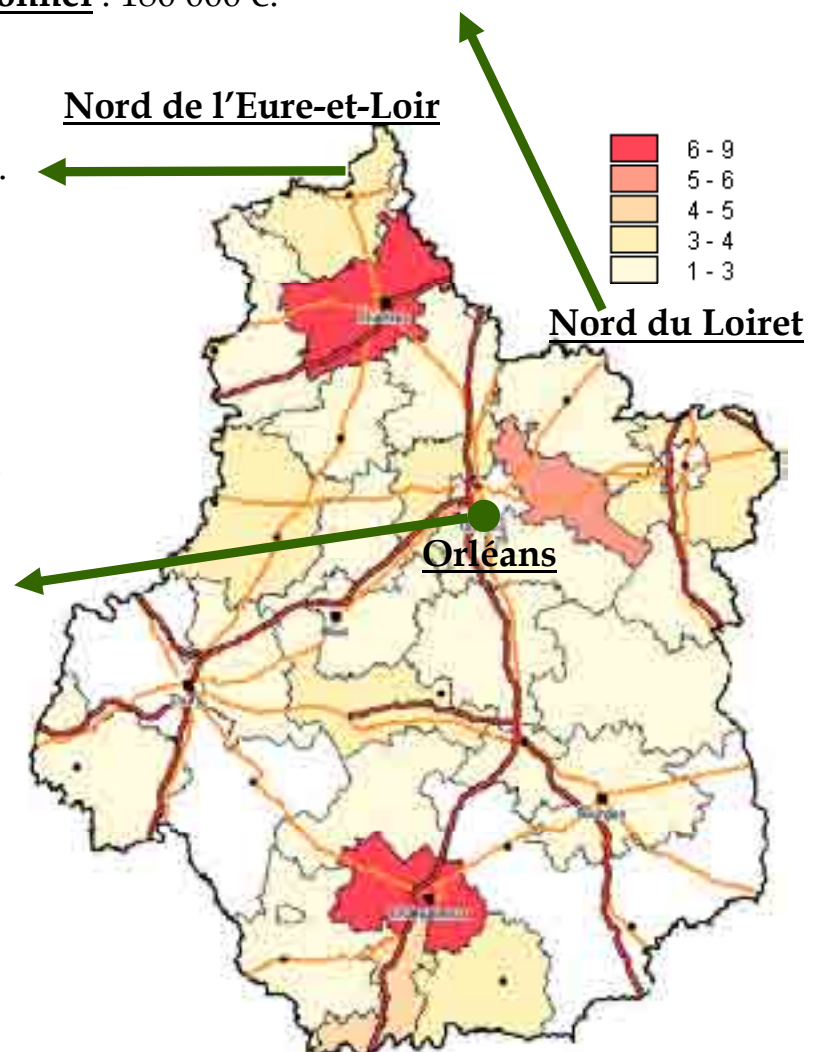
**Coût Prévisionnel** : 120 000 €.

**Projet** : création d'un circuit de vitesse en région Centre.

**Opportunité** : pas de circuit de vitesse en région Centre (demande importante car les pilotes sont obligés de se déplacer hors région).

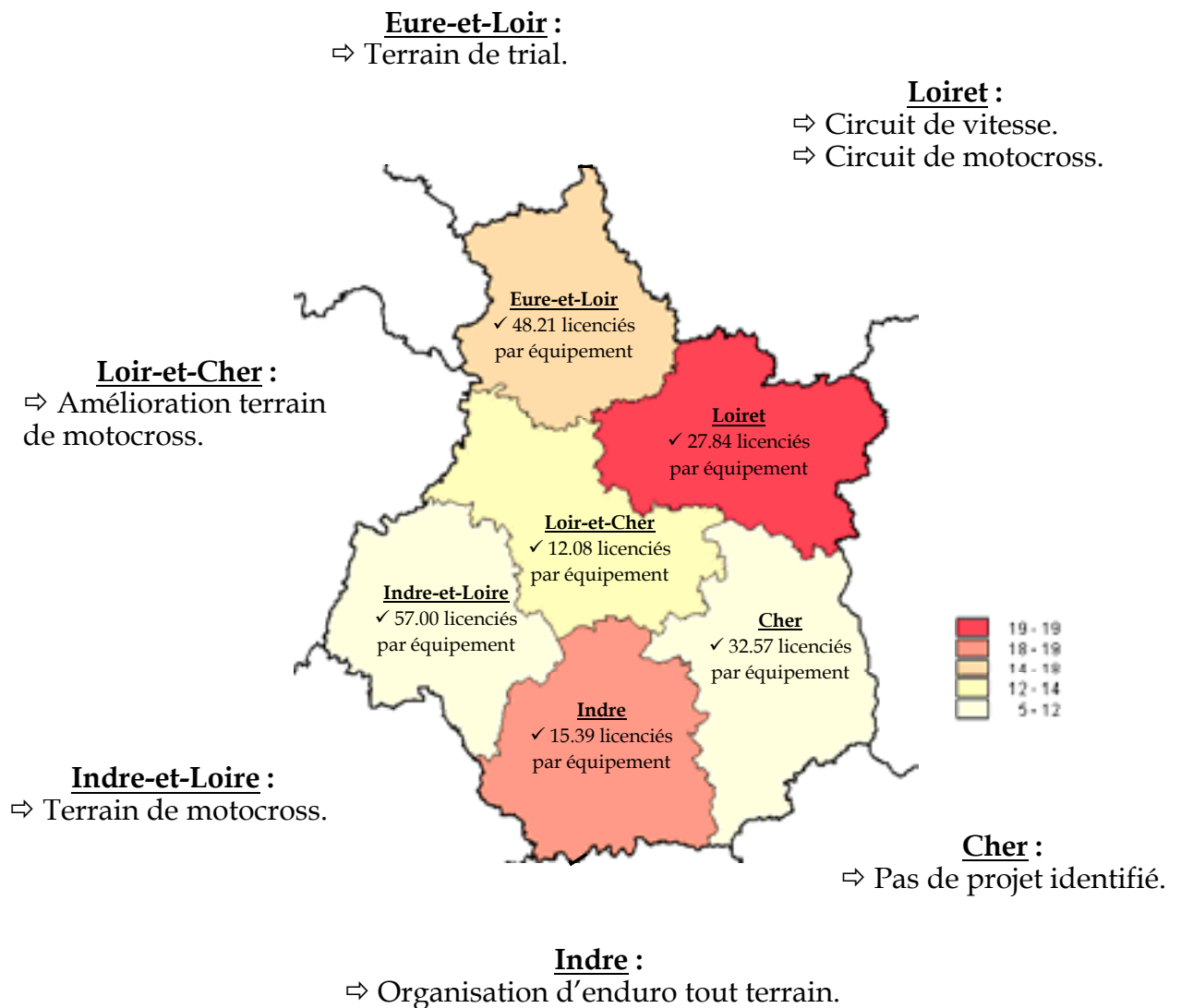
**Échéance** : 2010/2012.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Comité du Centre de Natation*

### Le Comité du Centre de Natation

**Président** : Michel SAUGET

**Adresse** : 32, rue du Nécotin - BP 2805  
45028 Orléans Cedex 1

**Tel** : 02.38.86.46.26

**Fax** : 02.38.84.66.54

**Courriel** : ffn.centre@orange.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





# EDITO

La Fédération Française de Natation est LA fédération qui voit ses effectifs augmenter, alors que la tendance générale des fédérations sportives en France est plus à la stagnation, voire la baisse.

Les récents résultats enregistrés par le deuxième sport olympique ne font que renforcer cette dynamique et cette année encore, le nombre de licenciés est en augmentation importante (+15 000) pour atteindre près de 270 000. Le comité du Centre a vu pour sa part ses effectifs augmenter de 40 % en 10 ans.

Cette affluence n'est pas sans poser de gros problèmes aux structures d'accueil que sont les clubs puisque plusieurs d'entre eux sont contraints de refuser des adhérents, faute de place.

De plus, le parc des piscines en France est maintenant vieillissant et de nombreuses installations sont obsolètes ou nécessitent de longues périodes de fermeture pour rénovation ou mise aux normes.

La Fédération, consciente du frein que représente ce manque d'infrastructures, a décidé de faire des équipements une de ses priorités et a mis en place un service chargé de conseiller les collectivités souhaitant rénover ou construire des installations aquatiques. Ce service, reconnu pour ses compétences a déjà permis d'établir des schémas directeurs de construction de piscines dans plusieurs régions et réfléchit aux meilleures solutions à proposer aux collectivités pour optimiser à la fois l'investissement et le fonctionnement des équipements de bains. L'objectif de la Fédération est de concilier les aspects compétitifs avec des bassins adaptés à des compétitions de haut niveau dans chaque région et les aspects éducatifs et de perfectionnement sportif.

Le comité régional cherche lui aussi à travailler sur les équipements. Fort de l'appui d'un conseiller technique dont les compétences sont reconnues pour l'étude des dossiers de construction ou rénovation, le comité du Centre se présente comme un partenaire privilégié des collectivités territoriales. La nécessité de trouver de nouvelles infrastructures est évidente, les bassins existants étant à saturation. La Natation cherche à diversifier ses compétences dans la région, avec notamment la mise en place à titre expérimental d'une action « nager-santé » en partenariat avec les services du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'avec les DRASS. Mais comment réussir ce pari sur l'avenir si nous manquons de moyens matériels.



La présence dans chaque département d'une piscine pouvant accueillir des compétitions au moins de niveau interrégional est indispensable à un développement des clubs de haut niveau. Un maillage géographique et le développement d'installations en milieu rural pourront permettre la création de nouvelles structures associatives.

Mais il est également indispensable que le mode de gestion des équipements soit abordé en profondeur et que le mouvement sportif puisse être sûr de trouver sa place. Par expérience, on sait que la délégation de gestion à un organisme privé reste un danger pour le mouvement associatif et nous devons imposer aux maîtres d'œuvre la signature de conventions précisant des obligations d'accueil gracieux des clubs sportifs. Il en va de la survie de notre sport.

Nos estimations nous amènent à penser que le nombre d'adhérents potentiels dans les structures fédérales de notre région devrait avoisiner les 20 000, soit le double de ce qu'il est réellement. Plusieurs explications à ce phénomène, le manque de bassins d'une part, le manque de lignes d'eau mises à disposition d'autre part. La Natation souffre du conflit d'usage avec les différents publics et il nous faut impérativement rechercher des solutions pour offrir à nos jeunes et à nos moins jeunes les surfaces de pratiques suffisantes.

Nous réfléchissons. La création de nouvelles installations est évidemment la solution idéale, mais la rénovation des structures existantes est aussi une nécessité ; mais pourquoi ne pas envisager l'ouverture annuelle des bassins estivaux ? Ceux-ci sont nombreux dans la région Centre et pourraient, à moindre coût, satisfaire à la fois le monde sportif et les activités de loisirs.

Michel SAUGET  
Président du Comité du Centre de Natation

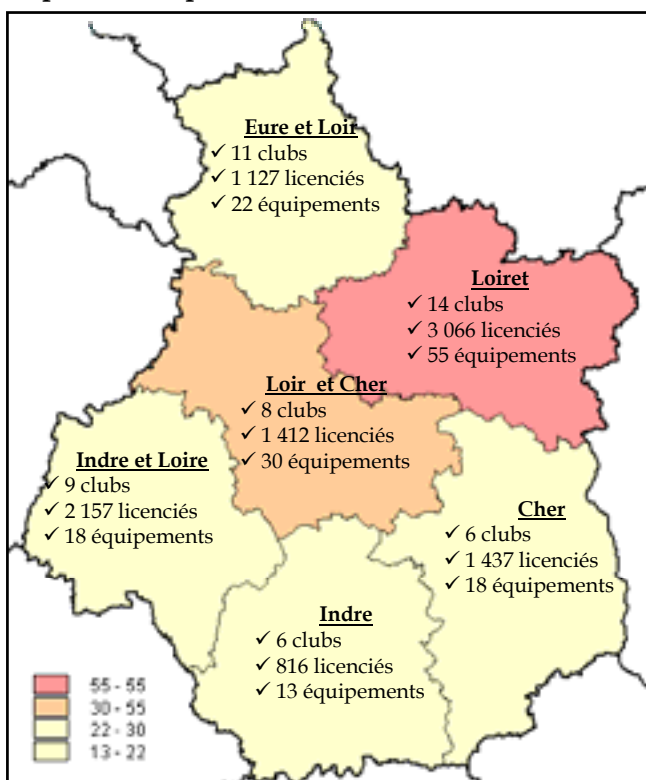
# Le Comité du Centre de Natation en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de natation

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	18	11,84%	1 437	79,83	0,57	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	22	13,82%	1 127	51,23	0,52	421 114
<b>Indre</b>	13	8,55%	816	62,77	0,56	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	18	13,16%	2 157	119,83	0,31	580 312
<b>Loiret</b>	55	33,55%	3 066	55,75	0,85	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	30	19,08%	1 412	47,07	0,92	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>156</b>	<b>100,00%</b>	<b>10 015</b>	<b>64,20</b>	<b>0,62</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>2 999</b>		<b>248 571</b>	<b>82,88</b>	<b>0,49</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

↳ **54 associations sportives** recensées en 2007/2008

↳ **10 015 licenciés** (en progression)

↳ **156 équipements** recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les bassins de natation avec pratique de natation avérée (hors loisirs et baignade aménagée)

**Analyse** : On peut constater que le Loiret est richement doté en équipements, cependant il manque une installation permettant d'accueillir des compétitions de haut niveau. Le sud de la région est quant à lui pauvre en équipements couverts et cela se ressent sur le nombre de clubs et sur la vie associative. Dans l'ensemble, la région compte de nombreux équipements estivaux qui ne sont pas ou peu occupés par le mouvement sportif.



# Projets du Comité du Centre de Natation

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet :**

construction d'un complexe aquatique (bassin de 25m, 6 couloirs) à Blois (41).

**Échéance :** 2010.

**Coût Prévisionnel :**

21 000 000 €.

**Projet :**

restructuration de la piscine de Salbris avec couverture du bassin 25 x 15 et maintien du bassin extérieur ouvert toute l'année pour l'organisation de stages.

**Échéance :** 2009.

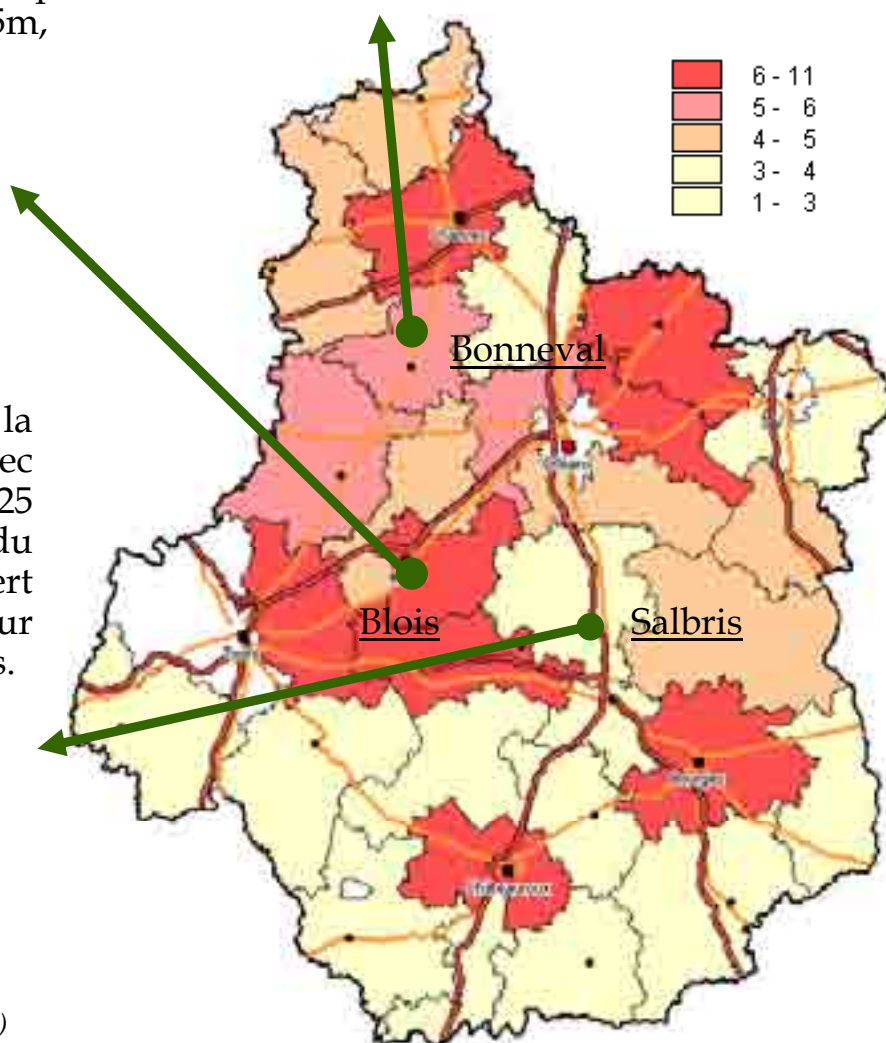
**Coût Prévisionnel :**

6 à 7 000 000 €.

**Projet :** construction d'un bassin couvert à Bonneval (28).

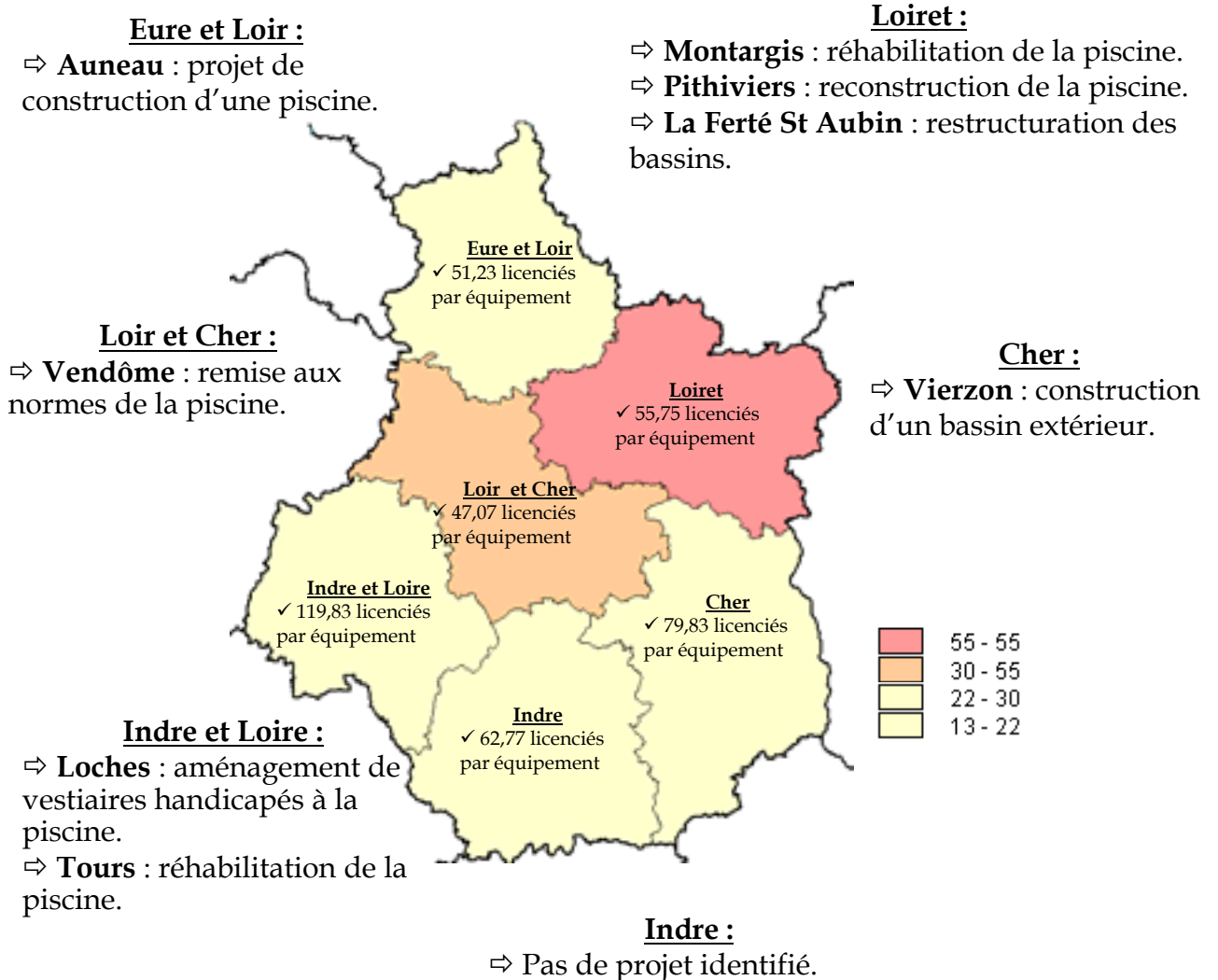
**Échéance :** à déterminer.

**Coût Prévisionnel :** à déterminer.



# Carte des projets des clubs.

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Ligue Régionale de Parachutisme Sportif du Centre

### La Ligue du Centre de Parachutisme

**Présidente** : Monique ROLLETT

**Adresse** : 8 route de Molaine  
45 510 Tigy

**Tel** : 06.88.20.56.63

**Courriel** : liguecentre.para@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

La Ligue de Parachutisme Sportif du Centre compte, en 2007, 667 licenciés annuels, répartis dans les 16 Clubs de la Région et 1412 licenciés loisirs auxquels il convient d'ajouter les quelques 1000 licenciés annuels dans les régions voisines qui pratiquent régulièrement dans nos écoles. Ce sont donc quelques 3000 adhérents pratiquants, qui réalisent, chaque année, environ 30 000 sauts et 2000 vols ascensionnels.

Nos écoles possèdent 4 avions de largage et 123 parachutes à mettre à la disposition des pratiquants. 16 titulaires du Brevet d'État et 13 Moniteurs Fédéraux assurent la formation et l'encadrement de nos sportifs. Il faut préciser que sur ces 29 formateurs, 24 sont bénévoles.

Nous avons également des représentants dans 3 disciplines lors des compétitions nationales, lesquels sont régulièrement sur les podiums. Et nous organisons, chaque année, au moins une rencontre nationale.

Nos effectifs diminuent, malgré tout, et cela s'explique par le fait que nous sommes tributaires d'un grand nombre de facteurs extérieurs, tels que la météo, l'augmentation du prix du carburant, la réduction de l'espace aérien, la mutation de propriété des aérodromes... Et il faut bien reconnaître que le bénévolat est de plus en plus contraignant du fait des tâches de plus en plus ardues qui sont imposées aux bénévoles : administratives, réglementaires, en responsabilité...

Néanmoins, nous sommes toujours prêts à affronter tous ces aléas pour développer et pérenniser notre sport en région. C'est par l'implantation d'un équipement digne de ce nom en Loiret et l'agrandissement de celui existant en Indre que nous pensons pouvoir attirer davantage de pratiquants, en les retenant sur place. Cela devra nous permettre, en outre, d'organiser plus de manifestations nationales concourant au rayonnement de notre région.

Un projet de convention avec le Conseil Régional pourrait nous permettre de mener plus facilement à bien cette lourde mission.

Nous reconnaissons que nous avons la chance, dans cette Région Centre, d'être particulièrement bien aidés par nos institutionnels, notamment le Conseil Régional et l'État. Et grâce au Mouvement Sportif qui a réuni toutes les disciplines aériennes dans une même commission, nous pouvons travailler de concert sur toutes les problématiques que notre terrain de jeu, si particulier, rencontre.

Le ciel est le stade de nos sportifs et ils doivent y avoir accès, sans restriction, et dans les meilleures conditions.

Je pense que la prochaine olympiade ne nous laissera pas oisifs et nous comptons bien assumer toutes les charges qui nous sont imposées -et celles qui ne vont pas manquer de s'y ajouter- pour que nos sportifs puissent continuer la pratique de leur passion et que nous puissions en attirer d'autres -des jeunes en particulier- pour leur faire découvrir, à leur tour, « pourquoi les oiseaux chantent » !

Monique ROLLETT  
Présidente de la Ligue de Parachutisme



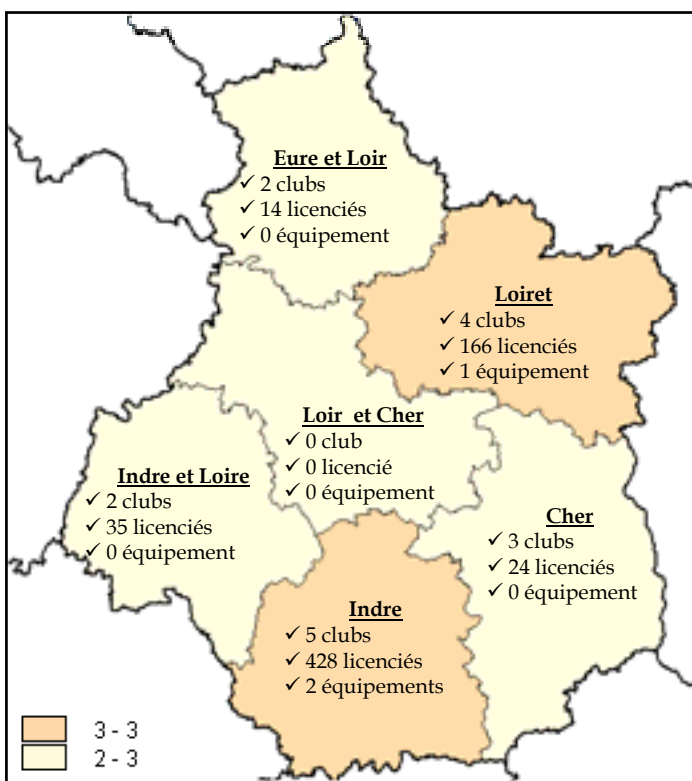
# La Ligue du Centre de Parachutisme en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de parachutisme

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	0	0,00%	24	/	0,00	314 675
Eure-et-Loir	0	0,00%	14	/	0,00	421 114
Indre	2	66,67%	428	214,00	0,09	232 959
Indre-et-Loire	0	0,00%	35	/	0,00	580 312
Loiret	1	33,33%	166	166,00	0,02	645 325
Loir-et-Cher	0	0,00%	0	/	0,00	325 182
Région CENTRE	3	100,00%	667	222,33	0,01	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>163</b>		<b>14 118</b>	<b>86,61</b>	<b>0,03</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (20 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↳ 16 associations sportives recensées en 2007

↳ 667 licenciés

↳ 14 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 3 accueillant une pratique fédérale (Le Blanc, Levroux et St Denis de l'Hôtel)

Les équipements répertoriés sont les aérodromes avec pratique des activités du parachutisme avérées.

**Analyse** : Néanmoins, dans chaque département, les aérodromes peuvent recevoir des séances de sauts : Chartres-Champhol, Bourges, Tours-Dierre, Aubigny s/ Nère .... par exemple, après autorisation de l'Aviation Civile, sur demande expresse de la Ligue.

Source : MSS - RES (20 janvier 2009)





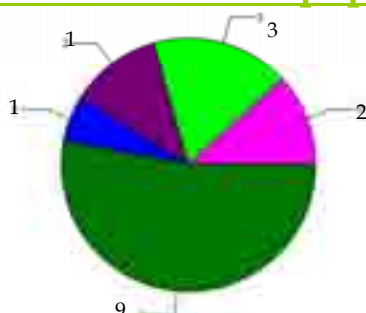
# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre



- ✓ 100 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 75 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 0%

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

RM : la somme des équipements de cette catégorie est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (20 janvier 2009)

**Rappel :** la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.



# Projets de la Ligue du Centre de Parachutisme

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : réimplantation de l'École de St Denis de l'Hôtel.

**Échéance** : 2009/2012.

**Coût Prévisionnel** : 929 200 € HT.

**Opportunité** : pour fonctionnalité rationnelle et réponse aux normes de conformité des établissements recevant du public en vue de l'accroissement du nombre de pratiquants annuels.

**Projet** : extension des locaux d'hébergement à l'École Française de Le Blanc.

**Échéance** : 2010/2012.

**Coût Prévisionnel** : 170 000 €.

**Opportunité** : nécessité de l'extension de la zone de couchage pour garder notre autonomie dans l'accueil de nos adhérents en nombre toujours croissant.





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional de Pêche Sportive au Coup

### Le Comité Régional de Pêche au coup

**Président** : Jean-Luc QUERNEC

**Adresse** : 10 rue de la Bretinière  
28200 Donnemain St Mames

**Tel** : 02.37.47.50.52

**Courriel** : jlquer nec@ffpsc.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

Pour la pratique de notre sport aucun club n'est propriétaire de son site de pratique. Un accord, le plus souvent non écrit, avec le gestionnaire du droit pêche (AAPPMA) et le propriétaire du site permet au club d'utiliser le site.

La plupart du temps, le site est partagé avec les pêcheurs loisirs et d'autres associations comme les clubs de voile, subaquatique, canoë, jet ski, etc.

Nous devons utiliser des berges rectilignes d'une longueur de 350 à 500 mètres afin que les places de chacun des concurrents (24, 30 ou 36) soient identiques, ces lieux doivent de plus abriter une grande quantité de poissons.

En dehors des canaux à grand gabarit ou des bassins d'aviron il est difficile de trouver de tels sites.

En région Centre nous devons nous contenter le plus souvent d'anciennes ballastières aménagées.

Nos difficultés le plus souvent rencontrées sont :

- L'accessibilité.
- La présence d'un bloc sanitaire.
- Un bâtiment de réception pour les concurrents.

Toutes les initiatives ayant pour but de mettre en valeur les parcours existants, l'acquisition ou la création de nouveaux sites répondant à ces critères doivent être soutenues.

Jean-Luc QUERNEC  
Président du Comité Régional de Pêche Sportive au Coup



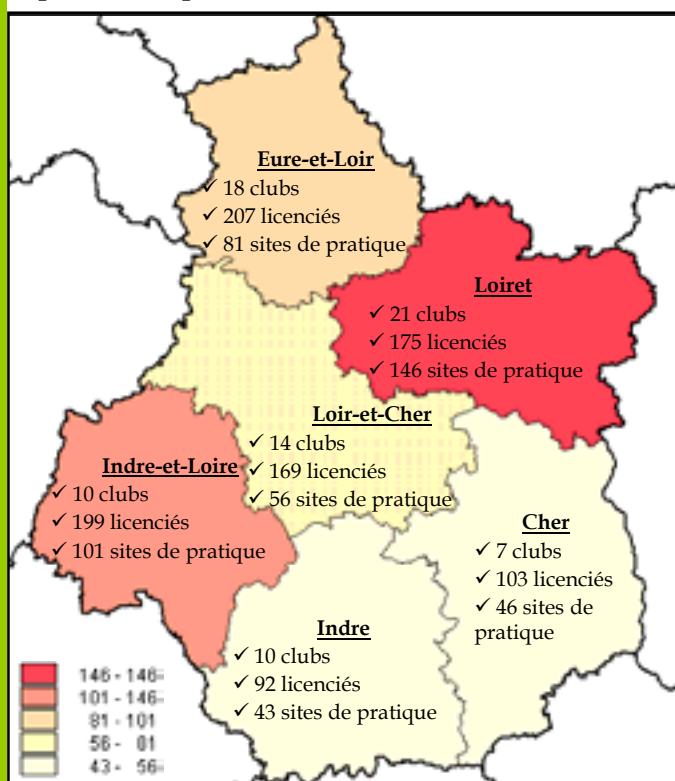
# Le Comité Régional de Pêche au Coup en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de pêche au coup

Niveau géographique	Nb total d'équip. FFPSC	% total d'équip.	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	4	15,38%	103	25,75	0,13	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	7	26,92%	207	29,57	0,17	421 114
<b>Indre</b>	3	11,54%	92	30,67	0,13	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	4	15,38%	199	49,75	0,07	580 312
<b>Loiret</b>	4	15,38%	175	43,75	0,06	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	4	15,38%	169	42,25	0,12	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>26</b>	<b>100,00%</b>	<b>945</b>	<b>36,35</b>	<b>0,10</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>243</b>		<b>7 784</b>	<b>32,03</b>	<b>0,04</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (2 février 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 80 clubs recensés en 2007/2008

↪ 945 licenciés

↪ 473 sites de pratique recensés à travers le RES dont 26 accueillant une pratique fédérale

Les équipements répertoriés sur la carte sont les sites où l'activité est praticable.

### Analyse :

Avec moins d'un site de pratique par club, il nous est difficile de nous développer.

Les bassins d'aviron étant sans aucun doute des parcours également adaptés à la pêche sportive au coup, il sera nécessaire pour l'avenir de négocier des accords avec les utilisateurs de ces équipements.





# Projets du Comité Régional de Pêche au Coup

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : création d'un « village pêche » à Cloyes-sur-le-Loir.

**Opportunité** : permettre un hébergement sur place lors des grandes épreuves.

**Échéance** : 2012/2015.

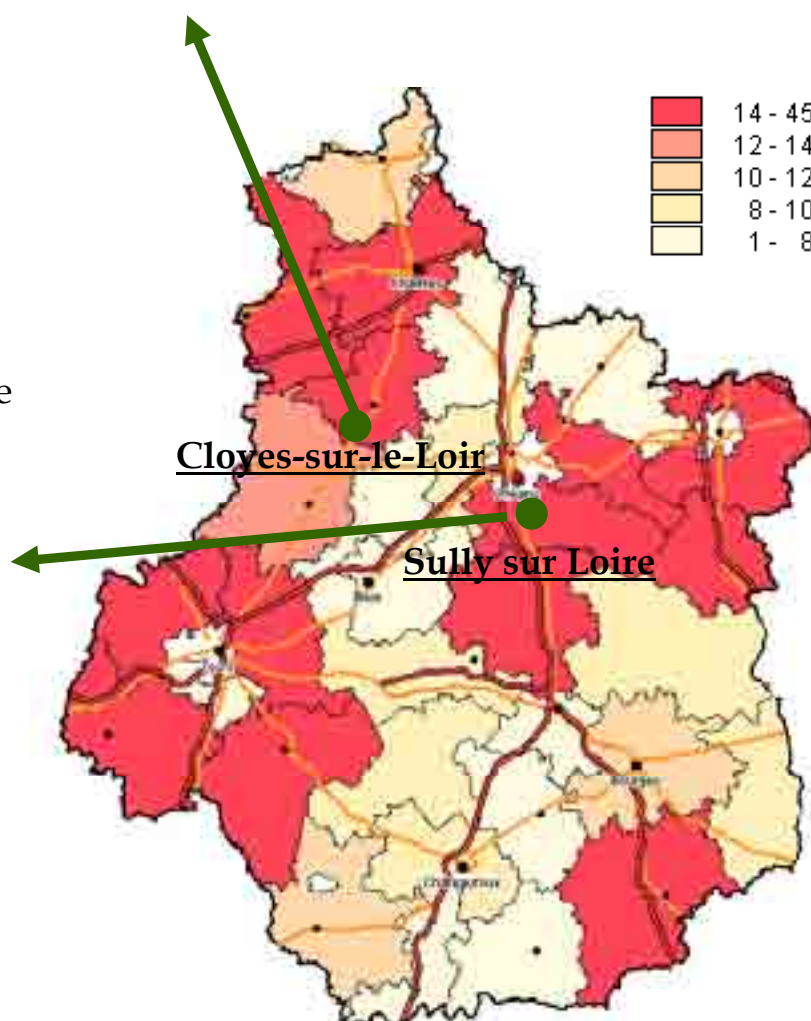
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : aménagement d'une salle à Sully sur Loire.

**Opportunité** : permettre la réception des équipes lors des épreuves nationales et internationales.

**Échéance** : 2012.

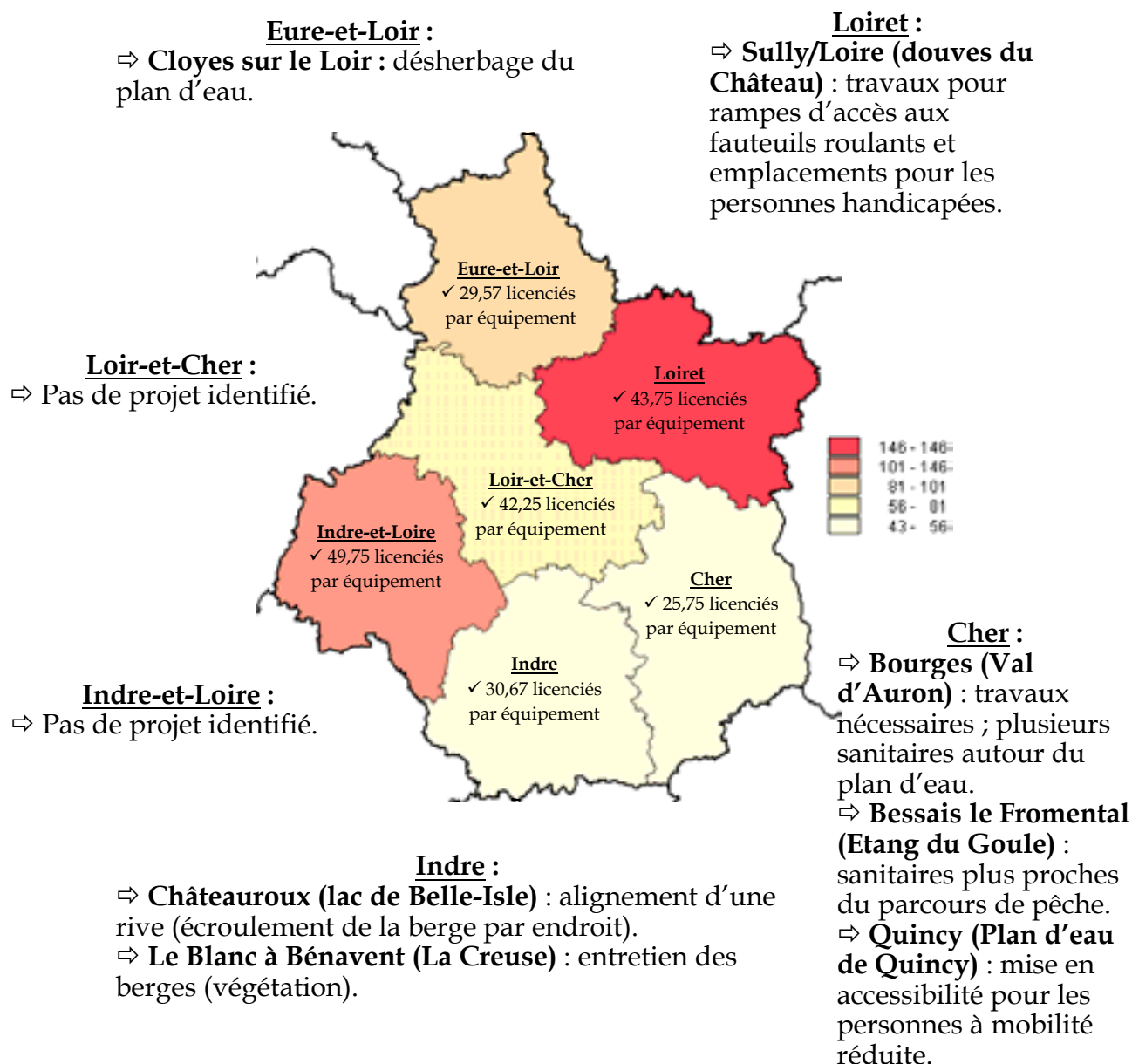
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.





# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012





# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Roller Skating*

### La Ligue du Centre de Roller Skating

**Présidente** : Maryse BENCE

**Adresse** : 296 Rue des Charmettes  
45470 Loury

**Tel** : 02.38.65.52.11

**Fax** : 02.38.65.58.12

**Courriel** : m.bence@wanadoo.fr

**Site internet** : [www.rollerocentre.fr](http://www.rollerocentre.fr)



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues et  
Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports  
et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

# EDITO

Le roller skating - comme quelques autres sports - est un sport multi disciplinaires à multiples facettes.

De ce fait il est difficile de trouver des équipements sportifs vraiment adaptés.

La **course** se pratique autant en gymnase que sur piste extérieure (anneau de vitesse). La commune de Loury en possède un, mais il a plus de 10 ans et n'a jamais été entretenu donc à ce jour impraticable pour des compétitions, tout juste pour des entraînements de clubs.

Le **Hockey** a besoin d'un gymnase avec des équipements de protection (rambardes et filets de sécurité), un sol lisse, roulant, mais sans rebond.

L'**Artistique** et la danse ont besoin d'un gymnase avec un sol lisse, roulant mais avec un peu de rebond.

L'**acrobatique et le skate** ont besoin d'équipements spécifiques - skate park - si possible couverts mais pas dans n'importe quelles conditions comme nous en voyons trop souvent.

La **randonnée** fort heureusement ne demande pas trop, seulement une reconnaissance des élus locaux sur le code de la rue et que soient aménagées des pistes dites « cyclables » mais je préfère le terme de « circulation douce » afin que tous les usagers non motorisés puissent l'utiliser.

Vous avez là les grandes disciplines, je n'entrerais pas dans les différents aspects de chacune d'elles afin de ne pas alourdir le propos.

Nos **besoins actuels** en équipements sportifs, au niveau régional, sont surtout pour la course.

La course, comme je vous l'ai dit précédemment la piste de Loury est détériorée par manque d'entretien et défauts de réalisation également. Nous avons pensé que la construction du vélodrome couvert à Bourges pourrait favoriser l'introduction, dans la même structure, d'un anneau de vitesse interne. Le projet pourrait être étudié. Nous n'avons à ce jour aucun équipement permettant de recevoir un simple championnat de France, nous avons même des difficultés à réaliser un championnat régional.

Le Hockey tire son épingle du jeu avec des aménagements d'équipements existants dans presque tous les départements. Mais là nous nous confrontons à un problème de répartition géographique. Les clubs s'ouvrent là où existent des équipements adéquats (ex : Tours +) mais nombres de clubs n'ont pas accès forcément à des équipements adéquats et de ce fait meurent à petit feu alors que bien souvent il ne faut pas grand-chose pour qu'ils puissent exercer leur art en toute sécurité.

Pour résumer mes propos, le roller skating demande :

L'étude de la réalisation d'une structure commune **vélos - roller** à Bourges.

La possibilité d'aménagement de gymnases existants (rambardes et filets de protections) là où des clubs existent.

La reconnaissance dans les villes du roller comme moyen de déplacement doux et non polluant - soit la mise en œuvre du « code de la rue » en cours de réalisation au niveau européen.

Maryse BENCE

Présidente de la Ligue du Centre de Roller Skating

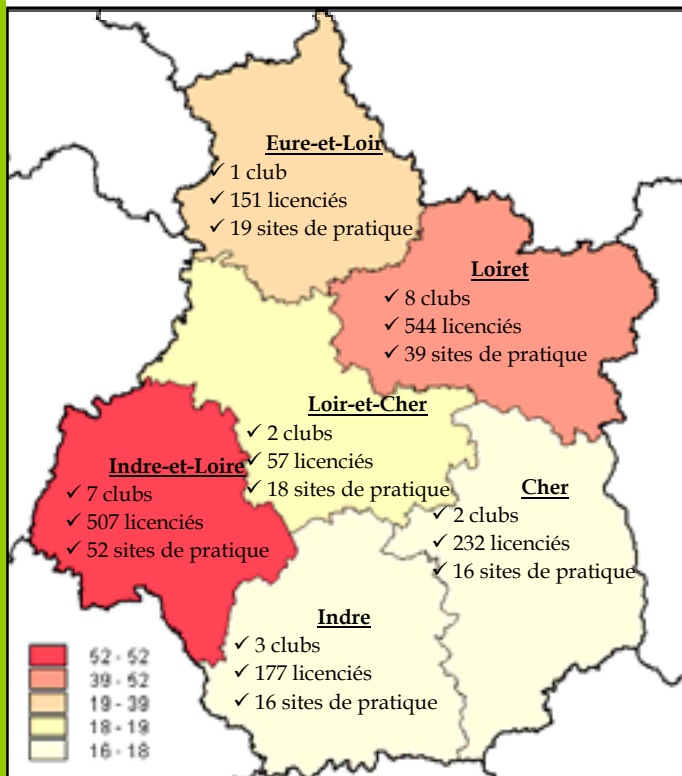
# La Ligue du Centre de Roller Skating en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs du roller skating

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	16	10,00%	232	14,50	0,51	314 675
Eure-et-Loir	19	11,88%	151	7,95	0,45	421 114
Indre	16	10,00%	177	11,06	0,69	232 959
Indre-et-Loire	52	32,50%	507	9,75	0,90	580 312
Loiret	39	24,38%	544	13,95	0,60	645 325
Loir-et-Cher	18	11,25%	57	3,17	0,55	325 182
Région CENTRE	160	100,00%	1 668	10,43	0,64	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>4 016</b>		<b>45 706</b>	<b>11,38</b>	<b>0,65</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (20 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↪ 23 clubs recensés en 2007/2008

↪ 1 668 licenciés (effectifs en progression)

↪ 160 sites de pratique de roller skating

Les équipements répertoriés sont les sites de pratiques où les différentes disciplines du roller peuvent être pratiquées (aire de skate, piste de roller, piste de skate, anneau de roller, gymnase/salle, circuit automobile, skate parc, rampe de skate).

### Analyse :

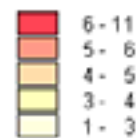
Si on analyse en profondeur ces données, nous constatons un regroupement autour des grandes agglomérations, pas de possibilité de pratiques en zones dites « rurales ». Ces grandes concentrations ne facilitent pas la délocalisation de nos pratiques. Beaucoup d'élus sont encore récalcitrants à l'intégration du roller dans leur équipement et de ce fait préfèrent construire des skateparks pas souvent adaptés à la pratique du roller dans toute sa diversité.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

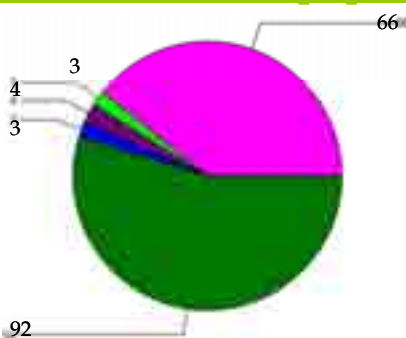


- ✓ 98,75 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 98,13 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1999
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 73,75 %



Source : MSS - RES (20 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NI : La somme des équipements de cette répartition est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJS - RES (20 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets de la Ligue du Centre de Roller Skating

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : salle de pratique du roller à Orléans sans poteau, sans danger.

**Opportunité** : possibilité d'accueillir de très nombreux pratiquants licenciés qui n'ont pas d'équipement pour évoluer, travailler et recevoir des compétitions.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : piste de roller couverte en cohabitation avec le cyclisme à Bourges.

**Échéance** : à déterminer.

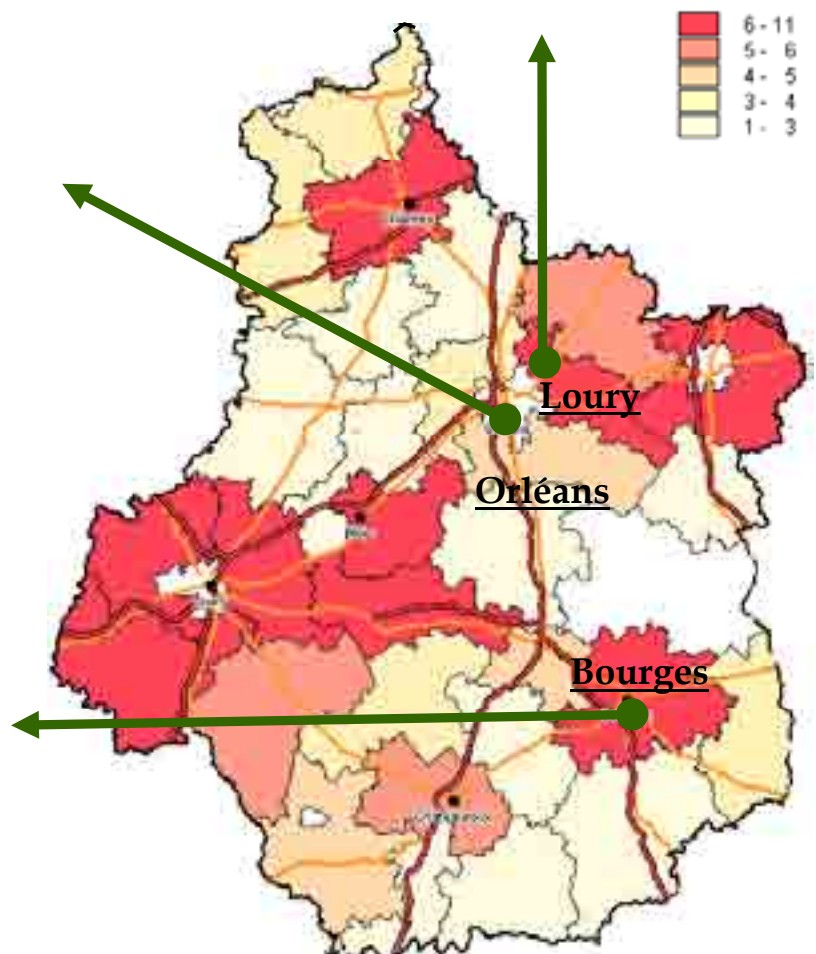
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : remise en état de la piste de Loury (éclairage et drainage des sols).

**Opportunité** : possibilité de faire des championnats régionaux et nationaux, des manifestations de roller (journées découvertes ouvertes au public).

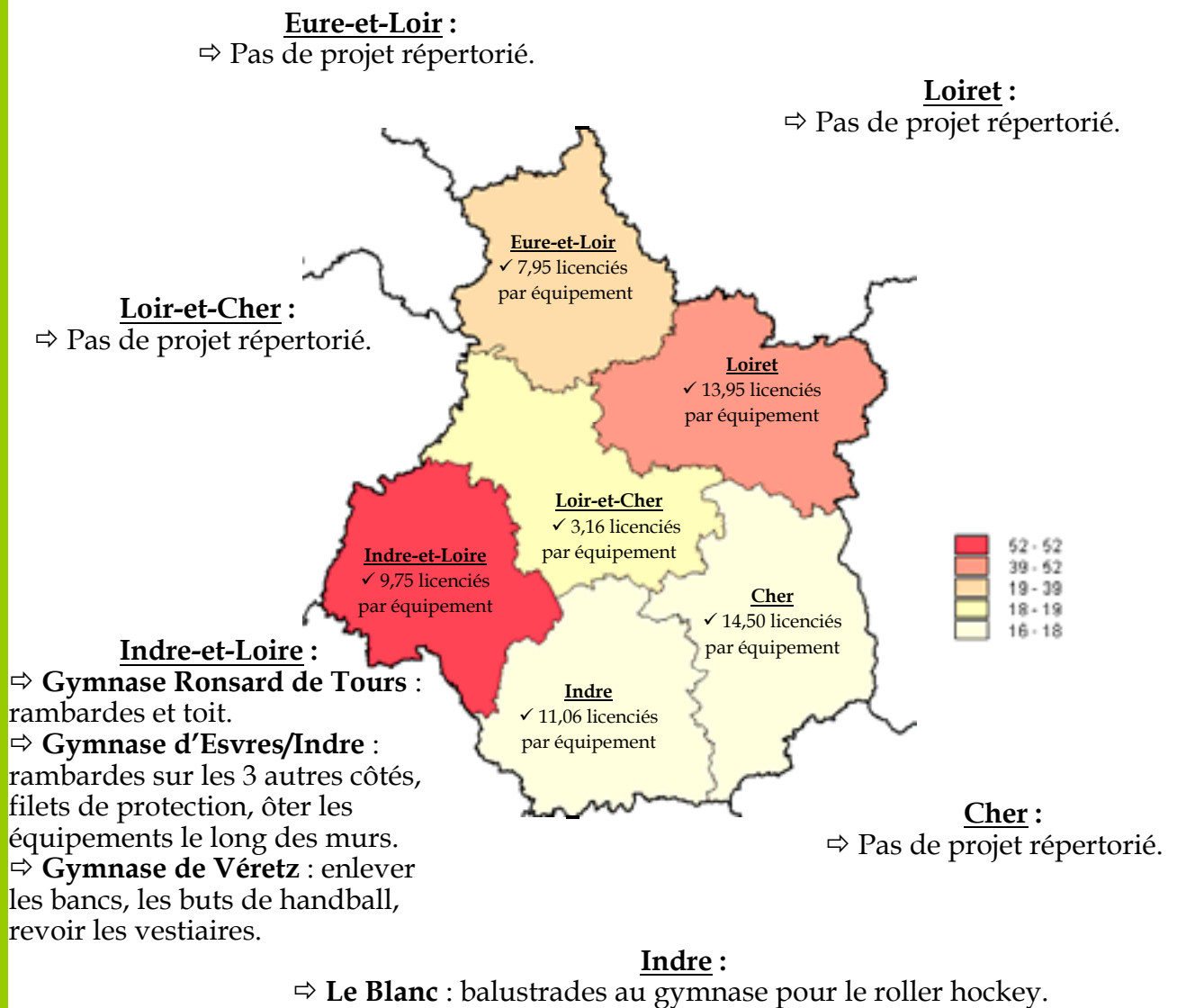
**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional du Centre de Rugby

### Le Comité Régional de Rugby

**Président** : M. Patrice DOCTRINAL

**Adresse** : 91, rue de la Juine  
45160 Olivet

**Tel** : 02.38.49.38.80

**Fax** : 02.38.49.38.88

**Courriel** : Rugby-centre@orange.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

# EDITO

Dès 1996, la nouvelle équipe dirigeante avait mis en place un projet d'aménagement du territoire en clubs de rugby dont l'objectif était de donner la possibilité à tous les citoyens de la région Centre de pratiquer cette discipline à moins de 25 km de leur domicile.

Ce premier objectif a été atteint au début des années 2000, avec toutefois 2 exceptions : l'absence de clubs entre Romorantin, Amboise et Loches où les sites de Montrichard ou Contres sont toujours pressentis ; et entre Tours et Châtellerauld où celui de Descartes avait été envisagé.

L'objectif « quantitatif » ayant donc été pratiquement atteint, les nouveaux sont d'ordre plus qualitatif. Il s'agit de :

- La remise en état ou aux normes sécuritaires de certains équipements vétustes
- L'éclairage de certains stades
- La création de terrains d'entraînement pour « préserver » les terrains d'honneur
- L'extension de vestiaires de manière à pouvoir accueillir décemment les nouvelles pratiquantes féminines qui arrivent en nombre
- La création de quelques terrains supplémentaires pour faire face à l'arrivée massive de pratiquants après la Coupe du Monde

Par ailleurs, nous adhérons à la demande sociale qui consiste à souhaiter que le mouvement sportif s'investisse dans les grandes problématiques sociales et élargisse ses activités vers de nouveaux publics, ceux en difficulté d'insertion, ceux qui sont exclus de fait de la pratique sportive, vers des pratiques plus ludiques moins contraignantes, qu'il soit vecteur de lien social, de citoyenneté...

Pour cela, les clubs doivent être dotés de lieux de vie, de rencontre, de convivialité ; en un mot, l'équipement sportif ne peut plus se limiter à une aire de jeu engazonnée entourée d'une main courante.

En conclusion, la mise en place de ces schémas directeurs d'équipements sportifs par la volonté conjointe du Conseil Régional, de l'État et du CROS présente une avancée considérable pour tout le mouvement sportif et place encore une fois notre région à l'avant-garde d'une véritable gouvernance partagée du sport.

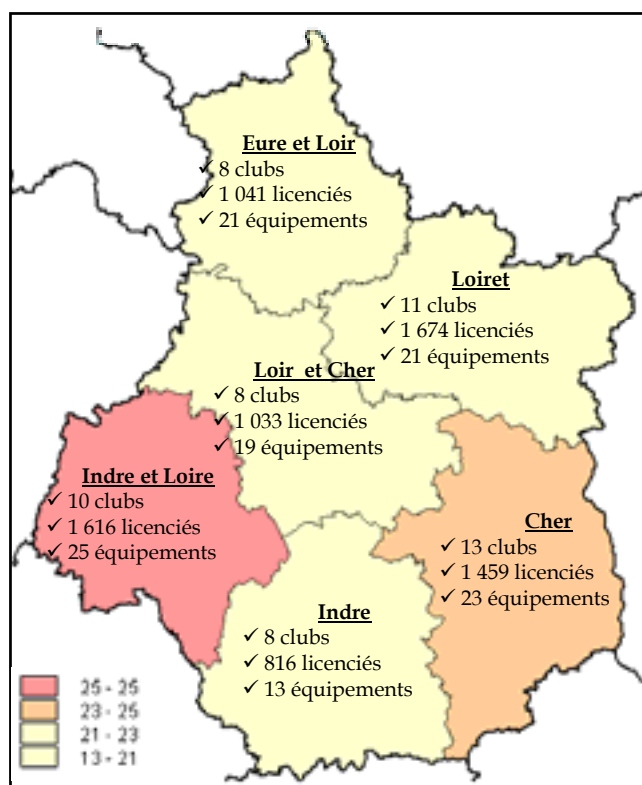


# Le Comité Régional du Centre de Rugby en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de Rugby

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	23	18,85%	1 893	82,30	0,73	314 675
Eure-et-Loir	21	17,21%	1 463	69,67	0,50	421 114
Indre	13	10,66%	1 118	86,00	0,56	232 959
Indre-et-Loire	25	20,49%	2 377	95,08	0,43	580 312
Loiret	21	17,21%	2 433	115,86	0,33	645 325
Loir-et-Cher	19	15,57%	1 424	74,95	0,58	325 182
Région CENTRE	122	100,00%	10 708	87,77	0,48	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>4 077</b>		<b>323 278</b>	<b>79,29</b>	<b>0,66</b>	<b>61 399 541</b>

Répartition départementale *Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE*



*Source : MSS - RES (27 janvier 2009)*

- ↪ 58 clubs recensés en 2007/2008
- ↪ 10 708 licenciés (en progression)
- ↪ 122 équipements RUGBY recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les Terrains de Grands Jeux avec une activité Rugby avérée.

### Analyse :

Le Comité cherche à développer les pratiques dans les zones de Contres et Montrichard (41) et Descartes (37) où il n'y a, à ce jour, aucune activité.

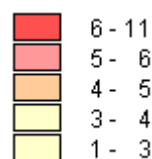
L'axe prioritaire de la FFR est la mise en place de lieu de convivialité.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

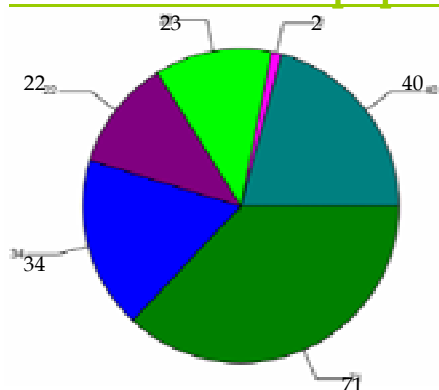


- ✓ 80% des équipements sont la propriété des communes et les groupements de communes.
- ✓ 80% des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Année moyenne de construction : 1978
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 24%



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



■ Aire d'évolution      ■ Sanitaires sportifs      ■ Tribunes / gradins  
 ■ Vestiaires      ■ Sanitaires publics      ■ Aucun accès

40 : la majorité des équipements de centre des Pays de la Loire ne sont pas accessibles aux personnes handicapées à mobilité réduite.

Source : MSS - RES (31 janvier 2009)

**Rappel :**  
 La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets du Comité Régional du Centre de Rugby

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : construction d'un terrain supplémentaire au nord de l'agglomération orléanaise.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : construction d'un complexe sportif en Sancerrois.

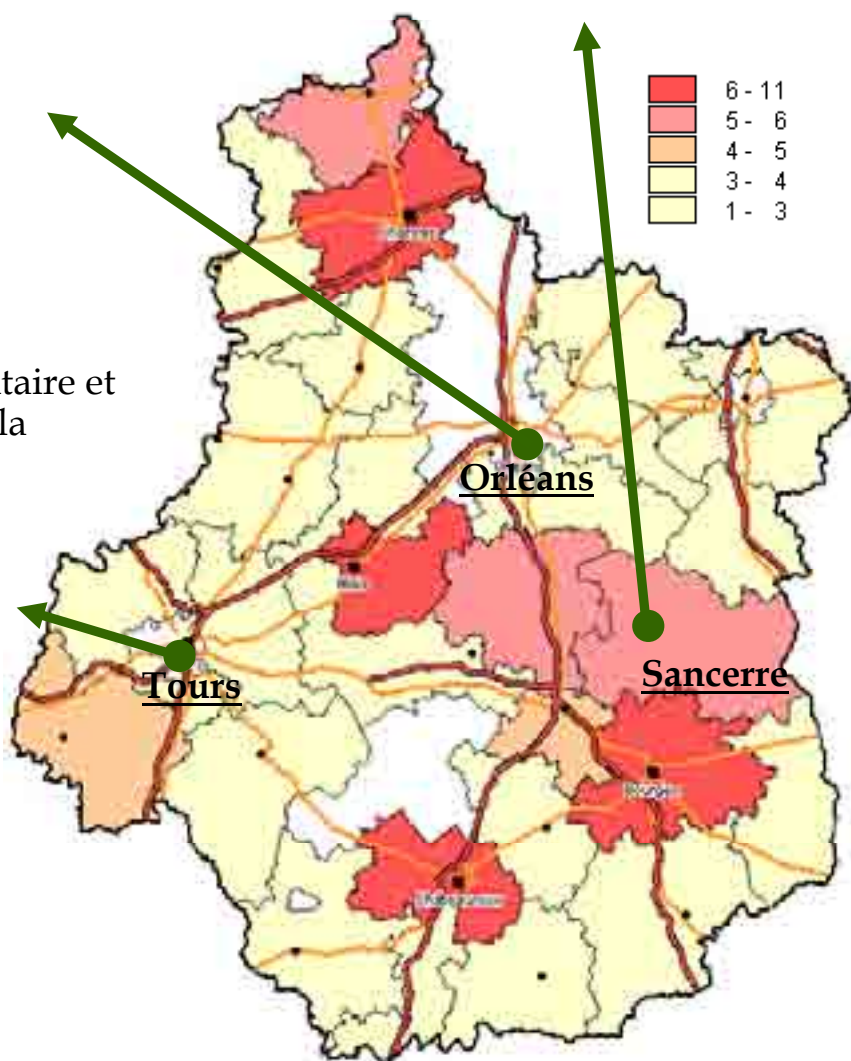
**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : terrain supplémentaire et lieu d'accueil au Stade de la Chambrierie à Tours.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs.

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

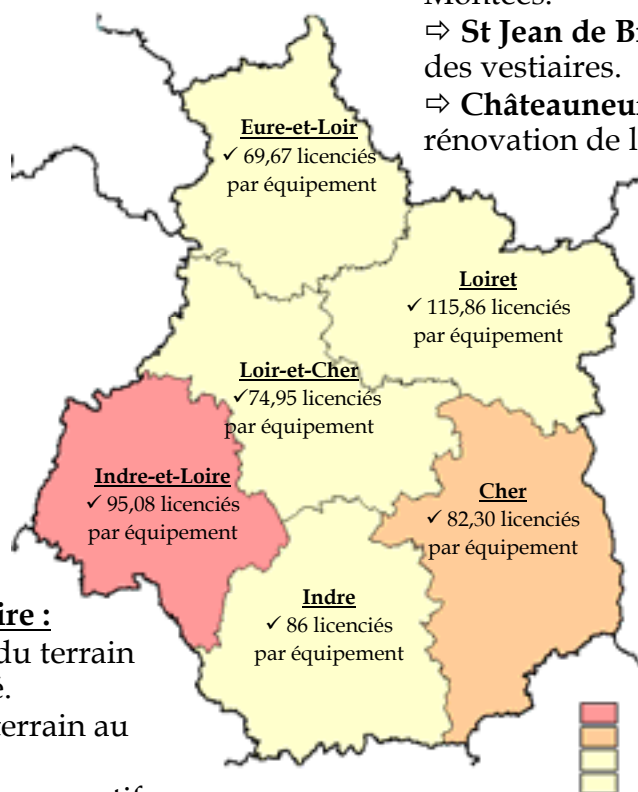
- ⇒ **Dammarie** : main courante.
- ⇒ **Nogent le Roi** : vestiaires.

### Loir et Cher :

- ⇒ **Romorantin** : éclairage du terrain d'honneur.

### Indre et Loire :

- ⇒ **Tours** : éclairage du terrain de l'Espace Tonnellé.
- ⇒ **Tours** : nouveau terrain au Stade Camélinat.
- ⇒ **Amboise** : complexe sportif.



### Loiret :

- ⇒ **Orléans** : terrain supplémentaire, lieu d'accueil et vestiaires au stade A. Jancou.
- ⇒ **Orléans** : éclairage du Stade des Montées.
- ⇒ **St Jean de Braye** : agrandissement des vestiaires.
- ⇒ **Châteauneuf s/ Loire** : travaux de rénovation de l'ensemble du stade.

### Cher :

- ⇒ **Belleville sur Loire** : nouveau complexe (terrain, vestiaires et club-house).

### Indre :

- ⇒ **La Châtre** : terrain supplémentaire (voir avec le football).
- ⇒ **Châteauroux** : Stade des Cavaliers.

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Ligue Centre-Bourgogne de Squash

### La Ligue Centre-Bourgogne de Squash

**Président** : Jean-Charles GONTERO

**Adresse** : C.D.O.S. du Cher

Rue Didier Daurat

18000 Bourges

**Tel** : 02.48.26.09.38 – 06.81.00.03.29

**Courriel** : jean-charles.gontero@wanadoo.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

# EDITO

En 1978, la France compte seulement 15 structures de Squash disséminées sur le territoire, lorsque le premier club voit le jour dans notre région. Il est ensuite suivi de 8 autres entre 1978 et 1984, 3 entre 1985 et 1994, puis 5 autres dont le dernier cette année. Ce constat nous permet de dire que notre activité, malgré son accessibilité «à tous les âges» est sous équipée par rapport aux autres disciplines.

Au cours des 20 premières années, la région Centre, par ses hommes et ses femmes, a marqué son empreinte dans la progression du squash français – une équipe championne de France 1987, 1988 et 1989, un N°1 français et premier joueur à atteindre le TOP 10 mondial en 1996, une N°1 française depuis 1997 et meilleure joueuse française de tous les temps actuellement N°15 mondial, deux «Internationaux de France» à Tours en 1993 et 1994, le premier Directeur Technique National officiel de notre fédération nommé en 1991. Pourquoi en serait-il autrement maintenant ?

La vie actuelle fait que le pratiquant, quelque soit le sport, recherche, par besoin d'économie pécuniaire et temporelle, un site de pratique à proximité, tant en loisir qu'en compétition.

Force est de constater que les 5 dernières structures ouvertes depuis 1995 sont privées, la dernière avec 6 courts. L'expérience nous permet de dire que les structures municipales drainent plus de licenciés et de plus, à partir d'un minimum de 4 courts (critère essentiel afin d'acquérir une autonomie financière), sont créatrices d'emploi. Le club de Chartres en est l'exemple avec plus de 500 licenciés, pratiquement 40 % des licenciés de la région Centre. Un autre avantage du club «municipal» est d'aspect social car il permet l'accueil de publics diversifiés.

La ligue Centre-Bourgogne est l'une des premières à vouloir mettre en œuvre une stratégie de développement de l'activité, basée sur l'ouverture d'un plus grand nombre de courts au public. Cette stratégie peut-être déclinée sur 2 axes :

❶ Créations de structures municipales implantées en priorité dans les grandes communes de la région ne possédant pas d'offre à notre activité.

❷ Créations de courts supplémentaires dans des structures privées existantes en s'associant d'une façon contractuelle – association sportive avec création d'emploi par exemple – utilisation de la délégation de pouvoir afin de minimiser les coûts d'investissement, tout en bénéficiant des compétences existantes.

# EDITO

La ligue compte sur ses partenaires pour mettre en place un projet structuré autour des besoins, les définir géographiquement, et mettre en place la formation des compétences afin d'assurer son démarrage.

Concernant cette cartographie des «besoins», en parallèle au travail réalisé par la fédération, la ligue a identifié ses besoins et préparé une projection en 2 étapes :

❶ 1ère étape : basée sur 2 olympiades, augmentation des structures et/ou des courts dans les structures existantes afin de pérenniser les emplois dont celui de technicien (animation, enseignement etc..) dont la ligue assurerait la formation.

❷ 2ème étape : augmentation du nombre de courts sur les grandes agglomérations comme Orléans et Tours qui, équipées de 3 et 5 structures, ne pourront pas, demain, faire face à la demande (ratio fédéral), occasionnant ainsi un déclin de l'activité.

Je conclurai en soulignant que le squash est pratiqué par 132 pays, que l'élite française est une Nation fard au niveau mondial, en individuel et en équipe, depuis 10 ans . Le squash peut s'allier à d'autres sports de raquette . La ligue de squash a la volonté de faire connaître le squash, discipline accessible à tous les publics. Pour cela nous voulons mettre en œuvre ce projet ambitieux, mais néanmoins réaliste, alliant la promotion du Squash à la création d'emplois.

En complément, voici une vision des attraits du squash :

- ☛ Sport ludique ou 9 personnes sur 10 arrivent à s'amuser au cours de la première séance,
- ☛ Sport physique certes, mais dont on peut en contrôler l'effort à son juste besoin,
- ☛ Sport tactique,
- ☛ Sport où la maîtrise technique n'est pas nécessaire pour s'amuser,
- ☛ Sport où le joueur est aussi un arbitre. Une connaissance des règles est de rigueur,
- ☛ Pour beaucoup de pratiquants, c'est le « destressant parfait » (courir , frapper dans la balle sans compter, sans retenu, « piquer une bonne suee »).

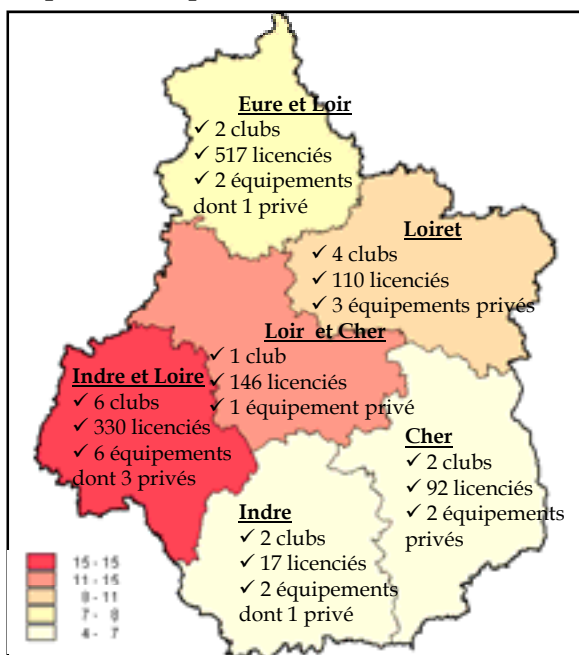
# La Ligue Centre-Bourgogne de Squash en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de Squash

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	4	8,33%	74	18,50	0,13	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	7	14,58%	522	74,57	0,17	421 114
<b>Indre</b>	6	12,50%	15	2,50	0,26	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	15	29,17%	351	23,40	0,26	580 312
<b>Loiret</b>	11	16,67%	121	11,00	0,17	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	8	18,75%	117	14,63	0,25	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>51</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 227</b>	<b>24,06</b>	<b>0,20</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>1 273</b>		<b>27 119</b>	<b>21,30</b>	<b>0,21</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS – RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS – RES (27 janvier 2009)

↳ 17 structures de pratique (dont 13 privées) recensées en 2007/2008

↳ 7 structures sur 17 ont signé une convention avec la Fédération (Convention Club Associé)

↳ 13 associations affiliées à la Fédération en 2007/2008 et 11 associations corporatives

↳ 1 227 licenciés en région Centre (En progression)

↳ 51 courts de SQUASH recensés à travers le R.E.S., répartis dans 17 structures de pratique.

Les équipements répertoriés sont ceux ayant une activité « Squash » avérée.

**Analyse** : 17 structures de pratique de squash, c'est peu pour 6 départements lorsque l'on connaît son accessibilité (ludique, facile de jeu, et destressant). Ces 4 structures municipales (soit 11 courts/51) représentent 70 % des licenciés de la ligue. Un zoom sur la structure de 4 courts à Chartres fait apparaître qu'avec cette taille, elle génère des emplois et s'ouvre à une large population. Depuis plusieurs années, la ligue effectue aussi la promotion du squash auprès des structures privées via des associations hébergées, mais les résultats en sont bien moins efficaces. Deux chiffres significatifs enfin : 20 000 personnes pratiquent le squash en région Centre pour 855 licenciés sur 1 227 grâce à 3 structures municipales...



# État des lieux des équipements en 2007/2008

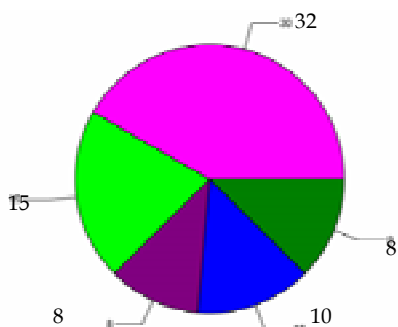
## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en



%; % des équipements sont la propriété et sont gérés par des bailleurs privés commerciaux.  
 année moyenne de construction :  
 % des équipements récents (construits après 1995) : 14,58 %

Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



■ Aire d'évolution  
 ■ Vestiaires  
 ■ Sanitaires sportifs  
 ■ Sanitaires publics  
 ■ Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSS - RES (15 février 2009)

**appel** : la loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/2015.

# Projets de la Ligue Centre-Bourgogne de Squash

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : construction de 4 courts, associés à 4 courts de badminton à Vendôme.

**Opportunité** : manque de structure.

**Échéance** : 2010/2012.

**Projet** : construction de 2 à 3 courts supplémentaires au club municipal existant à La Choisille - Fondettes.

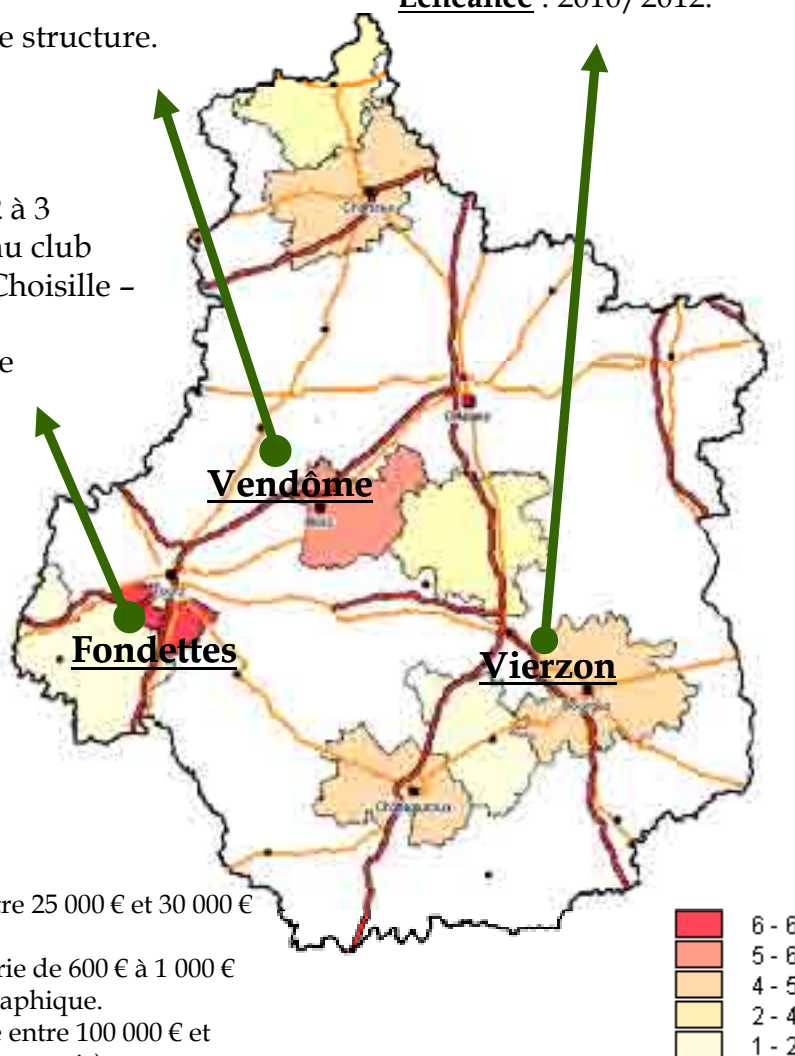
**Opportunité** : manque de structure.

**Échéance** : 2010/2012.

**Projet** : construction de 4 courts, associés à 4 courts de badminton à Vierzon.

**Opportunité** : manque de structure.

**Échéance** : 2010/2012.



### Coûts estimatifs :

• 1 court de squash coûte entre 25 000 € et 30 000 € H.T.

• La construction du club varie de 600 € à 1 000 € du m<sup>2</sup> selon la situation géographique.

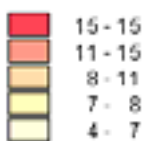
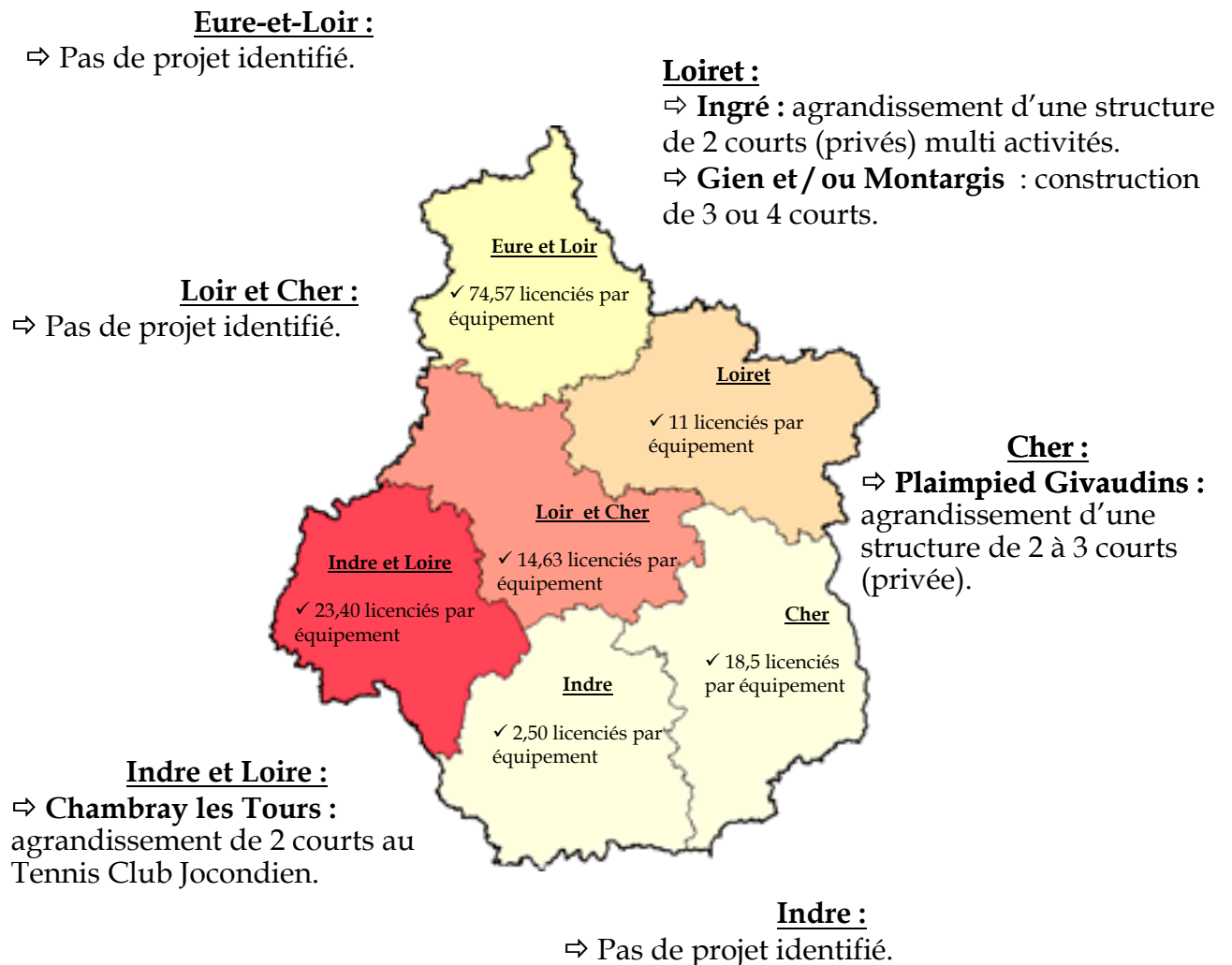
• On admet qu'un club coûte entre 100 000 € et 150 000 € H.T. par court (tout compris).

Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Tennis*

### La Ligue du Centre de Tennis

**Président** : Monsieur Alain BOSSARD

**Adresse** : rue Albert Camus BP 60970  
41009 Blois Cedex

**Tel** : 02.54.51.23.10

**Fax** : 02.54.45.10.31

**Courriel** : ligue.centre@fft.fr



*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

# EDITO

Ce document réalisé par la Région Centre en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, le CROS et la Ligue du Centre de Tennis permet d'avoir une vision des équipements de tennis existants et projetés.

Notre Ligue affiche un déficit en cours couverts limitant la capacité d'accueil d'un grand nombre de ses clubs, notamment en milieu rural. Notre discipline se pratique toute l'année et nos clubs se doivent d'offrir des structures répondant aux attentes de nos adhérents.

J'insiste sur la nécessité de ces équipements et la motivation des clubs présentant des projets, car il est indéniable que la qualité d'accueil des installations est un des premiers vecteurs de développement et d'augmentation des licenciés de la Ligue du Centre de tennis, mais aussi un lieu d'échange, de convivialité et de socialisation pour les jeunes et les adultes.

Ce travail en commun accompli par les instances régionales et la Ligue doit permettre une appréciation à moyen et à long terme des investissements à réaliser en priorité dans les clubs et dans les départements.

Merci à tous pour le travail réalisé et le sérieux des dossiers présentés.

ALAIN BOSSARD  
Président de la Ligue du Centre de tennis



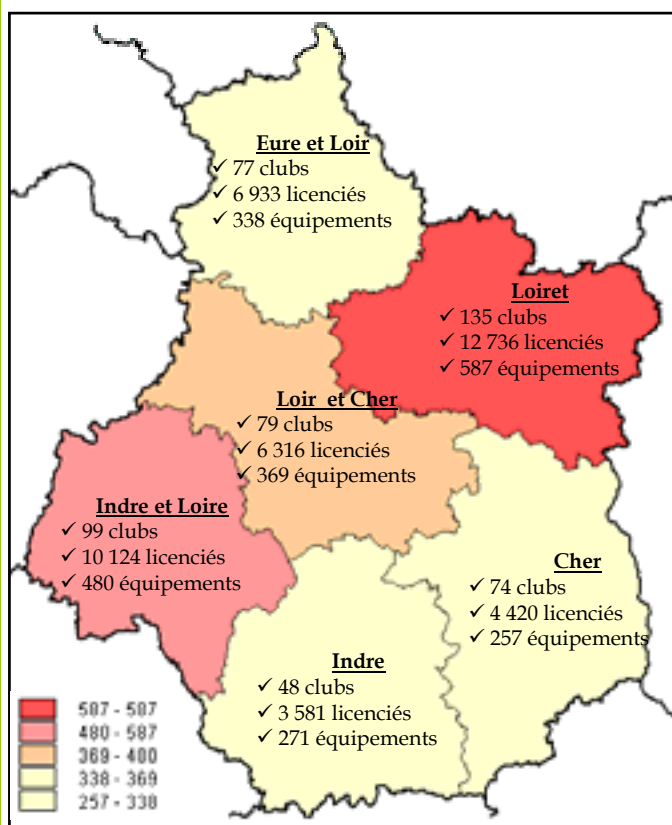
# La Ligue du Centre de Tennis en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de tennis

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip.	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	257	11,16%	4 420	17,20	8,17	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	338	14,68%	6 933	20,51	8,03	421 114
<b>Indre</b>	271	11,77%	3 581	13,21	11,63	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	480	20,85%	10 124	21,09	8,27	580 312
<b>Loiret</b>	587	25,50%	12 736	21,70	9,10	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	369	16,03%	6 316	17,12	11,35	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>2302</b>	<b>100,00%</b>	<b>44 110</b>	<b>19,16</b>	<b>9,14</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>49 204</b>		<b>1 094 593</b>	<b>22,25</b>	<b>8,01</b>	<b>61 399 541</b>

### Répartition départementale

Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFRRES CLES (novembre 2008) et INSEE



↪ 512 clubs recensés en 2007/2008

↪ 44 110 licenciés (légère baisse)

↪ 2 302 équipements TENNIS recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les courts de tennis et les salles multisports avec une activité Tennis avérée.

**Analyse** : Quantitativement, le Loiret et l'Indre et Loire sont les 2 départements les mieux pourvus en courts de tennis. Néanmoins, leurs taux d'équipement par rapport au nombre de licenciés sont les plus faibles de la région.

Notons également que le ratio moyen licenciés/équipements de la région est au-dessus de la moyenne nationale.





# Projets de la ligue du Centre de Tennis

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : création de 2 à 3 courts couverts au stade de ligue régional de Blois.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 250 000 € par terrain.

**Projet** : couverture de 2 terrains extérieurs au stade de ligue de Varye de St Doulchard.

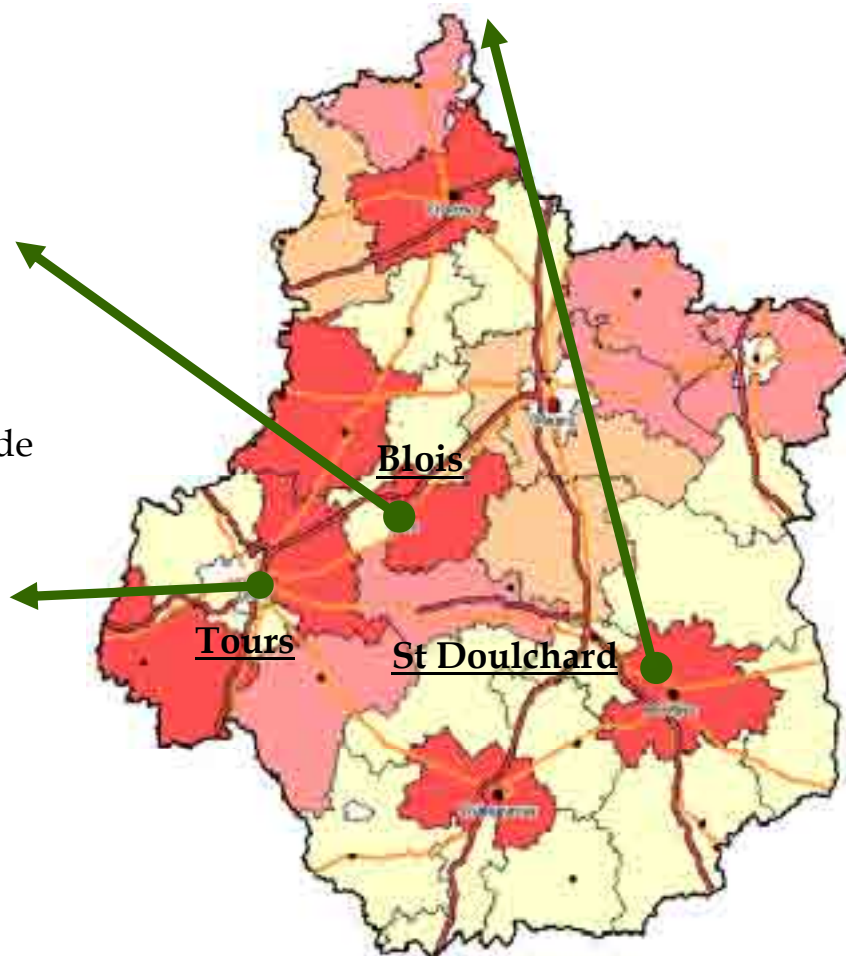
**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 500 000 €.

**Projet** : aménagement de tribunes et vestiaires arbitre à l'A.T.G.T. de Tours.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 300 000 €.







# Carte des projets des clubs.

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

- ⇒ **Construction de courts supplémentaires**  
Chartres (TC Chartres) - Toury (court + club-house)  
Brezolles - Barjouville - St Denis les ponts  
Le Coudray - Mainvilliers - Tremblay les Villages  
Ferté Vidame - Lucé- Luisant- Courville
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface, isolation)**  
Luisant - Chartres - Châteaudun - Dreux  
Fontenay s/Eure - La Loupe - Lucé - Nogent le Roi  
Nogent le Rotrou - St Rémy sur Avre - Gallardon  
Mainvilliers - Auneau - Epernon - Anet  
La Ferté Vidame - La Chapelle du Noyer - Brezolles  
Oysonville - Courville s/Eure Thiron Gardais  
Champhol - Ver les Chartres - Yèvres - Combres  
Hanches - Francourville - Dammarie - St Prest  
Bailleau l'Évêque

### Loir et Cher :

- ⇒ **Délocalisation du club de l'AJJ Blois**
- ⇒ **Construction de courts couverts supplémentaires**  
Romorantin - St Gervais la Forêt  
St Aignan - Vineuil - Pontlevoy  
Nouan le Fuzelier - Cellettes  
St Bohaire - Villebarou - Villefranche
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**  
Chouzy sur Cissé - Thésée - Naveil  
Herbault - St Gervais la Forêt  
La Ferté Imbault - Vineuil - Salbris  
Oucques - Vendôme

### Indre et Loire :

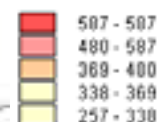
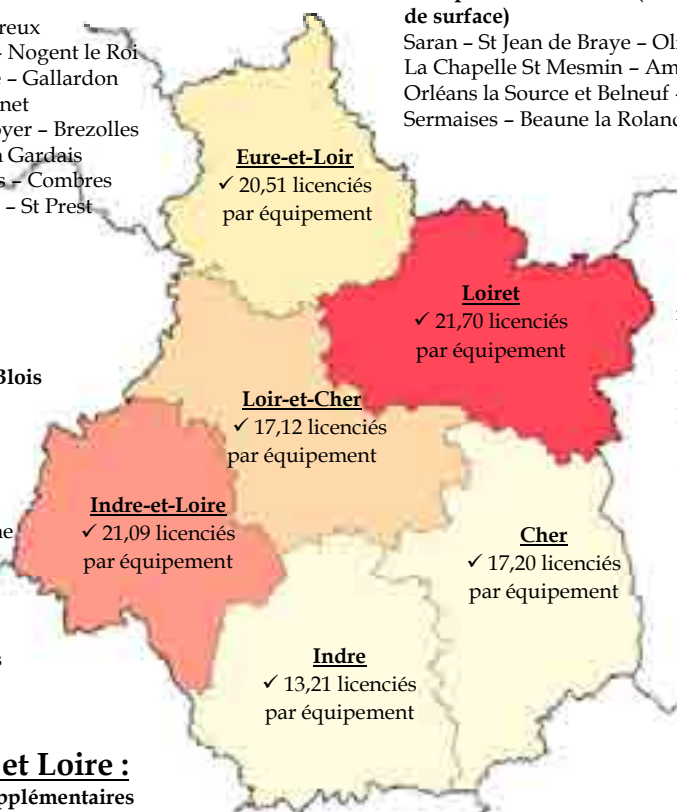
- ⇒ **Construction de courts supplémentaires**  
Loches - Chambray les Tours - Luynes - La Ville aux Dames  
Vernou sur Brenne - Ballan Miré Mettray - Parçay Meslay  
Truyes - Sorigny - Charentilly - Sonzay - TC Jocondien  
(Chambray Les Tours) - Neuvy Le Roi-Fondettes-Amboise  
St Cyr sur Loire
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**  
Amboise - Rochecorbon - Tours L'Île Bouchard - Esvres  
Azay le Rideau - St Branches - Reignac

### Loiret :

- ⇒ **Construction de courts couverts supplémentaires**  
St Denis en Val - Marigny les Usages - Ingré  
Neuville aux Bois - Nogent sur Vernisson  
ASPTT Orléans - Sandillon - Sully - Malesherbes -  
Chateauneuf s/Loire - Chaingy
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**  
Saran - St Jean de Braye - Olivet - Briare  
La Chapelle St Mesmin - Amilly  
Orléans la Source et Belneuf - Outarville - Semoy  
Sermaises - Beaune la Rolande

### Cher :

- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**  
Bourges (Gazelec & Armement AS)  
Dun sur Auron - Orval  
Méreau - Trouy
- ⇒ **Réfection complète d'un court au Subdray**



### Indre :

- ⇒ **Construction de courts couverts supplémentaires**  
Châteauroux - La Châtre - Le Blanc
- ⇒ **Réparations diverses (éclairage, grillage, réfection de surface)**  
Argenton/Creuse - Chaillac



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue Régionale de Tir du Centre*

### La Ligue Régionale de Tir du Centre

**Président :** Gilles DUMERY

**Adresse :** 154, rue des Fossés  
45400 Fleury Les Aubrais

**Tel :** 06.87.96.41.38

**Fax :** 02.38.83.50.62

**Courriel :** gilles.dumery@wanadoo.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

Notre Fédération et notre Ligue offrent une ouverture vers une cinquantaine d'épreuves de tir, elles offrent des structures et un cadre de fonctionnement de bon niveau.

La Ligue de Tir du Centre se place au 2ème rang pour les épreuves en discipline 10 mètres, 18 médailles lors du Championnat de France 2008.

Elle se place également à la 3ème place pour les épreuves en discipline 25 et 50 mètres et pour les championnats de France École de Tir à 10 mètres.

Les associations, elles, offrent des services basés sur un encadrement bénévole dans un cadre de convivialité familiale, l'amitié et l'esprit sportif sont les règles prédominantes qui sont le moteur même de notre vie.

Nous devons savoir préparer l'avenir au sein même de nos structures, nos équipements vieillissent et cela est bien naturel, mais notre devoir envers notre sport est bien de les pérenniser pour donner un futur basé sur nos valeurs.

La ligue de Tir du Centre, forte de 5 640 licenciés en 2008 (dont 871 jeunes), a décidé depuis 8 ans d'accompagner la restructuration des installations des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir, fédération olympique comprenant 130 000 licenciés.

Cet accompagnement s'est matérialisé par l'aide au développement et à la construction d'installations sportives de qualité, dont les stands de Chabris (Indre), Chinon (Indre et Loire) et particulièrement à Fleury les Aubrais (Loiret) où un Centre de Tir de niveau International pour les épreuves à 10 mètres a été créé.

Les besoins d'un stand à vocation régionale (et inter régionale) sur les distances de 25 mètres (pistolet) et 50 mètres (pistolet et carabine) sont évidents, aucune installation actuelle ne permettant d'envisager des compétitions régionales sans multiplier les journées de championnat.

De même, la région manque de stands capables d'accueillir dans des conditions décentes les stages d'initiation, de perfectionnement et de haut niveau, à l'exception des disciplines 10 mètres au Centre Régional de Fleury les Aubrais.

Il s'avère donc nécessaire d'accompagner un club et une municipalité ou une intercommunalité pour mettre un outil de qualité à disposition des tireurs sportifs.

Mais la priorité absolue est de voir le centre de Tir de Fleury les Aubrais devenir un Stand International digne de ce nom en l'équipant de ciblerie électronique à 10 mètres. Cet équipement deviendrait alors un élément incontournable des rencontres internationales et donnerait un avantage très important à la formation des tireurs sportifs de toute la région Centre.

Nous marquerions ainsi la région Centre sur 2 thèmes importants :

- la formation des tireurs de moyen et haut niveau
- la mise en place d'un équipement international en région Centre, avec les retombées médiatiques pour la préparation des J.O. de 2012

Le partenariat entre le monde associatif et sportif et les élus est un élément décisif dans notre région Centre.

Gilles DUMERY  
Président de la Ligue Régionale de Tir du Centre



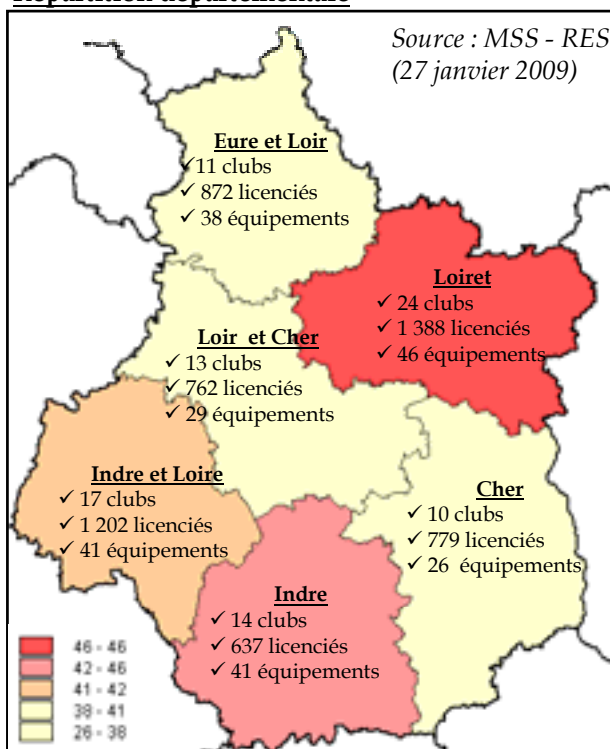
# La Ligue Régionale de Tir du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de Tir

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	26	10,71%	779	29,96	0,83	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	38	19,44%	872	22,95	0,90	421 114
<b>Indre</b>	41	20,24%	637	15,54	1,76	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	41	18,65%	1 202	29,32	0,71	580 312
<b>Loiret</b>	46	18,65%	1 388	30,17	0,71	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	29	12,30%	762	26,28	0,89	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>221</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 640</b>	<b>25,52</b>	<b>0,88</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>2 378</b>		<b>132 537</b>	<b>55,73</b>	<b>0,39</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



↳ **89 clubs** recensés en 2007/2008

↳ **5 640 licenciés** (en progression)

↳ **221 équipements** recensés à travers le R.E.S. : Pas de tir (sauf tir à l'arc) ayant une pratique de tir avérée. Un stand de tir est considéré comme une installation.

**Analyse** : Le nombre de licenciés est en évolution positive et nous observons un souhait de chaque département de voir évoluer les équipements sportifs pour permettre un accueil d'événements sportifs de plus grande ampleur. Le maillage structurel sur l'ensemble de la région doit nous permettre d'établir au sein de chaque département un site de référence et ainsi mettre en place un Pôle Départemental ; l'ensemble des Pôles Départementaux étant reliés au Centre de Tir Régional de Fleury les Aubrais. Chabris dans l'Indre répond déjà à cette politique ainsi que Chinon dans l'Indre et Loire pour spécifiquement la gestion des épreuves 300 mètres. L'agglomération d'Orléans est, avec le Centre de Fleury les Aubrais, la plaque tournante de la politique régionale. Nous devons développer le maillage sur des axes forts :

- Renforcement de l'outil international de Fleury,

- Mise en place d'un stand régional pour les épreuves de 50 mètres,

- Recherche de villes partenaires sur l'ensemble des départements pour soutenir cette action.

2004/2008 a vu un réel développement de nos structures avec l'aide de nos partenaires et nous souhaitons vivement que cette politique puisse s'amplifier durant l'Olympiade 2008/2012.





# Projets de la Ligue Régionale de Tir du Centre

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : création d'un stand de tir de capacité régionale (40 postes) pour le tir olympique à la carabine à 300 m - Nord de la région Centre.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : mise en place de cibles électroniques - Centre Régional de Tir de Fleury les Aubrais.

**Opportunité**: création du pôle Espoir et / ou Centre de Formation National.

**Échéance** : 2009/2010.

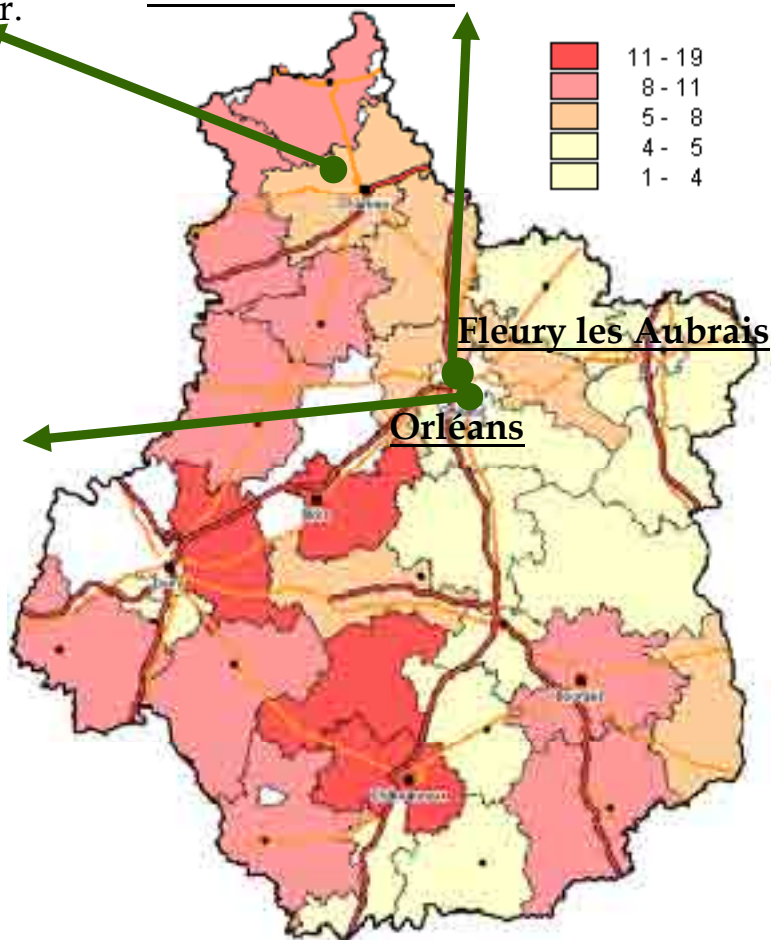
**Coût Prévisionnel** : 300 000 €.

**Projet** : création d'un stand de tir de capacité régionale (40 postes) pour le tir olympique à la carabine à 50 m - Agglomération orléanaise.

**Opportunité** : concerne plus de 1 000 tireurs sportifs.

**Échéance** : à déterminer.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.





# Carte des projets des clubs.

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

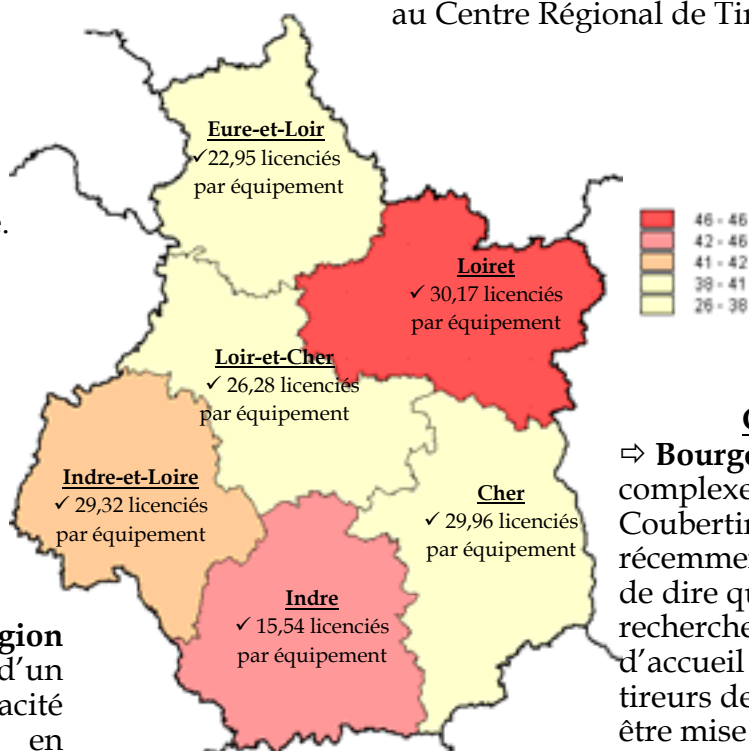
⇒ Pas de projet identifié.

### Loiret :

⇒ **Fleury les Aubrais** : couverture de la terrasse et aménagement en zone d'accueil (public international) au Centre Régional de Tir.

### Loir-et-Cher :

⇒ Pas de projet identifié.



### Indre-et-Loire :

⇒ **Ouest de la région (Montlouis)** : création d'un centre de tir de capacité régionale (40 postes en épreuves 10 m, 25 m, 50 m) et pour le tir olympique à la carabine à 300 m.

### Cher :

⇒ **Bourges** : le complexe Pierre de Coubertin a brûlé récemment ; il convient de dire que la recherche d'une salle d'accueil pour les tireurs de Bourges doit être mise en œuvre ; un accueil au CREPS serait une bonne chose.

### Indre :

⇒ Pas de projet identifié.



# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Voile*

### La Ligue du Centre de Voile

**Président** : Michel GUILLEMETTE

**Adresse** : Maison des Sports  
1 240 rue de la Bergeresse  
45160 Olivet

**Tel** : 02.38.49.88.22

**Courriel** : ligue21@club-internet.fr

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional, la  
Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>





LIGUE DU CENTRE DE VOILE

# EDITO

L'activité voile en région Centre est une réalité avec ses 26 sites de pratiques et malgré l'absence de bordure maritime. La Ligue dont le territoire épouse les frontières de la région administrative se classe 13<sup>ème</sup> sur les 33 Ligues avec ses 2939 licenciés. Elle se hisse au 3<sup>ème</sup> rang des Ligues dites d'intérieur, derrière l'Île de France et Rhône Alpes.

A travers ses 28 clubs répartis sur tout le territoire, l'offre de voile est complète : voile scolaire, découverte, initiation, pratique sportive, compétition, loisir, accueil du tourisme, découverte du milieu, pratique mer, et pour les passionnés de modélisme, voile radiocommandée.

Nos terrains de jeux sont les plans d'eau. Ils sont à ce titre des espaces naturels sensibles. Nous devons être vigilants. Ces sites doivent être entretenus, aménagés pour permettre une bonne pratique et assurer son maintien. Sans eau la pratique est impossible. Les hauteurs d'eau trop faibles posent problèmes aux uns, ailleurs les plantes aquatiques prolifèrent, et l'expansion mal contrôlée de la végétation sur les rives met en péril la pérennité de la pratique. Ces points peuvent très vite perturber une structure club.

Les nouvelles taxes départementales sur les espaces naturels sensibles seront peut être l'occasion d'apporter le soutien financier nécessaire à la mise en place de travaux d'aménagement de nos sites, au-delà des volontés politiques.

Par ailleurs, nous devons penser à l'évolution de notre pratique régionale. La réalisation d'un hébergement sur le site de Mézières Ecluzelles serait un atout supplémentaire pour le développement et l'accessibilité à tous de notre pratique.

Michel GUILLEMETTE

Président de la Ligue du Centre de Voile

# La Ligue du Centre de Voile en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de la voile

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	5	10,87%	308	61,60	0,16	314 675
Eure-et-Loir	7	15,22%	695	99,29	0,17	421 114
Indre	7	15,22%	62	8,86	0,30	232 959
Indre-et-Loire	10	21,74%	805	80,50	0,17	580 312
Loiret	9	19,57%	494	54,89	0,14	645 325
Loir-et-Cher	8	17,39%	210	26,25	0,25	325 182
Région CENTRE	46	100,00%	2 574	55,96	0,18	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>2 112</b>		<b>256 242</b>	<b>121,33</b>	<b>0,34</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (19 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



- ↳ 28 clubs recensés en 2007/2008 dont 25 affiliés F.F.Voile
- ↳ 2 574 licenciés
- ↳ 46 sites de pratique de voile

Les équipements répertoriés sont les sites de pratiques où les différentes disciplines de la voile peuvent être pratiquées (sites d'activités nautiques et aquatiques, port de plaisance, stade mixte, zone de mouillage, autres sites d'activités nautiques et aquatiques).

### Analyse :

En plus des 2 574 licenciés, l'ensemble des clubs de la région accueille 12 000 personnes sur l'ensemble de l'année, répartis comme indiqué, soit une pratique globale de 15 000 personnes par an en région :

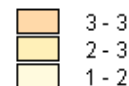
- 2 500 scolaires.
- 3 000 sur les journées promotionnelles.
- 1 500 accueil touristique.
- 5 000 groupes et centres de loisir.

# État des lieux des équipements en 2007/2008

## Répartition et typologie des équipements sur les Pays en région Centre

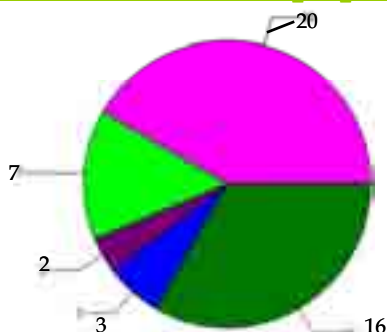


- ✓ 77,50 % des équipements sont la propriété des communes et groupements de communes.
- ✓ 65 % des équipements sont gérés par les communes et groupements de communes.
- ✓ Part des équipements récents (construits après 1995) : 10 %



Source : MSS - RES (19 janvier 2009)

## Accessibilité des équipements aux personnes handicapées à mobilité réduite



- Aire d'évolution
- Vestiaires
- Sanitaires sportifs
- Sanitaires publics
- Aucun accès

NB : la somme des équipements de cette restitution est supérieure au nombre total d'équipements, car un même équipement peut avoir plusieurs caractéristiques à la fois.

Source : MSJSVA - RES (19 janvier 2009)

### Rappel :

La loi du 11/02/2005 relative à l'égalité des droits et des chances impose un diagnostic « Accessibilité » au 31/12/2011 de tous les équipements sportifs pour une mise en accessibilité obligatoire au 31/12/ 2015.

# Projets de la Ligue du Centre de la Voile

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : construction de locaux techniques, accueil, bloc sanitaire et vestiaires à Mézières en Drouais et aménagement du plan d'eau.

**Opportunité** : amélioration des conditions et de la capacité d'accueil.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 100 000 € (1ère tranche).

**Projet** : réalisation d'un équipement pour les pratiques de la voile et du ski nautique (sanitaires, local technique, accueil, salle de cours, local essence...) à Cerdon du Loiret.

**Opportunité** : mutualiser les moyens et améliorer la capacité et la qualité d'accueil sur l'un des plus grands plan d'eau de la région.

**Échéance** : 2011/2012.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : constructions (locaux techniques et un accueil) et agrandissement du plan d'eau à Villiers-sur-Loir.

**Opportunité** : structuration d'un site pour le redéploiement de la voile via le retour d'un club délocalisé.

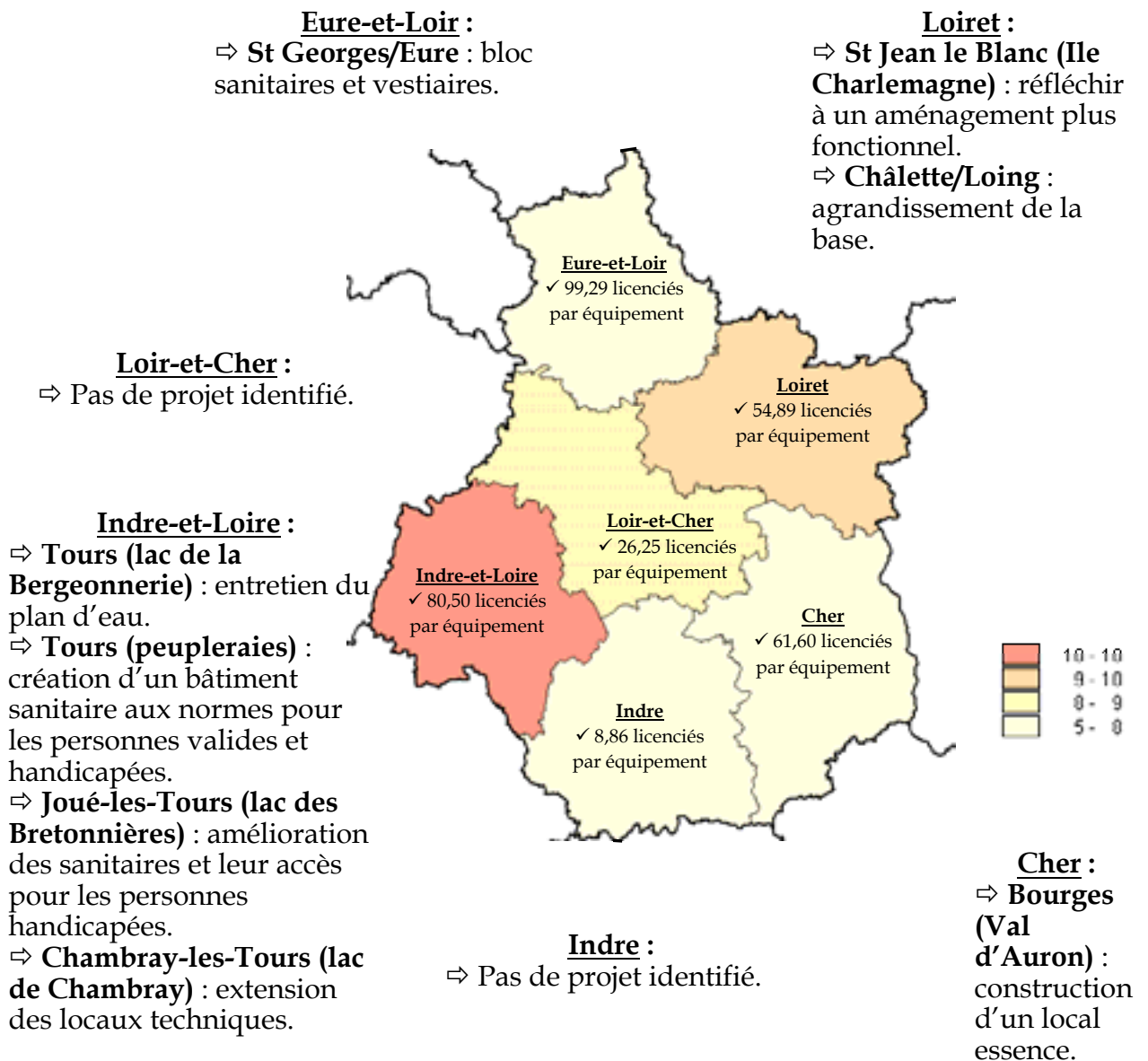
**Échéance** : 2009/2011.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (19 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

Recensement

des Équipements Sportifs,  
espaces et sites de pratiques



Placements régionaux  
Comité régional sportif de vol à voile de région centre  
Ministère de la Santé et des Sports

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## Comité Régional Sportif de Vol à Voile de la Région Centre

### Le Comité Régional de Vol à Voile

**Président** : Pascal VIOLETTE

**Adresse** : 27 route de Cere la Ronde  
41 110 Pouille

**Tel** : 06.32.19.64.34

**Courriel** : violettepas@aol.com

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>

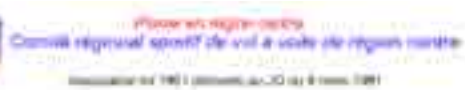


Région  
  
Centre

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

CROS  
CENTRE  
MOUVEMENT SPORTIF



# EDITO

Le Vol à Voile en planeur reste une pépinière de futurs professionnels de l'aéronautique, à tel point qu'après l'Armée de l'air à SALON, l'ENAC vient de l'inclure dans son programme de formation initiale.

Pour l'aviation de loisir, la période faste de l'après guerre est révolue et la survie du Vol à Voile est désormais très difficile à assurer avec l'évolution sociétale, l'avenir incertain de l'aéronautique militaire et commerciale, le développement de la concurrence : Vol libre, ULM, etc..., et le poids grandissant des contraintes diverses : administratives, réglementaires, réduction de l'espace aérien, mutation de propriété des aérodromes, coût des aéronefs et des équipements de bord, flambée du prix du carburant...

C'est ainsi que, depuis les années 50, les effectifs vélivoles ont régulièrement diminué jusqu'à cette année 2007 mauvaise au plan météo, qui a fait prendre conscience à tous de la gravité de la situation et de la nécessité de prendre des mesures immédiates pour enrayer cette chute des licenciés.

La FFVV a donc mis en place un « plan de relance » 2007-2012, basé sur une formation initiale plus rapide et plus efficace, destinée à retrouver, en cinq ans, la situation de 1990. Afin d'améliorer le recrutement en Région Centre, le CRSVV y a ajouté une action de communication en créant un site régional et distribuant des dépliants pour promouvoir un stage à la semaine à tarif unique pour toutes les écoles de pilotage planeur du Centre. Objectif : revenir au niveau de 1000 licenciés fin 2012.

La réussite de ces actions passera par l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des stagiaires ainsi que des familles, et le maintien des moyens de formation, instructeurs et planeurs biplaces. En outre, il faudra y ajouter les moyens nécessaires au fonctionnement du « Groupement de Navigabilité » de la FFVV en cours de constitution ; destiné à prendre la place du GSAC, ce G-NAV se déclinera au niveau régional.

Réuni en Juin, le Comité Directeur du CRSVV Centre s'est efforcé de faire le tour des besoins des divers clubs en matière d'aménagement du territoire pour la période 2008-2012 et défini les priorités.



### Les Projets importants :

Outre le projet de drainage et surfacage de la piste du LOUROUX, dont les travaux ont débuté le 18 octobre 2008, trois projets principaux sont retenus pour les cinq ans à venir :

**BOURGES** : Union Aéronautique du Centre – Réfection complète des installations sur 3 ans a/c de 2010.

**ORLEANS** : Projet d'aménagement d'une vélisurface, en panne jusqu'à ce que l'on trouve un site convenable.

**CHARTRES** : Délocalisation et création d'une vélisurface annoncée par la Communauté d'Agglomération.

D'autre part, un projet de Contrat d'objectifs va être proposé au Conseil Régional, fondé sur les quatre axes de développement ci-dessous :

- Recrutement et formation du maximum des nouveaux adhérents au Brevet de Pilote de Planeur (BPP).
- Formation sur la campagne plus rapide et efficace pour fidéliser la plupart des nouveaux brevetés.
- Structuration du perfectionnement compétition et développement d'une équipe « Jeunes ».
- Maintien du potentiel formation nécessaire et rajeunissement des équipes dirigeantes.

Les premiers résultats 2008 font apparaître une progression par rapport à l'année précédente, notamment dans le domaine des licences et de la formation. Il semble, au premier abord, que l'on doive encore mieux faire si l'on veut réussir le « plan de relance ». Il va falloir, lors de la prochaine réunion du comité directeur, analyser finement l'impact des actions entreprises, pour y apporter les aménagements indispensables.

La route jusqu'en 2013 est longue ; le cap devra être maintenu fermement et exigera la mobilisation de tous les vélivoles de nos associations pour atteindre nos objectifs.



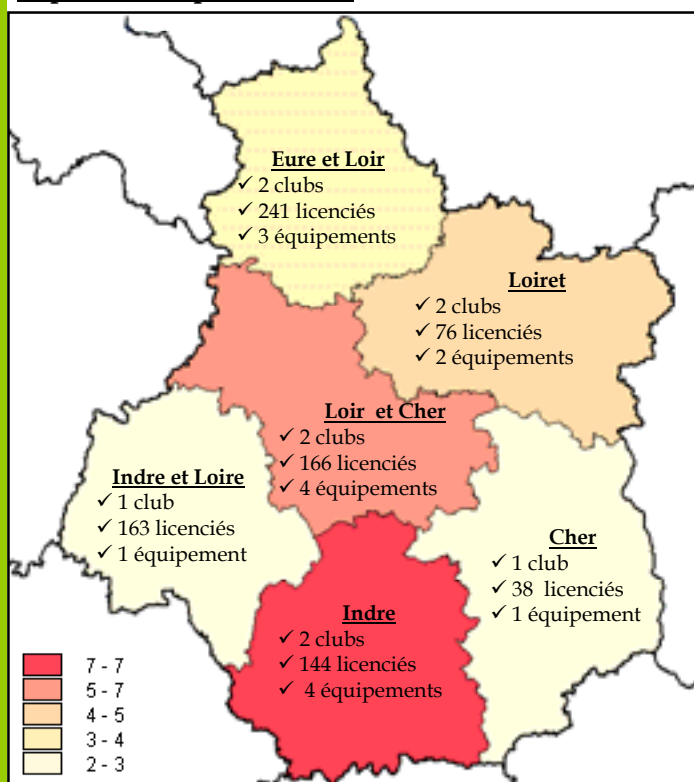
# Le Comité Régional Sportif de Vol à Voile du Centre en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de vol à voile

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
<b>Cher</b>	1	6,67%	38	38,00	0,03	314 675
<b>Eure-et-Loir</b>	3	20,00%	241	80,33	0,07	421 114
<b>Indre</b>	4	26,67%	144	36,00	0,17	232 959
<b>Indre-et-Loire</b>	1	6,67%	163	163,00	0,02	580 312
<b>Loiret</b>	2	13,33%	76	38,00	0,03	645 325
<b>Loir-et-Cher</b>	4	26,67%	166	41,50	0,12	325 182
<b>Région CENTRE</b>	<b>15</b>	<b>100,00%</b>	<b>828</b>	<b>55,20</b>	<b>0,06</b>	<b>2 519 567</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>204</b>		<b>12 296</b>	<b>60,27</b>	<b>0,03</b>	<b>61 399 541</b>

Source : MSS - RES (12 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (novembre 2008) et INSEE

### Répartition départementale



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

↳ 10 clubs recensés en 2007/2008

↳ 828 licenciés (légère baisse)

↳ 23 équipements recensés à travers le R.E.S. dont 15 accueillant une pratique fédérale.

Les équipements répertoriés sont tous les équipements disposant d'une pratique de vol à voile avérée.

**Analyse** : Le nombre de licenciés par équipement, bien que ce taux soit supérieur au national, présente des disparités importantes qui nous indiquent des possibilités de développement, surtout si on y intègre la population globale des départements de la région Centre.



# Projets du Comité Régional Sportif de Vol à Voile du Centre

## Projets prioritaires soutenus par le Comité 2008/2012

**Projet** : réinstallation des clubs qui vont être délocalisés par les nouveaux propriétaires - Orléans, Chartres.

**Échéance** : 2010 pour Orléans, 2013 pour Chartres.

**Coût Prévisionnel** : à déterminer.



**Projet** : reconstruction des bâtiments à Bourges.

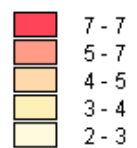
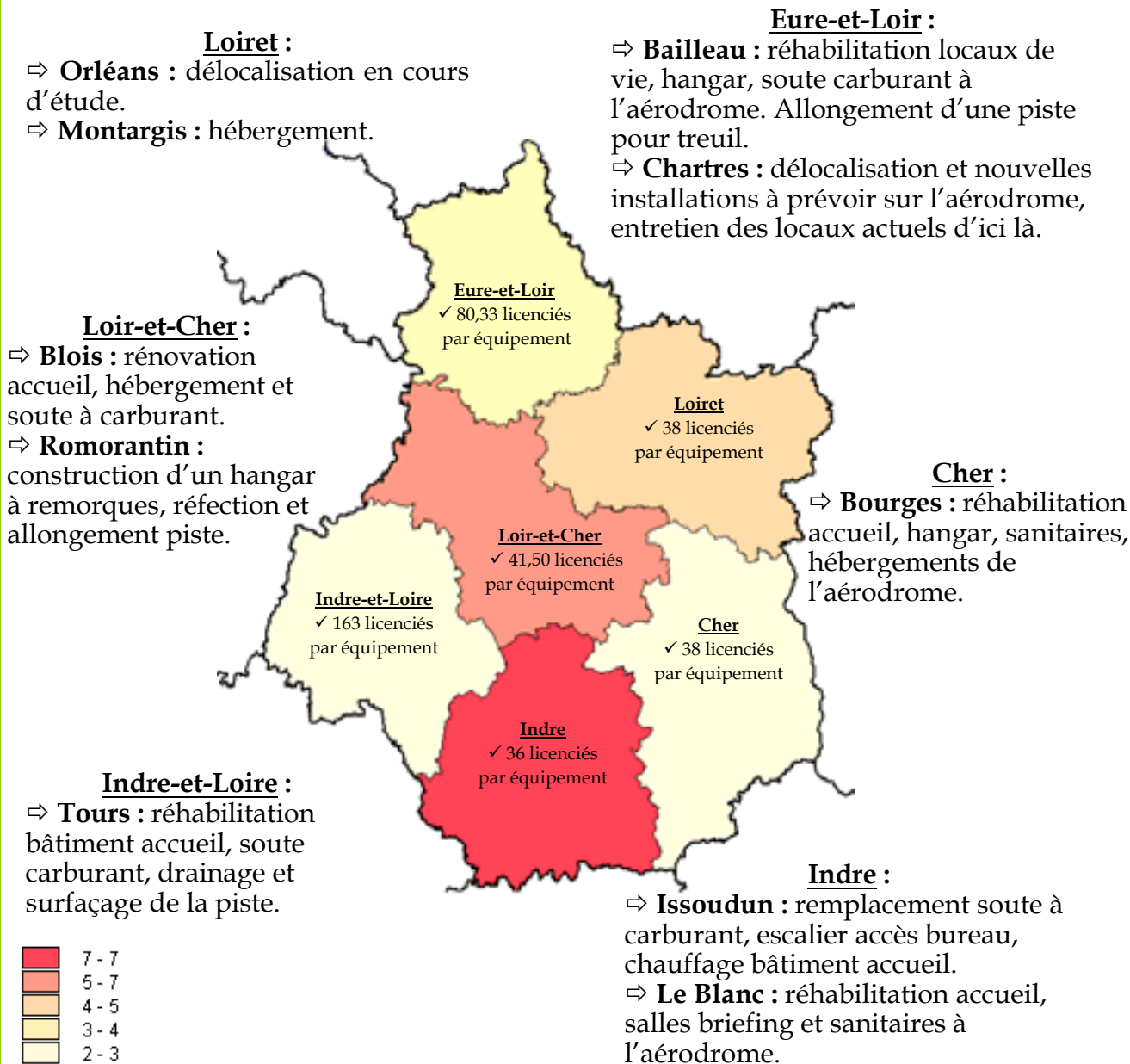
**Opportunité** : amélioration des conditions d'accueil - Bâtiments en fin de vie (construction : années 30).

**Échéance** : 3 tranches de 2010 à 2012.

**Coût Prévisionnel** : 865 000 €.

# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012



Source : MSS - RES (12 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.

# Schémas directeurs des équipements sportifs en région Centre 2008/2012

## *Ligue du Centre de Volley Ball*



### La Ligue du Centre de Volley Ball

**Président** : Pierre JEANROT

**Adresse** : 48 Rue des Carmes  
45000 Orléans

**Tel** : 02.38.53.85.50

**Courriel** : [ligueducentre.volley@club-internet.fr](mailto:ligueducentre.volley@club-internet.fr)

*Étude réalisée en partenariat entre les Ligues  
et Comités Régionaux, le Conseil Régional,  
la Direction Régionale de la Jeunesse et des  
Sports et le C.R.O.S*

<http://www.res.jeunesse-sports.gouv.fr>



# EDITO

Les sports de salle et plus particulièrement les quatre sports que sont le basket, le badminton, le handball et le volley-ball expriment avec insistance leur souhait de voir se construire sur la Région Centre un Palais des Sports dont les structures correspondent aux exigences des cahiers des charges des fédérations internationales. Bien que l'accueil en région Centre soit apprécié par toutes les nations qui ont fréquenté par le passé les sites sportifs, il est évident que sans une telle structure, plus aucune compétition internationale officielle ne sera attribuée à la Région. Ce manque de structure est d'autant plus pénalisant pour le public, les sportifs et l'aura de la Région, que de grands événements internationaux vont être organisés en France dans les années à venir (2010 - 2011 - 2012) sans que les ligues sportives régionales donc la Région puissent se porter candidates à l'organisation d'une manifestation officielle de haut niveau. Une telle structure devient non seulement nécessaire mais indispensable et les ligues souhaitent ardemment que toutes les démarches en cours aboutissent le plus rapidement possible.

Dans le cadre d'une collaboration interfédérale (basket, hand, volley, badminton) sur la région Centre, une plaquette de recommandations sera éditée en vue de rationaliser l'utilisation des salles de sport. Plusieurs thèmes y seront évoqués comme la réglementation, la vie des structures et l'animation. Elle servira de support de travail aux maîtres d'œuvre. Les valeurs communes de convivialité, l'état de structuration de nos clubs et leur pérennité font apparaître un besoin d'optimisation des structures (salle à vocation multiple, modulable pour des réunions, assemblées, stages, buvette, annexes pour le rangement, les vestiaires...). La collaboration interfédérale a mis en avant le manque d'une structure régionale d'entraînement sur l'Orléanais qui réponde aux besoins en stage, centre permanent, hébergement et restauration.

Le volley ball en région Centre a pour objectif de promouvoir le « Beach Volley ». Cette nouvelle pratique devenue sport olympique connaît un succès mondial. Pour pratiquer ce sport de plein air, des terrains sableux aménagés sont nécessaires. La Ligue du Centre souhaite qu'à chaque nouvelle création d'installation sportive il soit prévu au minimum un terrain de Beach. La Ligue envisage également l'installation d'une ou deux salles de « Beach » afin de mieux perfectionner les adeptes de ce sport.

Pierre JEANROT  
Président de la Ligue du Centre de Volley ball

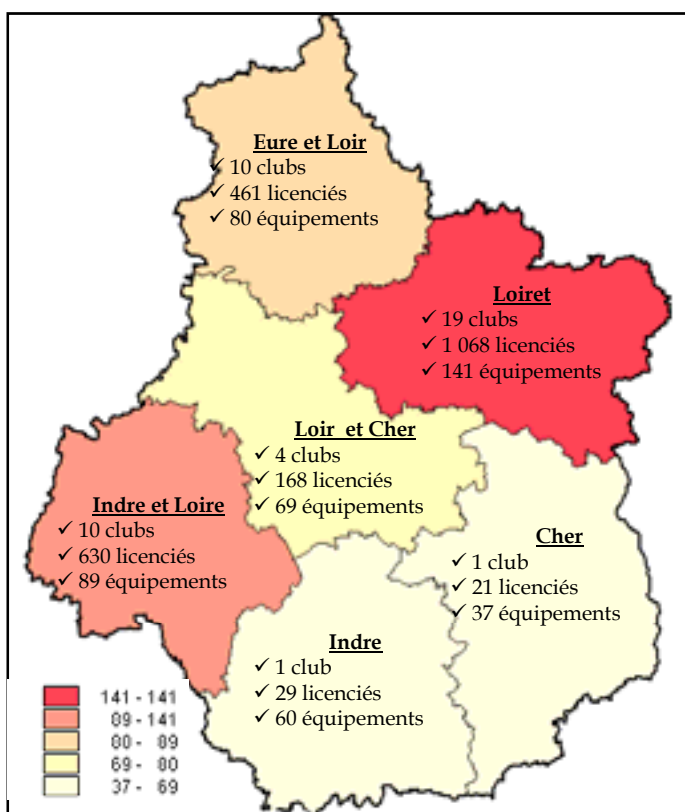


# La Ligue du Centre de Volley-ball en quelques chiffres...

## Les licenciés et les équipements sportifs de volley-ball

Niveau géographique	Nb total d'équip.	% total d'équip	Licenciés 2007/2008	Nb de licenciés par équipement	Nb d'équipements pour 10 000 habitants	Population 2006
Cher	37	8,40%	21	0,57	1,18	314 675
Eure-et-Loir	80	16,81%	461	5,76	1,90	421 114
Indre	60	11,55%	29	0,48	2,58	232 959
Indre-et-Loire	89	18,28%	630	7,08	1,53	580 312
Loiret	141	30,46%	1 068	7,57	2,18	645 325
Loir-et-Cher	69	14,50%	168	2,43	2,12	325 182
Région CENTRE	476	100,00%	2 377	4,99	1,89	2 519 567
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>10 676</b>		<b>101 037</b>	<b>9,46</b>	<b>1,74</b>	<b>61 399 541</b>

Répartition départementale *Source : MSS - RES (27 janvier 2009) - CHIFFRES CLES (Novembre 2008) et INSEE*



- ↪ 45 clubs recensés en 2007/2008
- ↪ 2 377 licenciés (En progression)
- ↪ 476 équipements recensés à travers le R.E.S.

Les équipements répertoriés sont les salles multisports et salles spécialisées de volley-ball et Beach-volley avec une activité avérée.

### Analyse :

Dans le cadre du Beach Volley, quelques terrains se créent çà et là. Le manque de structure dans ce domaine freine le développement de la discipline.







# Projets de la ligue du Centre de Volley Ball

## Projets prioritaires soutenus par la Ligue 2008/2012

**Projet** : Palais des Sports de 5 000 places en région Orléanaise.

**Échéance** : 2011.

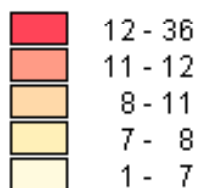
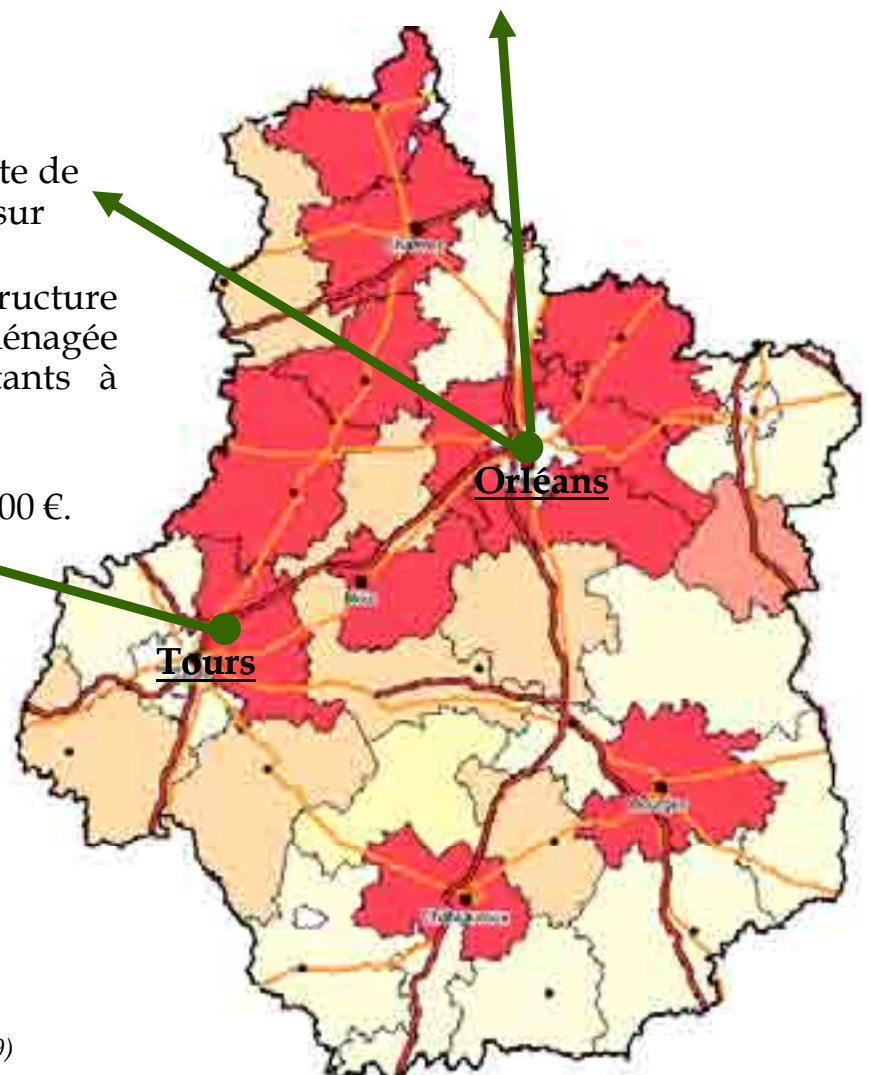
**Coût Prévisionnel** : à déterminer.

**Projet** : structure couverte de terrain de Beach Volley sur Orléans ou Tours.

**Opportunité** : une structure couverte peut-être aménagée dans des locaux existants à réaménager.

**Échéance** : 2009/2010.

**Coût Prévisionnel** : 35 000 €.



Source : MSS - RES (27 janvier 2009)

L'identification des besoins en équipement ne garantit en aucun cas l'obtention de subventions.



# Carte des projets des clubs

## Besoins identifiés des clubs en région Centre 2008/2012

### Eure-et-Loir :

⇒ **Nogent le Rotrou** : réfection des sanitaires.

### Loiret :

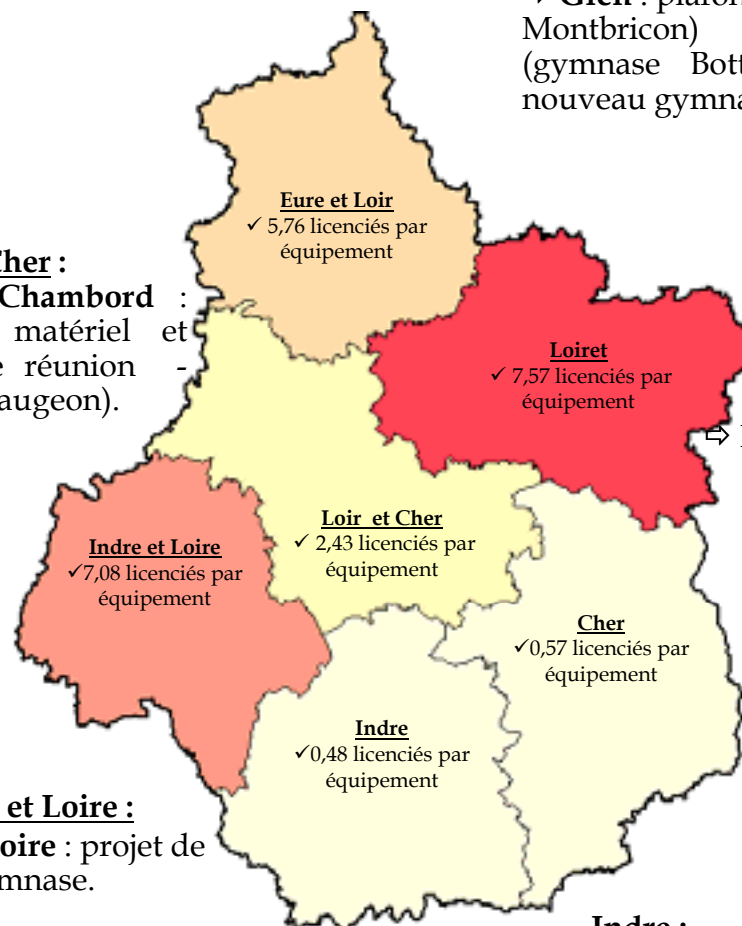
⇒ **Gien** : plafond à refaire (gymnase Montbricon) - Sol à refaire (gymnase Bottet) - Projet d'un nouveau gymnase d'ici 2010.

### Loir-et-Cher :

⇒ **Mont Près Chambord** : extension local matériel et création salle de réunion - (gymnase du Bellaugéon).

### Cher :

⇒ Pas de projet identifié.



### Indre et Loire :

⇒ **Montlouis/Loire** : projet de réfection du gymnase.

### Indre :

⇒ Pas de projet identifié.

